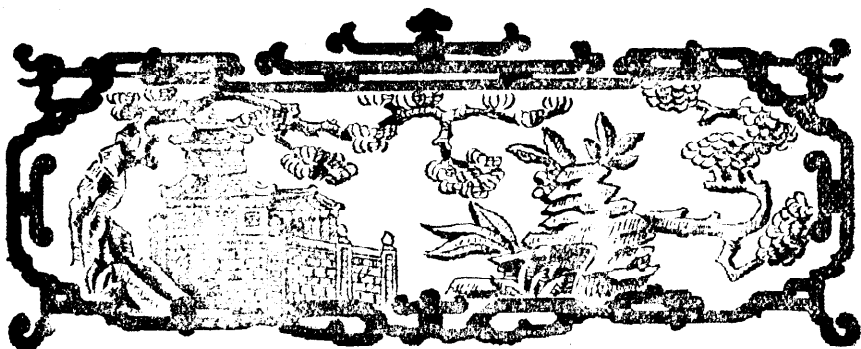


**BULLETIN
DES AMIS
DU
VIEUX HUÉ**



IMPRIMERIE
D'EXTRÊME-ORIENT
HANOI - HAIPHONG

Ng Thuê



LES PLAQUETTES DES DIGNITAIRES ET DES MANDARINS A LA COUR D'ANNAM

par L. SOGNY

Chef de la Sûreté de l'Annam.

C'est avec raison qu'on a appelé Hué : la Ville des Mandarins (1). Ce qui frappe le visiteur, quand il se promène soit dans le quartier européen, soit surtout dans la ville indigène, dans la Citadelle, aux abords du Palais, c'est le grand nombre de personnes qu'il rencontre, portant, suspendue sur la poitrine, du côté droit, une petite plaque en ivoire, l'insigne des mandarins. Ces plaques ont une histoire ; leur forme, les caractères qui y sont gravés, la matière dont elles sont faites, la manière de les porter, d'autres détails encore, tout a été réglé minutieusement par les anciens empereurs, et les derniers souverains qui ont gouverné l'Annam ne se sont pas désintéressés de la question.

Je voudrais, dans la présente étude, essayer de donner quelques renseignements au sujet de cet insigne.

* * *

Les textes officiels ayant trait aux plaquettes des mandarins (Bàì 牌) n'apparaissent pour la première fois qu'en la 5^e année de Minh-Mạng (1824). Est-ce à dire que les plaquettes n'existaient pas avant cette date? Je ne le pense pas.

(1) A. Bonhomme : *La Ville des Mandarins*. B. A. V. H., 1916, pp. 169-179

Michel Đứơc Chaigneau dit, en effet, dans son intéressant ouvrage (1), « que les hommes auxquels il est permis de franchir les portes de la seconde enceinte royale : mandarins, écrivains du Gouvernement, serviteurs du roi et des princes, sont tenus de porter sur leur poitrine, et pendue à leur cou, une petite plaque indiquant d'un côté le grade, de l'autre côté le titre de chacun (2). Ces plaques sont de forme carrée, de 55 millimètres de hauteur sur 25 millimètres de largeur (3) ; l'extrémité supérieure est une pointe arrondie (4) en saillie, avec un trou pour passer un cordon. Elles sont d'or, d'argent, d'ivoire ou d'ébène, celles des grands mandarins sont d'or, avec un cordon de soie rouge (5), mélangée de quelques fils d'or, les autres mandarins les portent d'argent, avec une attache moins riche. Celles des écrivains ou employés du Gouvernement sont d'ivoire, tenues suspendues par des cordons de différentes couleurs, et les gens de service en ont d'ébène, avec un cordon commun, de couleur noire. Excepté les mandarins, les porteurs de plaques, avant de se présenter aux portes, sont obligés de placer leurs signes distinctifs en évidence, de manière que les factionnaires puissent les voir.

« Un bourgeois qui désirerait voir l'intérieur de l'enceinte royale, et qui aurait des amis parmi les élus, pourrait emprunter la plaque de l'un d'eux ; il se la passerait au cou et se présenterait hardiment à l'une des portes. Si le factionnaire ne s'apercevait pas de la fraude, notre bourgeois inclinerait son vaste chapeau, comme il est d'usage, et entrerait. Mais une fois entré, il devrait encore garder une certaine contenance, pour ne pas donner à penser qu'il est étranger dans ce lieu ; car un surveillant pourrait confronter les indications de la plaque avec le titre de l'individu et le faire arrêter ».

Or, Michel Đứơc Chaigneau naquit à Hué en 1802 et vécut dans cette ville jusqu'en 1819, époque à laquelle son père obtint de Gia-Long un congé pour France. Il revint à Hué en 1821 pour en repartir définitivement en 1825 avec toute sa famille.

Toutes les descriptions faites dans l'ouvrage de Đứơc Chaigneau sont trop minutieuses pour que l'auteur, si les plaquettes n'avaient

(1) *Souvenirs de Hué*, page 159.

(2) Elles ont été modifiées depuis et ne portent plus d'inscriptions que sur une face, sauf cependant pour les plaquettes en or des membres du *Cơ-Mật* et des princes du sang.

(3) Elles étaient donc rectangulaires comme maintenant mais moins larges.

(4) Appelée *Tam-Sơn* 三山, « les trois montagnes », en raison de sa forme.

(5) De nos jours il n'y a plus de fils d'or et le cordonnet de soie est uniformément rouge, sauf pendant les périodes de deuil où il est remplacé par du vert.

seulement été créées que sous **Minh-Mạng**, n'ait pas noté d'une façon précise la date de cette institution. Il en parle en effet comme d'une chose qu'il a toujours connue. Et ce qui paraît confirmer cette opinion, c'est qu'il ajoute :

« De mon temps, et sans doute encore aujourd'hui, une classe de la société, qui n'était composée ni de femmes, ni de mandarins, ni d'employés du Gouvernement, ni de serviteurs du Palais, pénétrait cependant un peu partout, sans porter aucun insigne : c'étaient les fils des mandarins d'un grade supérieur. Ces jeunes gens franchissaient presque toujours les portes sans obstacle, ils voyaient un peu de tout, et jouissaient d'une partie des privilèges de leurs pères sans avoir le souci des affaires ».

Ce passage, qui concerne les fils de dignitaires, s'applique également à l'auteur, dont le père avait rang supérieur (mandarin du 2^e degré) Et nous savons que si **Đức Chaigneau** — c'est lui-même qui nous le dit en un autre endroit de son ouvrage — fréquentait assez souvent le Palais sous **Gia-Long**, lors de son premier séjour à Hué, il n'en était plus de même après son retour de France (1821). Les choses avaient bien changé depuis l'accession au trône de **Minh-Mạng** (1820), et la situation des quelques Français restés au service de la Cour d'Annam était devenue bien précaire. **Đức Chaigneau** n'a donc pas dû franchir bien souvent, pendant son second séjour à Hué, les portes de la « Cité interdite ». Il serait même plus exact de dire qu'il n'est plus jamais entré dans le Palais après son retour de France.

On peut donc en conclure que les plaquettes existaient déjà sous **Gia-Long**.



Je ne puis toutefois affirmer qu'elles étaient connues sous les seigneurs de Hué (16^e au 18^e siècle) ou à la cour des **Lê** à Hanoi (15^e au 18^e siècle). Les ouvrages de **Tavernier** (1) et du **Père Koffler** (2) sont muets sur ce point.

Mais **M. Camille Sainson**, dans les *Mémoires sur l'Annam* 安南志畧 qu'il a traduits, datant du 14^e siècle, c'est-à-dire avant les **Lê**, écrit, au chapitre des attributs et insignes de grades des mandarins annamites, à la page 485 : « Les tablettes d'ivoire des « divers mandarins sont toutes pareilles ». Malheureusement, le texte

(1) *Suite des voyages*. Paris, 1679.

(2) *Description historique de la Cochinchine*. Dans *Revue Indochinoise*, année 1911, pages 281 et 282.

ne comporte aucune description de détail de nature à nous éclairer sur la signification exacte de ces tablettes.

J'ai toujours pensé, au sujet des plaquettes de ce pays, qu'il s'agissait là d'une des très rares institutions qui ne fut pas d'origine chinoise. L'indication de M. Sainson, qui prouve apparemment l'existence de ces insignes sous une ancienne dynastie annamite, m'incita à effectuer des recherches dans les ouvrages ayant trait à la vieille Chine, et je fus assez heureux pour découvrir dans le *Thiệu vi cương mục* (1) un passage dont voici la traduction :

« Vers la fin de la dynastie des Tống (2) et au commencement de
« celle des Nguyên (3), un grand mandarin des Tống nommé Hoàng-
« Vạn-Thạch 黃萬石 se révolta contre son roi Tống-Cung-Tôn
« pour se soumettre aux Nguyên. Un général des Tống, nommé
« Mễ-Lập 米立, fut capturé par les Nguyên. Au cours d'une conver-
« sation, Hoàng-Vạn-Thạch, qui avait pour mission de décider
« Mễ-Lập à faire sa soumission, lui tint le discours suivant : « Vous
« voyez bien qu'une plaquette en ivoire est trop petite pour contenir
« mon titre de mandarinat, et je suis obligé de faire ma soumission (4).
« - Oui, répondit celui-ci, pour vous qui êtes un Thị-Lang (5), grand
« mandarin de la dynastie, mais pour moi qui ne suis qu'un soldat. . . ».

Je pourrais citer également :

Le *I li* 禮儀 (cérémonial de la Chine antique), par C. de Harlez, qui reproduit à la Planche VII trois figures d'insignes destinés aux ambassadeurs et qui ont quelque ressemblance avec les plaquettes des mandarins annamites.

Le *Tcheou li* (Rites des Tcheou (6)), par Edouard Biet, tome 1 livre XLII, qui traite également des « tablettes », aux pages 519 et suivantes.

Le *Li ki* (Mémoire sur les bienséances et les cérémonies), traduit du texte chinois par Couvreur, pages 685, 698 et 699 :

(1) 少微綱目. Histoire de la Chine.

(2) En chinois Soung 宋 (960-1280).

(3) En chinois Yuèn 元 (1280-1368), fondée par Koubilai.

(4) 吾官銜一牙牌書不盡今亦降矣.

(5) 侍郎 En Annam, les Thị-Lang sont des assesseurs dans les Ministères.
3° degré, 1^{re} classe.

(6) 周 Dynastie chinoise des Chu, 1122 à 256 avant notre ère.

« La tablette que le fils du Ciel portait à la ceinture pouvait
« être de beau jade ; celles d'un prince feudataire d'ivoire
« La tablette servait dans toutes ces circonstances ; aussi avait-elle
« des ornements en rapport avec le rang de celui qui la portait ».

La Revue des Arts asiatiques, n°1 , de Mai 1924, page 19 :

« L'Empereur seul possédait le privilège d'écrire sur une tablette de
« jade poli ; elle était carrée ; il la portait à sa ceinture. . . . Les feu-
« dataires n'avaient droit qu'à la tablette d'ivoire arrondie au sommet ».

Faut-il en déduire que les plaquettes existaient déjà dans la Chine ancienne ? Où s'agit-il plutôt d'insignes qui seraient, en somme, l'origine des plaquettes actuelles ?

M. L. Arousseau, le distingué sinologue de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à qui je posai la question, me répondit de la façon suivante :

« Comme vous le pensiez, les plaquettes de fonctionnaires n'existent pas en Chine ; je ne connais aucune mention, dans les textes historiques, permettant de croire qu'elles y aient été employées jadis.

« Relativement au 笏 (1), tablette qu'on portait à la ceinture et sur laquelle on notait ce dont on voulait conserver le souvenir, il existe depuis la plus haute antiquité. Cette tablette fut d'abord d'un usage général. Plus tard elle fut réservée à l'empereur et aux officiers civils et militaires et devint un insigne de leur dignité. Elle était d'ivoire pour les quatre plus hauts grades, de bois pour les cinq autres. Quand un officier avait audience à la Cour, il inscrivait sur sa tablette ce qu'il avait à dire et ce que l'empereur lui répondait ou lui ordonnait. Un texte du 禮記, Livre des Rites — 玉藻 — dit : 笏度二尺有六寸其中博三寸. « La tablette avait deux pieds six pouces de longueur ; en son milieu sa largeur était de trois pouces. » (Dict. Couvreur).

« Cette tablette devait être tenue devant la poitrine, presque à la hauteur du visage, pendant les audiences impériales, pour y noter les ordres et non, comme je l'ai lu dans je ne sais quel auteur anglais, placée devant la bouche pour faire dévier les éruptions des fonctionnaires et protéger ainsi la face auguste de l'Empereur !

« Tenir une tablette » 執笏 ou 正笏, signifie depuis longtemps en chinois : être un haut fonctionnaire, voire un homme d'Etat ; une autre expression : « ne pas avoir dans la famille de tablette d'ivoire » 家無象笏, signifie : n'avoir personne, dans la famille, qui soit ou ait été un haut fonctionnaire.

(1) Le **Hòt** ou maintien en ivoire.

« L'Empereur tient également une tablette sur laquelle il est censé inscrire les ordres du Ciel. »

Les tablettes dont parle M. Aurousseau semblent se rapporter au *cái hôt*, ou « maintien », que tiennent en mains l'empereur (1) et les mandarins lorsqu'ils sont revêtus de la grande tenue de cour, et qui est encore en usage de nos jours à Hué. Elles n'ont aucun rapport avec les plaquettes de grades qui nous intéressent. Cependant je serais assez porté à croire que les tablettes signalées par M. de Harlez sont les ancêtres de celles que nous voyons aujourd'hui.

* * *

Les plaquettes semblent donc avoir été en usage, sous une autre forme sans doute, en Chine et en Annam, dans les temps anciens. Mais ce n'est qu'en la 5^e année de Minh-Mạng (1824) — à notre connaissance du moins — qu'un texte les concernant apparaît pour la première fois. En vérité, il s'agirait plutôt d'une réglementation que d'une création.

Les deux premières plaquettes ont été décernées par Minh-Mạng, en la 5^e année de son règne (1824), à deux hauts mandarins chargés d'inspecter, l'un l'armée de mer, l'autre l'armée de terre.

L'ordonnance royale est ainsi conçue : « Il est créé deux plaques-insignes en ivoire pour le Service des inspections, dites *Tuần-Tra-Bài* 巡查牌, dont les dimensions seront : 1 *tắc* (2) 8 *phân* de largeur sur 2 *tắc* 5 *ly* de hauteur ; les plaques seront adaptées sur un manche également en ivoire de 1 *tắc* 4 *phân* de longueur, et gravées en bordure d'un cadre en guirlande, avec au milieu l'inscription en caractères : *Phụng chỉ tuần tra* 奉旨巡查, « Inspection ou enquête conformément aux ordres de l'Empereur ». Sur l'autre face, une inscription également en caractères pour la date de la création de l'insigne ».

Je n'ai pu me procurer aucune de ces plaques, elles ont dû d'ailleurs disparaître, ayant été créés en quelques exemplaires seulement. J'ai donc fait reproduire une plaque d'honneur ayant sensiblement la même

(1) Le maintien « de l'empereur est en jade et s'appelle *Như-Khuê* 如珪. Celui des mandarins est en ivoire. Cet objet affecte vaguement la forme d'un chausse-pied.

(2) Le *tắc* mesure environ 4 centimètres. Le *phân* est la 10^e partie du *tắc*, et le *ly*, la 10^e partie du *phân*. Les dimensions étaient donc approximativement de 7c/m x 8c/m.

forme, pour donner une idée des premières. Celle qui figure ici (Planche LXXXI) a été offerte à S.E. Nguyễn-Hữu-Độ, alors vice-roi du Tonkin, par S. M. Đồng-Khánh. Elle est en jade (1). Je m'empresse d'ajouter que les plaques-insignes créées en 1824 ne paraissent avoir aucun rapport avec celles faisant l'objet de la présente note. Mais j'ai cru néanmoins qu'il était intéressant d'en parler, ne fût-ce qu'à titre de documentation.

Une ordonnance de la 6^e année de Minh-Mạng (1825) prescrit la confection de plaquettes en argent de 1 *tắc* 3 *phân* de longueur sur 1 *tắc* de largeur, destinées aux Thị-Vệ 侍衛, gardes du corps ou officiers d'ordonnance de l'empereur. Autour de la plaquette, un cadre est gravé en gothique avec, sur la partie supérieure, deux caractères placés horizontalement indiquant la classe, et, verticalement sur la partie inférieure, les mots : Thị-Vệ 侍衛, suivis du nom du titulaire (Planche LXXXII).

Une autre ordonnance de la même année attribue également aux Thị-Vệ des plaques en ivoire de 1 *tắc* 5 *phân* de longueur sur 1 *tắc* de largeur. Sur une face : en haut, deux caractères indiquant la classe ; à la partie inférieure, les deux caractères Thị-Vệ. Sur l'autre face : le nom du titulaire.

La même ordonnance crée des plaquettes en ivoire de 3 *tắc* de longueur sur 9 *phân* 5 *ly* de largeur, destinées aux mandarins du Văn-Thơ-Phòng 文書房 (2) ; elles portent sur un côté les nom et prénoms du titulaire précédés du caractère *tứ* 賜, « autoriser », et suivis des deux caractères *nhập các* 入閣, « entrer au Palais ».

De nos jours, les plaquettes des Thị-Vệ sont encore en argent (3) et en ivoire. Leurs dimensions sont relativement grandes pour permettre de graver le nom du titulaire en caractères suffisamment apparents pour qu'ils soient lisibles de loin. Il faut en effet que l'empereur puisse, même à une certaine distance, appeler par son nom l'officier dont il veut utiliser les services. La plaquette en argent a également l'avantage de distinguer les gens du service particulier de Sa Majesté autorisés à pénétrer dans les appartements privés (Planches LXXXII et LXXXIII).

On m'a également parlé de deux plaquettes d'ivoire, instituées en la 12^e année de Minh-Mạng (1831) et destinées au dignitaire civil et

(1) Voir Bulletin A. V. H., 1924, pages 18 et 23.

(2) Le Nội-Các 內閣, Secrétariat particulier de l'empereur.

(3) Il paraît que les plaquettes en argent auraient été supprimées récemment par S. M. Khải-Định.

au dignitaire militaire qui étaient de service au Palais (1). Elles portent chacune six caractères qui signifient, sur l'une : autorisation pour le dignitaire civil de pénétrer au Palais (pour prendre son poste) (2). Sur l'autre, même indication pour le dignitaire de l'ordre militaire (Planche LXXXIV) (3).

Par ordonnance de la 14^e année de son règne (4) (1833), Minh-Mạng décide que les mandarins de rang supérieur et de rang inférieur, admis à fréquenter le Palais, devront porter une plaquette pour faciliter le contrôle. Pour le cadre civil, les mandarins supérieurs des Ministères et des différents services : Viện 院, Các 閣 et Tự 寺 (Bureaux, Secrétariats et Temples). Pour le cadre militaire, les mandarins supérieurs, y compris les Quản 管 des différents Quân 軍 ou corps d'armée et des Dinh 營 ou régiments.

Le texte ajoute « qu'il en sera de même pour les Lang-Trung 郎 des Ministères, les Khoa-Đạo 科道 du Đô-Sát-Viện 都察院 (Service de la Censure) et les fonctionnaires subalternes du Nội-Các 內閣 qui, de par leurs fonctions, sont constamment appelés à pénétrer dans le Palais ».

" Quant aux mandarins civils du grade de Viên-Ngoại-Lang 員外郎 (Chefs de bureaux des Ministères) et au-dessous, et aux mandarins militaires du grade de Suất-Đội 率隊 (chefs de section) et au-dessous, qui sont très nombreux, on leur accordera des plaquettes suivant les besoins du service.

« Les plaquettes sont en ivoire ou en corne et doivent être de dimensions réglementaires selon le grade de chacun. Les mandarins du 3^e degré et au-dessus porteront une plaquette en ivoire de 1 *tấc* 3 *phân* de longueur sur 8 *phân* de largeur. Les mandarins du 4^e degré 1^{re} classe et de 2^e classe du Viện-Hàm 院銜 (grades de l'Académie) ou du Tự-Hàm 寺銜 (grades des différents Tu) (5), recevront

(1) Ce service, qui existe encore de nos jours mais très simplifié, est relevée toutes les 24 heures. Les mandarins de service étaient aux ordres du souverain qui pouvait les faire appeler ou leur demander un renseignement à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

(2) 交班大臣入直 Văn ban đại thần nhập trực.

(3) 武班大臣入直, Võ ban đại thần nhập trực.

(4) Cette ordonnance énonce plusieurs pages de titres et de grade qui n'ont pas été reportés ici.

(5) Les cinq Tự : Đại-Lý-Tự 大理寺, Thái-Thường-Tự 太常寺, Thái-Bộc-Tự 太僕寺, Quang-Lộc-Tự 光祿寺, et Hồng-Lô-Tự 鴻臚寺 ; c'est-à-dire : Cour de Cassation ou de revision ; le département du culte religieux ; l'intendance des haras impériaux ; l'intendance des vivres ; le département du cérémonial d'Etat (d'après Couvreur : Dictionnaire, page 722).

De nos jours, ces titres ne sont plus, pour la plupart, qu'honorifiques.

une plaquette de 1 *tắc* 1 *phân* sur 7 *phân*, et ceux du 5° degré et au-dessous une plaquette en ivoire de 1 *tắc* de longueur sur 6 *phân* de largeur, à l'exception des Bát-Phẩm et Cửu-Phẩm Thơ-Lại (employés rédacteurs des 8° et 9° degrés) attachés aux Ministères et dans les différents services, qui porteront une plaque en corne de buffle de 9 *phân* de longueur sur 5 *phân* de largeur. »

Il semble bien que le but envisagé à cette époque n'était pas tant la création d'un insigne destiné à distinguer un fonctionnaire des autres classes de la société, mais bien plutôt une autorisation permanente de pénétrer au Palais pour le service. Depuis, la plaquette a pris une autre signification et elle est devenue aux yeux de tout le monde une marque distinctive, un insigne de grade ou de fonction. Elle ne se porte plus seulement pour entrer au Palais, mais en tout temps, en tout lieu et en toutes circonstances.

L'année suivante (1834), quatre plaquettes en argent plaqué or sont confectionnées pour les membres du Cơ-Mật 機密. Elles ont 1 *tắc* 4 *phân* de long sur 8 *phân* de large, et portent gravée en caractères chinois l'inscription : Cơ-Mật-Viện Đại-Thần 機密院大臣 (haut dignitaire du Conseil Secret).

Ces plaques étaient destinées aux quatre colonnes de l'Empire (1), aux Grands Chanceliers (2), aux Présidents du Tôn-Nhơn et aux Ministres (3), qui constituaient alors le Conseil Secret ou Cơ-Mật 機密.

De nos jours, ces insignes sont en or véritable (Planche LXXXV).

Ce n'est qu'en la 18^e année de Minh-Mạng (1837) qu'il fut attribué aux Tổng-Độc 總督, Tuần-Phủ 巡撫 et Bô-Chánh 布政 (Gouverneurs des provinces) ainsi qu'aux Đễ-Độc 提督 (Généraux commandant les milices dans les grandes provinces) une plaque en ivoire semblable quant aux dimensions à celle des Ministres. Les Án-Sát 按察 (Juges provinciaux) reçurent une plaque de même grandeur que celle des Lang-Trung 郎中.

(1) Cản-Chánh 勤政, Văn-Minh 文明, Võ-Hiến 武顯 et Đông-Các 東閣. Ces noms ont été donnés à quatre palais qui se trouvent dans la deuxième enceinte de la cité royale.

(2) Hiệp-Biên Đại-Học-Sĩ 協辦大學士. Le caractère " *biên* " 辦 étant devenu *húy* 諱 (prohibé) (c'est un des noms de S. M. Đồng-Khánh), il a été remplacé par le caractère « *tá* » 佐 : Hiệp-Tá Đại-Học-Sĩ.

Les deux catégories de fonctionnaires ci-dessus peuvent d'ailleurs occuper un poste de Président de Ministère.

(3) Thượng-Thơ 尙書.

*
* *

Le successeur de Minh-Mạng s'occupa également des insignes. En la 1^{re} année de son règne (1841), Thiệu-Trị (1) prescrit la confection de deux plaques en or, de forme ovale, destinées aux princes du sang ou aux dignitaires du titre de Quốc-Công 國公 ou Quận-Công 郡公, ou encore au prince héritier présomptif 皇子, appelés à accompagner l'empereur dans ses déplacements (2). Ces plaques mesurent 1 *tắc* 5 *phân* de hauteur sur 1 *tắc* 2 *phân* de largeur et portent sur une face des motifs dragons gravés, sur l'autre face le titre du détenteur. Elles sont suspendues par un cordon et portent des franges en fils d'or.

En la même année, on fit également fabriquer deux plaques en or, forme ovale, de 1 *tắc* 2 *phân* de hauteur sur 1 *tắc* 2 *phân* de largeur, destinées aux hauts mandarins du grade de Đại-Thần 大臣, appelés à accompagner l'empereur dans ses voyages (3). Une face porte l'inscription : Ngự-tiền hành-dinh đại-thần 御前行營大臣, " Haut mandarin accompagnant l'empereur en voyage " ; l'autre indique le grade du détenteur. Elles sont portées suspendues par un cordon avec franges en fils d'or.

La même ordonnance prévoit :

1° — Des plaques rectangulaires : en or pour les six ministres et les Tham-Tri 參知 ; en doublé-or (4) pour les Thị-Lang 侍郎, les Lang-Trung 郎中, les Tá-Lý Bộ-Vụ 佐理部務, et Nội-Các-Học-Sĩ 內閣學士 ; en argent pour les Lang-Trung des six Ministères, les Đô-Sát-Chưởng-Ấn 都察掌印, les Viên-Ngoại-Lang 員外郎 des six Ministères, les Đô-Sát-Cấp-Sự-Trung 都察給事中, les Ngự-Sử 御史, les Nội-Các-Thị-Độc 內閣侍讀 et les Thừa-Chỉ 承旨. Ces plaques sont de dimensions différentes selon l'emploi, elles portent le grade du titulaire ainsi que l'indication du Service (Bộ 部 ou Viện 院) où il est attaché.

(1) A règne de 1841 à 1847.

(2) Un haut mandarin me disait dernièrement que ces plaquettes avaient été instituées spécialement pour les princes appelés à accompagner l'empereur lorsque ce dernier se rendit à la frontière pour recevoir l'investiture du Fils du Ciel.

Aujourd'hui, les princes du sang ont une plaquette rectangulaire, en or.

(3) Même remarque que pour les plaques ovales des princes (Voir note précédente).

(4) Alliage appelé *đồng-xúng* 銅秤, moitié or et moitié cuivre.

2°— Des plaques de forme ovale pour les mandarins ministères, en or, en doublé-or ou en argent, et de dimensions différentes, selon le grade des titulaires ; sur les faces sont également gravés les titres ou grades ainsi que le corps d'armée ou les services militaires ou maritimes auxquels sont attachés les titulaires.

Ainsi que nous le verrons plus loin, ces insignes ont été remplacés dans la suite par des plaquettes rectangulaires en ivoire, sauf en ce qui concerne les ministres et mandarins d'un rang supérieur, qui reçoivent deux plaquettes rectangulaires, l'une en or pour la tenue de cérémonie, l'autre en ivoire pour tous les jours (Planches LXXXV, LXXXVI). La grande tenue de cour ne comporte pas de plaquette.

Une ordonnance de la 2^e année de Thiệu-Trị (1842) institue des plaques de 2 *tắc* 3 *phân* de hauteur sur 5 *phân* de largeur, qui portent d'un côté l'indication du corps d'armée avec les caractères : **Tuần-quan-tín-bài** 巡官信牌, et de l'autre la date de la confection de la plaque (Planche LXXXIX.)

Ces dernières, un peu spéciales, étaient attribuées aux grands mandarins chargés d'inspecter les armées par ordre de l'empereur.

La 4^e année de Thiệu-Trị (1844) voit apparaître les plaquettes de plomb destinées aux soldats et ouvriers que leur service appelle dans le Palais. Elles mesurent 9 *phân* de long sur 5 *phân* de large et portent, gravée, l'inscription du corps auquel appartient le détenteur (Planche LXXXVII).

En 1846 (6^e année de Thiệu-Trị), on fabrique pour la première fois, des plaquettes en corne blanche qui sont attribuées aux **Võ-Cử** 武舉, ou licenciés ès-art militaire, c'est-à-dire ayant été reçus au concours (1).

Elles ont 1 *tắc* 5 *phân* sur 1 *tắc* et sont gravées d'un côté horizontalement et en haut des deux caractères **Võ-Cử** 武舉, avec, au-dessous et disposés verticalement, les nom et prénoms du détenteur ; de l'autre côté, en haut, indication du corps d'armée et au-dessous les deux caractères : **Hành-Tẩu** 行走 (2) (Planche LXXXVIII).

La même ordonnance prévoit également des plaques en argent dites **Thưởng-Công** 賞功, destinées à récompenser les services ren-

(1) Le programme de ces concours militaires comportait surtout des exercices physiques et notamment le transport à bout de bras de poids en fer ou en plomb. Étaient reçus au premier rang les candidats qui faisaient le plus grand trajet avec les poids les plus lourds.

(2) Sous l'ancienne Chine, les **Hành-Tẩu** étaient des fonctionnaires qui remplissaient les devoirs d'une charge sans être officier en titre (Couvreur, page 141). De nos jours, cette fonction n'existe plus ; on a simplement conservé le titre.

du, de 1 *tắc* 5 *phân*, sur 1 *tắc* 2 *phân*, portant sur une face les deux caractères ci-dessus, ainsi que des plaques en or, décorées d'un côté sur les bords de motifs dragons et nuages, et portant au milieu la date de la remise de la distinction ; de l'autre côté, encadrée de gothique, une des inscriptions suivantes : Anh-Dũng tướng 英勇將 (officier vaillant) ; ou : Hùng-Dũng tướng 雄勇將 (officier tenace), ou bien encore : An-tây mưu-dũng tướng 安西謀勇將 (officier intelligent et brave ayant collaboré à la pacification de l'Ouest) (1).

. . .

Tự-Đức fit établir, en Juin 1862 « 15^e année, 5^e mois », par les Ministères de l'Intérieur et de la Guerre. un règlement pour les sanctions à prendre en cas de perte, de vol et de port illégal de plaquettes.

Pendant près de 40 ans, on ne trouve aucun texte régissant la matière. En la 16^e année de son règne, 4^e mois (Mai 1904), une ordonnance de Thành-Thái dit :

« Ont droit à la plaque d'ivoire les fonctionnaires civils du 7^e degré et au-dessus, et militaires du 6^e degré et au-dessus, ainsi que les Hành-Tấu des six ministères, les Thừa-Biện 承辦 du Conseil Secret, du Secrétariat royal et du Secrétariat particulier, les Điển-Bộ 典簿, les Cung-Phụng 供奉, et les Đãi-Chiều 待詔 du Service de l'Académie, les Khảo-Hiệu 考校, les Thu-Chưởng 收掌 et les Đăng-Lục 騰錄 des Annales » (2).

Les Bát-Phẩm 八品 et les Cửu-Phẩm Thờ-Lại 九品書吏 ne peuvent recevoir qu'une plaque en corne.

De nouvelles dimensions sont également fixées suivant le grade des fonctionnaires :

Pour les mandarins civils du 3^e degré et au-dessus, et militaires du 2^e degré et au-dessus : longueur 1 *tắc* 3 *phân*, largeur 8 *phân*.

(1) Plus exactement : Officier intelligent et brave ayant brillamment combattu contre les Européens.

(2) Une décision ultérieure a accordé l'autorisation du port de la plaquette d'ivoire aux mandarins civils à partir du grade de Tư-Vụ 司務, 7^e degré et au-dessus, et aux mandarins militaires à partir du grade de Suất-Đội 率隊 et au-dessus en service à la capitale ; aux fonctionnaires ayant le titre de Hàn-Lâm 翰林, Académie ; aux Thị-Vệ 侍衛, en ivoire ou en argent ; aux Giám-Thủ 監守, chargés du culte dans les temples des princes, fondateurs de branches.

Pour les mandarins civils du 4^e degré et au-dessous, et militaires du 3^e degré et au-dessous : longueur 1 *tắc*, largeur 7 *phân*.

Pour les mandarins civils du 7^e degré et au-dessous, et militaires du 6^e degré et au-dessous : longueur 1 *tắc*, largeur 6 *phân*.

Une décision du Conseil de Régence, datée du 12^e mois de la 3^e année de Duy-Tân (Janvier 1910), prévoit que :

Les mandarins civils de 7^e degré et au-dessus ainsi que les Hành-Tẩu 行走 du Cơ-Mật, les Thừa-Phái 承派 au Cần-Tín, les divers gradués du Hàn-Lâm-Viện, les Khảo-Hiệu 考校 au Sử-Quán, les Thâu-Chưởng 收掌 et les Đàng-Lục 膽錄, ont droit au port d'une plaque en ivoire, ainsi que les Thị-Vệ et les Tùy-Phái du Cần-Tín. Les Bát-Phẩm 八品 et Cửu-Phẩm Thờ-Lại 九品書吏 ont droit au port d'une plaque en corne de buffle.

A cette époque, la plus haute fantaisie devait régner quant aux dimensions des insignes, car le Conseil de Régence croit bon d'ajouter à sa décision :

« Sauf pour les plaques dont les dimensions sont actuellement conformes au règlement, les autres insignes devront être remis au Ministère des Travaux Publics pour être modifiés et ramenés aux dimensions réglementaires. Ils seront remis ensuite au Nội-Các pour être distribués. Les titulaires de plaques ne devront pas contrevenir à cette décision ».

Une ordonnance de S. M. Khải-Định, la dernière en date concernant le sujet et remontant à 1919, autorise le port de la plaquette en ivoire pour les six Tri-Huyện du phủ de Thừa-Thiên (province de Hué), à l'occasion du cinquantième anniversaire de la naissance de S. M. la Reine-Mère.



De nos jours, l'empereur porte une plaquette rectangulaire, soit en jade enrichie de pierres précieuses, soit en or ciselé également garnie de pierres précieuses, sur lesquelles sont gravées les 4 caractères : Thái-Bình Thiên-Tử 太平天子 (Paix et prospérité au Fils du Ciel).

Les grand'reines-mères, les reines-mères, les reines, les princesses et les femmes de certains hauts fonctionnaires portent des plaquettes en or de forme octogonale ou ovale ; mais il s'agit là de distinctions honorifiques et non d'insignes de grades (Planche XC).

De même pour les dames en service au Palais royal en qualité de nourrices ou servantes, et dans les tombeaux royaux comme

chargées de culte. Elles portent des plaquettes en ivoire de forme ovale et rectangulaire gravées des caractères **Nữ-Quan** 女宮 ou **Tòng-Sự** 從事. Au Palais, le rôle de ces femmes consiste surtout à transmettre les ordres des reines et concubines aux **Thị-Vệ**, auxquels est rigoureusement interdit l'accès des appartements occupés par les femmes (Planches XCI, XCII). Les eunuques en service au Palais ou dans les tombeaux royaux portent une plaque rectangulaire en ivoire sans franges, beaucoup plus grande que celles des mandarins, avec l'inscription de leur grade.

Les princes du sang (1) portent des plaquettes rectangulaires en or sur lesquelles sont gravées leurs titres (Planche XCIII).

Les plaquettes en or, en double-or et en argent créées par **Minh-Mạng** pour les classes supérieures des mandarins civils et militaires ont dû disparaître ; il m'a été impossible d'en retrouver un seul exemplaire.

Le **Kim-Bài** 金牌 ou plaque d'or, est attribué aux dignitaires membres du Conseil Secret et à ceux possédant le **Điện-Hàm** 殿銜 ou **Cung-Hàm** 官銜 (2), ainsi qu'au président du Conseil de la famille royale. Les hauts mandarins titulaires du **Kim-Bài** ne portent cet insigne que dans les grandes cérémonies. Habituellement, ils se servent de la plaquette d'ivoire réglementaire. Depuis l'installation du protectorat, des **Kim-Bài** sont offerts gracieusement par l'empereur à quelques hauts fonctionnaires français (3) : Gouverneur Général, Secrétaire Général, Résidents Supérieurs en Annam et au Tonkin (Planche XCIV).

Enfin, je citerai pour mémoire les plaquettes en argent créées le 21 Février 1922 et destinées aux membres de la Chambre consultative indigène de l'Annam (Ordonnance royale du 25^e jour, 1^{er} mois de la 7^e année de **Khải-Định**) (Planche XCV).

Mais nous n'en sommes plus, depuis longtemps déjà, aux règlements du début qui considéraient uniquement la plaquette comme une autorisation de pénétrer dans le Palais. Aujourd'hui, la plaquette est bien une distinction, une marque extérieure de la fonction ou du grade.

Il ne faudrait pourtant pas en conclure que tout porteur de plaquette est un mandarin. Nombreux sont ceux, en effet, que l'on

(1) Les princes du sang n'auraient droit au port de la plaque d'or que lorsqu'ils font partie du Conseil de Régence ou du **Tòn-Nhơn**. Ce n'est donc que par tolérance que tous les princes du sang la portent.

(2) Actuellement, ils sont six à Hué (en 1926).

(3) Se reporter au Bulletin A. V. H. n°4 de 1915, pages 402 et suivantes, article de M. **Đặng-Ngọc-Oánh**.

rencontre à Hué, avec de superbes plaquettes d'ivoire, et qui n'ont aucune fonction administrative : employés de l'Administration française (1), membres titrés de la famille royale (2) ; Phòng-Trưởng 房長 et Tư-Giáo 司教, chefs administratifs de branches princières ; fils de mandarins ayant rang de Am-Thọ ; les chargés de culte, etc... On peut en évaluer le chiffre à des centaines.

* * *

Pour terminer, je désirerais donner quelques indications sur la façon de porter la plaquette. Le cordon est attaché à la partie supérieure de la plaquette, appelée *tam-sơn* 三山, à cause des trois courbes  que l'on compare à trois montagnes. Il est suspendu autour du col et la plaquette est accrochée au bouton de la robe, sur la poitrine, à droite (Planche XCIX). Toutefois, une catégorie de mandarins militaires, tels que les Quân et les Đội, ainsi que certaines femmes de service du Palais, portent la plaquette à la façon d'un pendentif, suspendue autour du cou et tombant au milieu de la poitrine.

Le cordon est en soit rouge, sauf en période de deuil où il est remplacé par du vert (Planches XCVI, XCVII). La couleur rouge étant synonyme de « joie », elle ne saurait, en effet, convenir pour le deuil. Ainsi, depuis la mort de Sa Majesté Khải-Định, le cordon rouge a fait place au cordon vert, et cette particularité restera en vigueur pour une durée variant avec le grade (3).

Conservent le droit au port de la plaquette, à l'exclusion de tous autres, les mandarins civils et militaires en retraite des deux premiers degrés. Dans ce cas, les deux caractères « tri-sự » 致事 (en retraite), sont gravés sur la même ligne, au-dessus de l'inscription du titre. Les hauts fonctionnaires qui, au moment de leur mise à la retraite, sont titulaires du grade de Thượng-Thư 尙書 (Ministre) ou de Tổng-Đốc 總督 (Gouverneur de 1^{re} classe), reçoivent une plaquette portant indis-

(1) Tous les secrétaires et commis des différents services du Protectorat ont droit, par assimilation, au port de la plaquette, avec rang académique de Hàn-Lâm 翰林.

(2) Pour ces titres, se reporter à l'article de A. Laborde : *Les Titres et grades héréditaires à la Cour d'Annam*. B. A. V. H., 1920, pp. 385-406.

(3) 15 mois pour les mandarins supérieurs, c'est-à-dire pour les trois premiers degrés ; 12 mois pour les mandarins du 4^e au 7^e degré, et 6 mois pour les grades inférieurs.

tinctement l'inscription : « Ministre des Rites en retraite » (Planche XCVIII). Ceci pour éviter toute confusion entre les mandarins en retraite et ceux qui sont encore en service.

Dois-je ajouter que chez certains fonctionnaires en activité de service, ou chez certaines personnes titulaires d'un grade ou titre honorifique, et plus spécialement dans les petits grades, le port de la plaquette donne lieu quelquefois à de la recherche ou coquetterie. Au lieu de placer l'insigne avec le titre bien en évidence, on ne laisse voir que l'envers qui n'a aucune inscription, et on le recouvre de la frange. Il n'est pas rare alors de voir de braves paysans se servir du titre d' « Excellence » pour s'adresser à un modeste employé, surtout si ce dernier a quelque allure et est d'un certain âge.



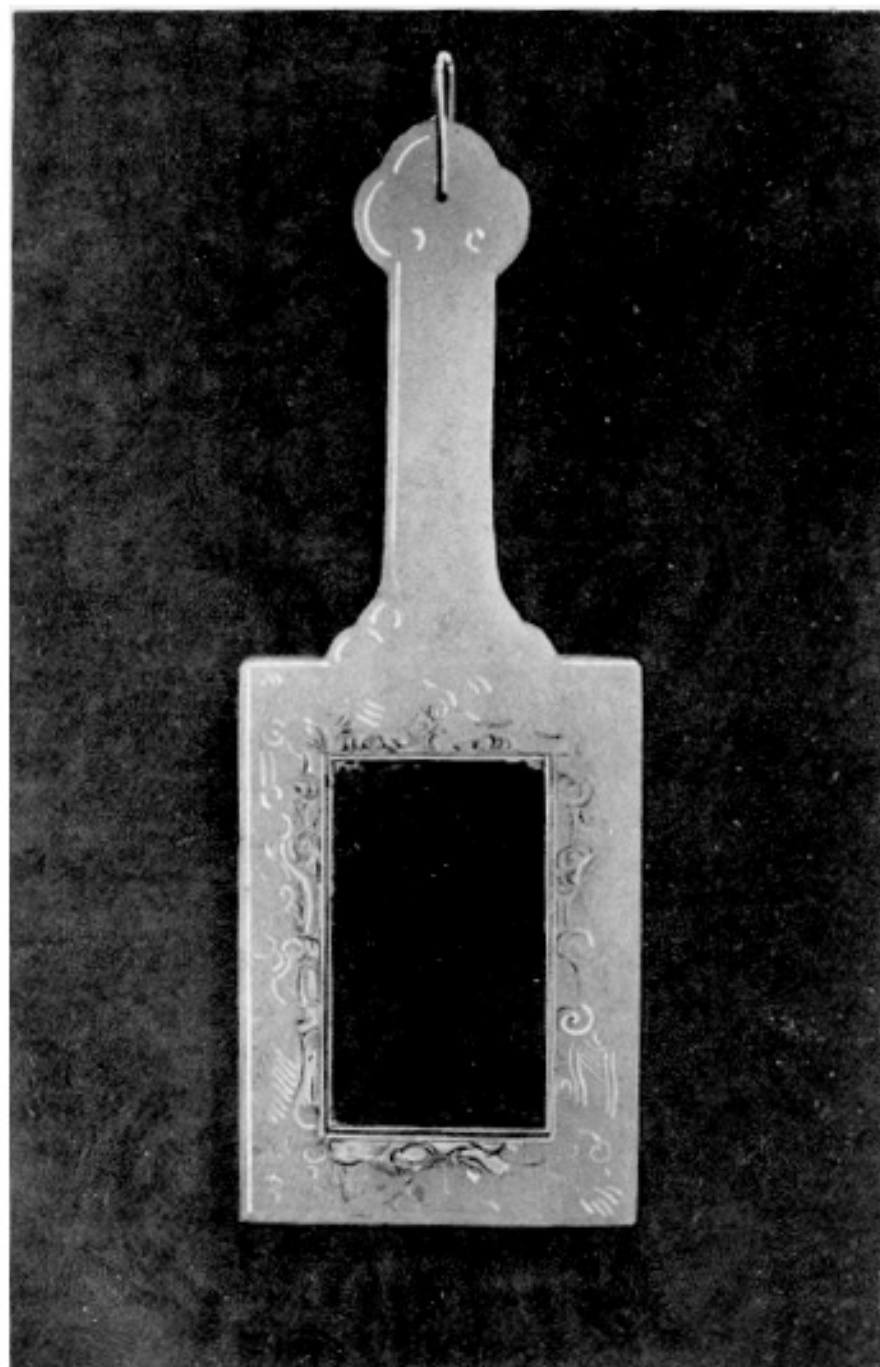


Planche LXXXI. — Plaque ayant sensiblement la même forme que celles qui furent créées par Minh - Mạng en 1824.

Liste des grades de Mandarinat, fonctions et emplois (civils et militaires) donnant droit au part de la plaquette (Bàì).

GRADES FONCTIONS ET EMPLOIS (en caractères chinois)	TRANSCRIPTION	DEGRÉ ET CLASSE	TRADUCTION
<i>Civils.</i>			
輔政親臣	Phụ-Chánh Thân-Thân.	1-1	Régent (appartenant à la famille royale).
勤政殿大學士	Cần-Chánh-Điện Đại-Học-Sĩ.	1-1	4 colonnes de l'Empire
文明殿大學士	Văn-Minh-Điện Đại-Học-Sĩ.		
武顯殿大學士	Võ-Hiến-Điện Đại-Học-Sĩ.		
東閣殿大學士	Đông-Các-Điện Đại-Học-Sĩ.		
協佐大學士	Hiệp-Tá-Đại-Học-Sĩ.	1-2	Mandarin 1-2 fons de Ministre.
尙書	Thượng-Thư.	2-1	Ministre.
總督	Tổng-Đốc.	2-1	Chef de grande province.
參知	Tham-Tri.	2-2	Secrétaire d'Etat
巡撫	Tuần-Vũ.		Chef d'une province moyenne.
侍郎	Thị-Lang.		Assesseur.
府尹	Phủ-Doãn.		Chef de province à la Capitale.
布政	Bô-Chánh.	3-1	Adjoint au chef province (Intérieur).
守護使	Thủ-Hộ-Sứ.		Chef de service de garde de tombeau royal.
酒祭	Tê-Từ.		Directeur du Collège National.
大理寺卿	Dại-Lý-Tự-Khanh.		Mandarin honoraire.
太常寺卿	Thái-Thường-Tự-Khanh.	3-2	Adjoint au chef de province à la Capitale. Directeur adjoint du Collège National. Juge provincial. Chef de service de l'Enseignement provincial. Honoraire.
府丞	Phủ-Thừa.		
司業	Tư-Nghiep.		
按察	Án-Sát.		
督學	Đốc-Học.	3-2	Juge provincial. Chef de service de l'Enseignement provincial.
光祿寺卿	Quang-Lộc-Tự-Khanh.		

GRADES FONCTIONS ET EMPLOIS (en caractères chinois)	TRANSCRIPTION	DEGRÉ, CLAS- SIF.	TRADUCTION
鶴臚寺卿	Hồng-Lô-Tự-Khanh.	4-1	Honoraire.
侍讀學士 郎中	Thị-Độc Học-Sĩ. Lang-Trung.	Inférieurs 4-1	Chef des bureaux des Ministères Honoraire.
光祿寺少卿	Quang-Lộc-Tự-Thiếu-Khanh.	Inférieurs	
掌印 祠祭使	Chưởng-Ấn. Từ-Tê-Sứ.	Inférieurs 4-2	Chef des Censeurs. Chargé du service du Culte.
侍講學士 鴻臚寺少卿	Thị-Giang-Học-Sĩ. Hồng-Lô-Tự-Thiếu-Khanh.	Inférieurs	Honoraire.
御史 侍讀 監正 員外	Ngự-Sứ. Thị-Độc. Giám-Chánh. Viên-Ngoại.	Inférieurs 5-1	Censeur. Honoraire. Charge du service astronomique. Sous-chef des Bureaux des Ministères.
知府 御醫 承旨 教授	Tri-Phủ. Ngự-Y. Thừa-Chỉ. Giáo-Thọ.	5-2	Préfet. Médecin du Roi. Secrétaire des Ministères. Professeur d'école d'une préfecture.
侍講 主事	Thị-Giang. Chủ-Sự.		Honoraire. Sous-chef des bureaux des Ministères.
正官五 左院判	Ngũ-Quan-Chánh. Tả-Viện-Phán.	6-1	Service astronomique. Service médical.
著作 知縣 修撰 知州	Trước-Tác. Tri-Huyện. Tu-Soạn. Tri-Châu.		Honoraire. Sous-Préfet. Honoraire. Chef d'une Sous-préfecture (Haute région).
司教	Tư-Giao.	6-2	Chef d'une branche de la famille royale.
通判 司務 臺郎 靈臺 訓導	Thông-Phán. Tư-Vụ. Linh-Đài-Lang. Huân-Đạo.		Chef d'un bureau de province Sous-chef de bureau de Ministère Service astronomique. Professeur d'école d'une sous-préfecture.
編修 經歷	Biên-Tu. Kinh-Lịch.	7-1	Honoraire. Sous-chef de bureau de province.

GRADES, FONCTIONS ET EMPLOIS (en caractères chinois)	TRANSCRIPTION	DEGRÉ ET CLASSE	TRADUCTION
檢討 典籍 典簿 供奉 侍詔	Giêm-Thảo. Điền-Tịch. Điền-Bộ. Cung-Phụng. Đãi-Chiều.	7-2 8-1 8-2 9-1 9-2	Honoraire. — — — —
Militaires.			
中軍都統府掌 府事	Trung-Quân-Đô Thống-Phủ- Chương-Phủ-Sự	1-1	ordres de maréchalat.
前軍都統府掌 府事	Tiền-Quân-Đô Thống-Phủ- Chương-Phủ-Sự		
左軍都統府掌 府事	Tả-Quân-Đô Thống-Phủ- Chương-Phủ-Sự		
右軍都統府掌 府事	Hữu-Quân-Đô Thống-Phủ- Chương-Phủ-Sự		
後軍都統府掌 府事	Hậu-Quân-Đô Thống-Phủ- Chương-Phủ-Sự		
都統府都統	Đô-Thống-Phủ- Đô-Thống.	1-2	Général de division.
統制	Thống-Chê.	2-1	(Général de Brigade.
提督	Đê-Độc.	2-1	
掌衛	Chương-Vệ.	2-2	
副提督	Phó-Đê-Độc.		
京車都尉	Kinh-Xa-Đô-Uý.	3-1	(Chambellan de 1 ^{re} classe.
一等侍衛	Nhất-Đẳng Thị-Vệ		
領兵	Lãnh-Binh.		
親兵衛尉	Thân-Binh Vệ-Uý.		
禁兵衛尉	Cấm-Binh Vệ-Uý.	3-2	Lieutenant-Colonel. Sous-Lieutenant.
副領兵	Phó-Lãnh-Binh.		
親兵副衛尉	Thân-Binh Phó-Vệ		
禁兵副衛尉	Uý Cấm-Binh Phó-Vệ Uý		

GRADES, FONCTIONS ET EMPLOIS (en caractères chinois)	TRANSCRIPTION	DEGRÉ ET CLASSE	TRADUCTION
精兵衛尉 驍騎都尉	Tinh-Binh Vệ-Uý. Kiêu-Kỵ Đô-Uý.	Inférieurs } 3-2	
二等侍衛 精兵副衛尉	Nhị-Đẳng Thị-Vệ. Tinh-Binh Phó-Vệ Uý.		
管奇 扶馬都尉	Quản-Cơ. Phò-Mã Đô-Uý.	4-1	Chambellan de 2 ^e classe.
副管奇 驍都尉	Phó-Quản-Cơ. Kỵ-Đô-Uý.		
三等侍衛 禁兵正隊	Tam-Đẳng Thị-Vệ. Cấm-Binh Chánh- Đội.	4-2	Gendre du Roi.
錦衣校尉	Cấm-Y Hiệu-Uý.		
四等侍衛 精兵正隊	Tứ-Đẳng Thị-Vệ. Tinh-Binh Chánh- Đội.	5-1	Chambellan de 3 ^e classe.
禁兵率隊	Cấm-Binh Xuất-Đội.		
飛騎尉	Phi-Kỵ-Uý.	5-2	Chambellan de 4 ^e classe.
五等侍衛	Ngũ-Đẳng Thị-Vệ.		
恩驍尉	Ân-Kỵ-Uý.	6-1	Chambellan de 5 ^e classe.
精兵正隊長	Tinh-Binh Chánh- Đội-Trưởng.		
奉恩尉	Phụng-Ân-Uý.	6-2	
正八品司匠	Chánh-Bát-Phẩm Ty-Tượng.		
承恩尉	Thừa-Ân-Uý.	7-1	
正九品匠目	Chánh-Cửu-Phẩm Tượng-Mục.		
	Tùng-Cửu-Phẩm Tượng-Mục.	7-2	
		8-1	
		8-2	
		9-1	
		9-2	
<i>Service du Palais.</i>			
參佐 輔衛 卸前通事	Tham-Tá Phụ-Đạo. Ngự-Tiền-Thông Sự.	3-1	Chef de Bureau du Roi et Précep- teur des Princes. Interprète du Roi.
御前文護駕	Ngự-Tiền Văn-Hộ- Giá.		
卸前武護駕	Ngự-Tiền Võ-Hộ- Giá.		
			Secrétaire du Roi.
			Officier d'ordonnance du Roi.

GRADES, FONCTIONS ET EMPLOIS (en caractères chinois)	TRANSCRIPTION	Degré et Classe	TRADUCTION
管理侍衛 管顏侍衛	Quản-Lý Thị-Vệ. Quản-Lãnh Thị-Vệ	3-1 3-2	Chef du Service des Chambellans. Chef des Chambellans.
<i>Conseil du Tôn-Nhơn.</i>			
左尊鄉 右尊人	Tả-Tôn-Khanh. Hữu-Tôn-Nhơn.	3-1 3-2	
<i>Membres titrés de la famille royale.</i>			
郡公 縣侯 鄉公 鄉侯 縣外侯 亭侯 助國卿 佐國卿 助國卿 奉國卿 助國郎	Quận-Công. Huyện-Hầu. Hương-Công. Hương-Hầu. Kỳ-Ngoại-Hầu. Đình-Hầu. Trợ-Quốc-Khanh. Tả-Quốc-Khanh. Trợ-Quốc-Úy. Phụng-Quốc-Khanh. Trợ-Quốc-Lang.		
<i>Nữ-Quan (Servantes du Palais).</i>			
令事 管事 從事 管班 管女 尊奉直 老婢 乳嫗 班人	Lệnh-Nhơn. Quản-Sự. Tùng-Sự. Quản-Ban. Tôn-Nữ-Phụng-Trực. Lão-Tỷ. Nhũ-Bảo. Ban-Nhơn.		



Planche LXXXII. — Plaquette en ivoire pour les Thî - Vê. — En haut, recto (à gauche) : «Thî Vê de 4e classe » ; verso (à droite) : nom du titulaire. — En bas, recto (à gauche) «Thî - Vê de 5e classe » ; verso (à droite) : nom du titulaire.



Ng. Thi

Planche LXXXIII. — Plaquette en argent pour les Thị - Vệ. — Recto (à gauche) : «Thị - Vệ de 4e classe » ; verso (à droite) : nom du titulaire.

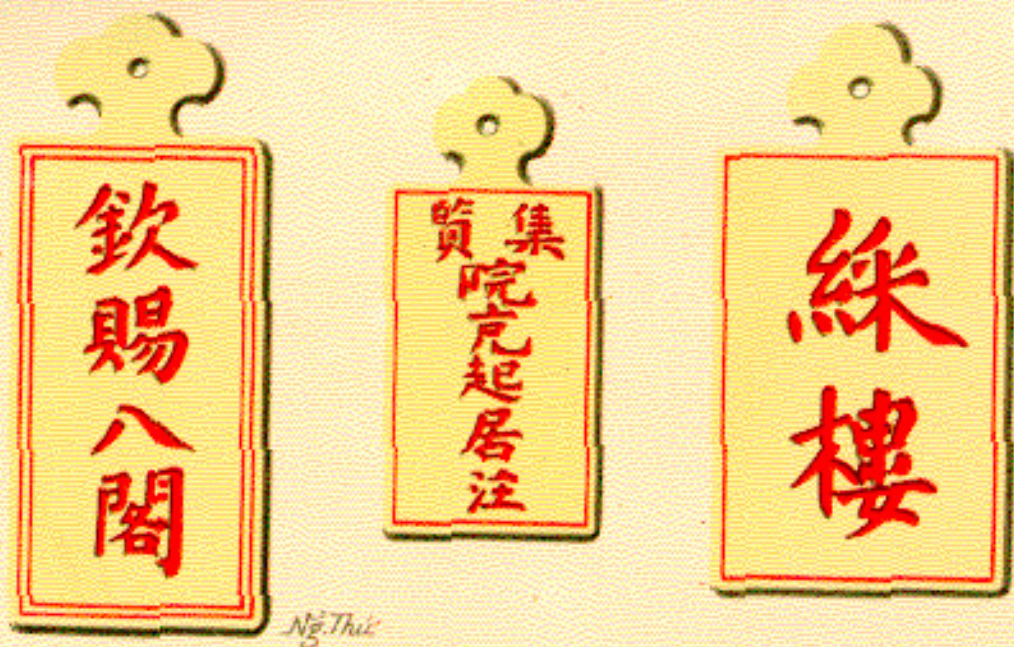


Planche LXXXIV. — Plaquette en ivoire autorisant l'entrée au Palais.



Planche LXXXV. — Plaquette en or pour les membres du Cơ-Mật ou Conseil Secret ; — Recto (à gauche) : « Grand serviteur du Conseil Secret » ; verso (à droite) : « (l'Empereur) Khải-Định par diplôme a donné »



Ng. Thũ

Planche LXXXVI. — Plaquette en ivoire de grands Chanceillers.
Hiệp - Tá Đại - Học - Sĩ

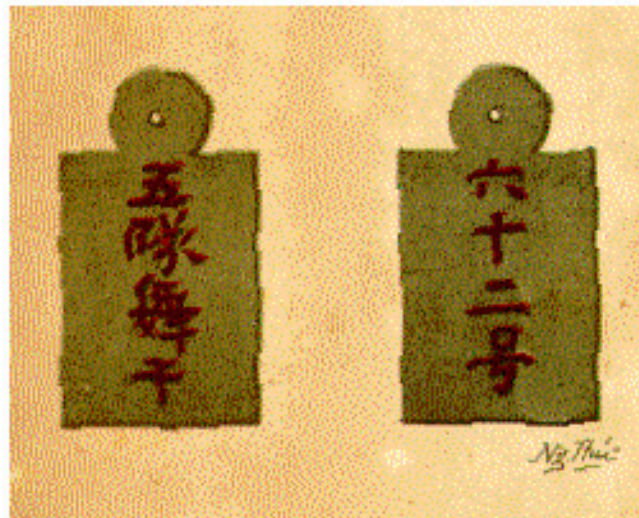


Planche LXXXVII. — Plaquette en plomb pour les
soldats et ouvriers appelés au Palais
(ne sont plus en usage).



Planche LXXXVIII. — Plaquettes en corne pour les lauréats des concours militaires (ne sont plus en usage).



N^o 3. Thuc



Planche LXXXIX. — Plaquettes en ébène pour les soldats (ne sont plus en usage).

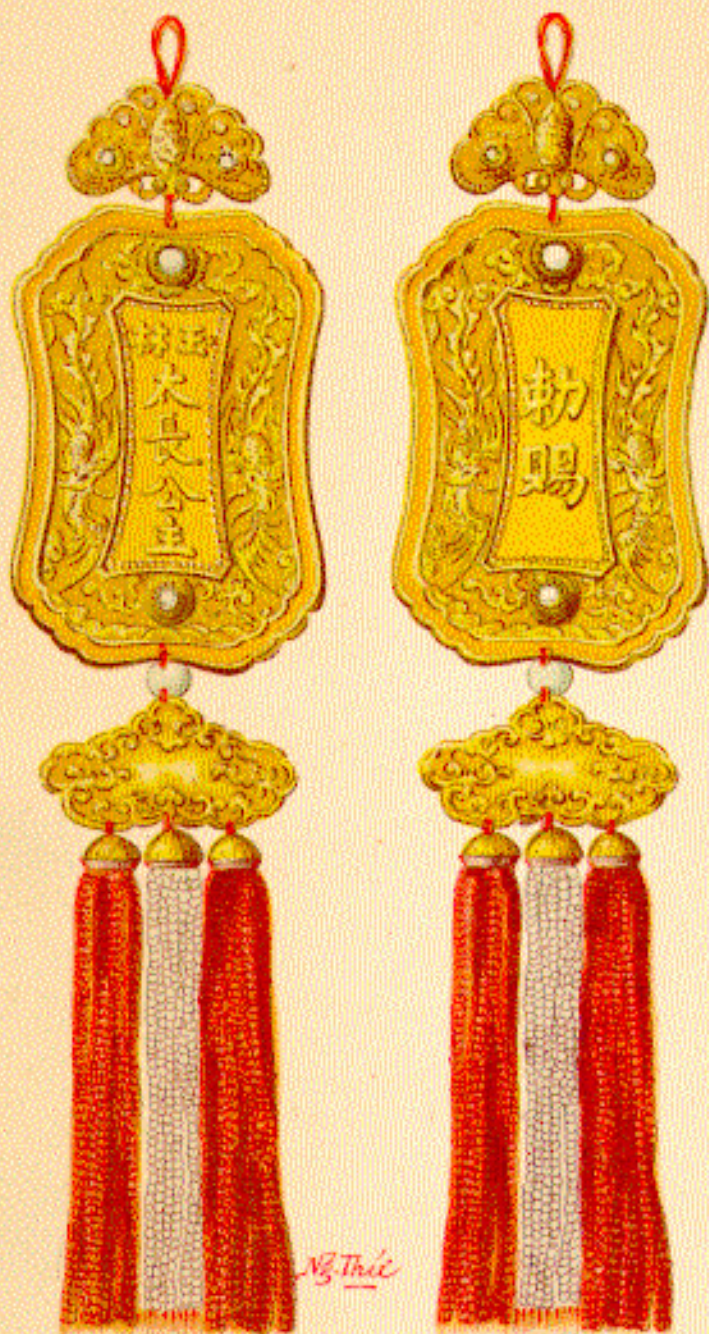


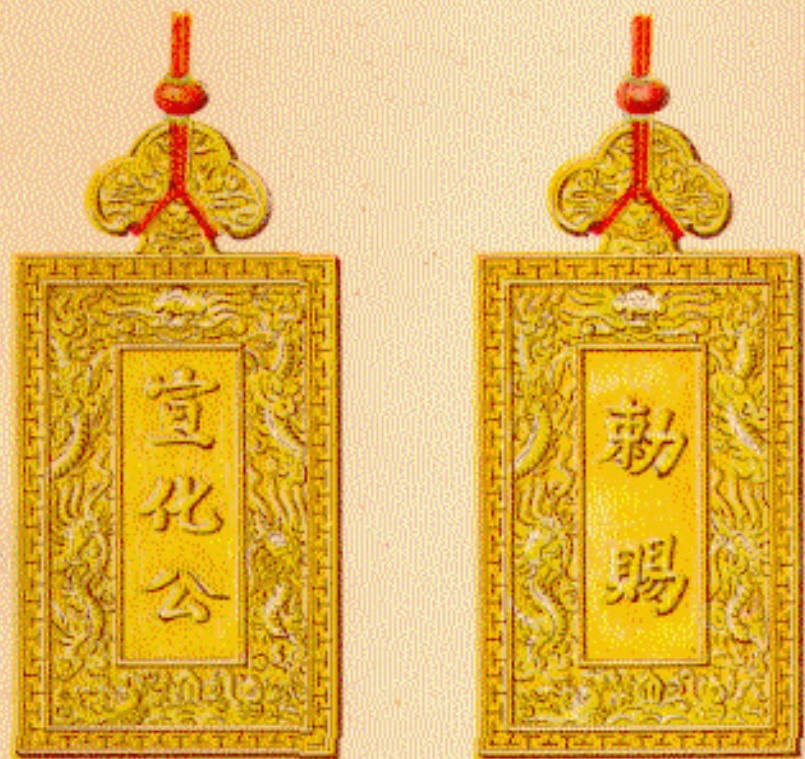
Planche XC. — Plaquette en or pour les princesses du sang. —
 Dans le cas présent, insigne de la Princesse Ngọc -Lâm,
 sœur aînée de S. M. Khai -Định.



Planche XCI. — Plaquette ovale en ivoire pour les dames de service au Palais ou aux tombeaux.

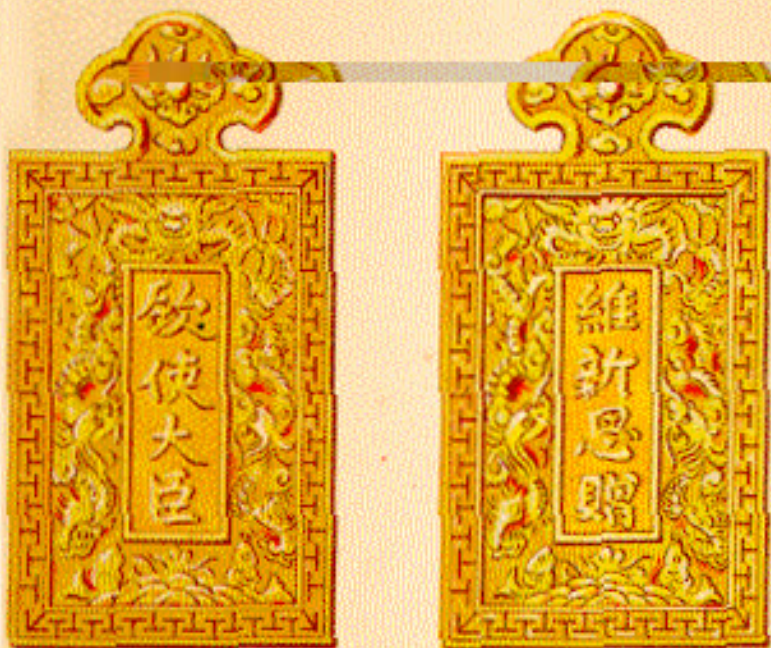


Planche XCII. — Plaquette rectangulaire en ivoire pour les dames de service au Palais ou aux tombeaux.



Ng. Thúc

Planche XCIII. — Plaquette en or pour les princes du sang.
 Dans le cas présent, plaquette du Prince Tuyên -Hóa,
 frère de l'ex -Empereur Thành -Thái.



Ng. Thúc

Planche XCIV. — Plaquette d'honneur en or pour les hauts fonctionnaires français. — Dans le cas présent, plaquette du Résident Supérieur en Annam.



Ng-Thil

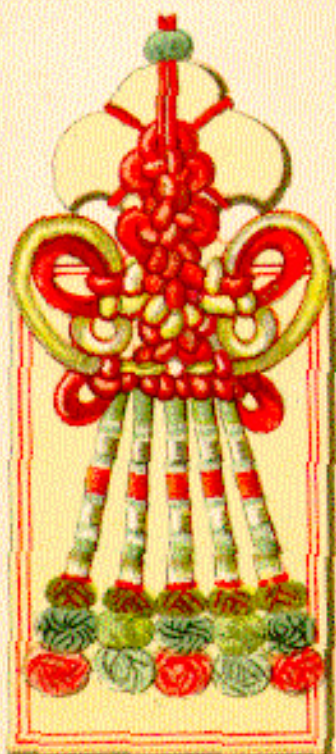
Planche XCV. — Plaquette en argent pour les membres de la
Chambre consultative indigène de l'Annam.



Planche XCVI. — Plaquette de Tham -Tri (du Ministère de l'Intérieur),
avec cordon rouge.



Planche XCVII. — Plaquette de Tham -Tri (du Ministère de l'Intérieur),
avec cordon vert, insigne de deuil.

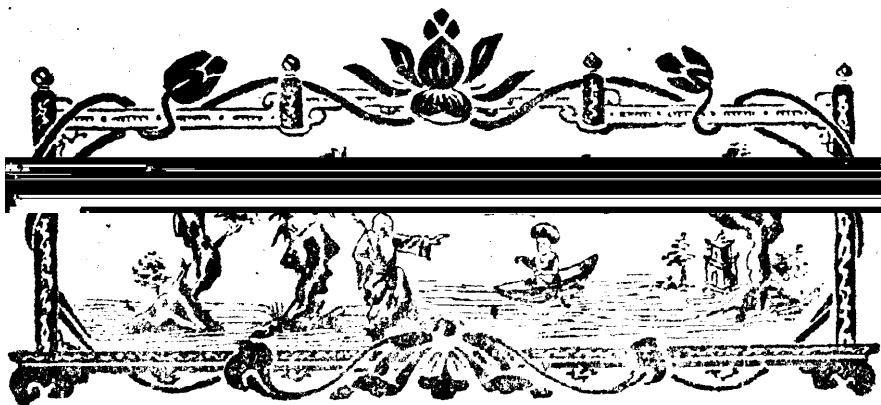


Ng Tze

Planche XCVIII. — Plaquettes en ivoire : en haut, de Ministre de l'Intérieur en fonction ; en bas, de Ministre des Rites en cesraile.



Planche XCIX. — Manière de porter la plaquette mandarinale.



LES GRANDES FIGURES DE L'EMPIRE D'ANNAM

NGUYỄN-SUYỄN

DOCUMENTS COMMUNIQUÉS PAR

P. BRÉDA

Administrateur des Services Civils.

ANNOTÉS PAR

L. CADIÈRE

Des Missions Étrangères de Paris.

DOCUMENT I — *Biographie* (1).

Nguyễn-Suyễn (2) était originaire de Phước-Điện, dans le Khánh-Hoà. Il se distingua dans les événements de Bangkok (3) et fut placé à la tête du *hiệu* (fortin, bataillon) de l'arrière du *dinh* (camp, brigade) des troupes du centre (4). En *đinh-vị* (1787), il vint à Gia-Định (Saigon), à la suite de l'empereur et obtint le grade de Commandant de régiment des *Tổng-Nhung* (5). En *canh-tuất* (1790), il fut placé à la tête du régiment de la Marine de l'arrière (5), puis commanda le *hiệu* (fortin, bataillon) de *Trung-Dực* (7), et fut prom

Chef de *chi* (branche, légion) du *chi* de Hữu-Thuận, du *dinh* (camp, brigade) de la Marine du centre (8) et passa au *dinh* de la Marine d'arrière (8 bis), tout en conservant le commandement du *chi* de Hữu-Thuận. Il suivit le Conseiller Nguyễn-Văn-Nhàn et combattit les rebelles sur mer à Đổ-Bà (9). En *quí-sứu* (1793), il prit les fonctions de Commandant de place du Bình-Khang (10). L'empereur, jugeant que Suyễn avait un grand âge, ne voulut pas lui imposer les fatigues des combats, c'est pourquoi il lui confia une partie du royaume. En *giáp-dần* (1794), au printemps, la citadelle de Diên-Khánh fut assiégée, et Suyễn se trouva dans la place (11). Lorsque les ennemis se furent retirés, Suyễn reprit les fonctions qu'il exerçait auparavant. En *kỷ-vị* (1799) (12), l'empereur s'avança pour attaquer Qui-Nhơn, et Suyễn eut la garde du grenier provisoire de Cù-Mông ; il réquisitionna les milices des villages des deux préfectures de Bình-Khang et de Diên-Khánh et les répartit aux endroits nécessaires pour la garde du pays. En automne, il mourut en fonction.

Il fut promu, à titre posthume, Général de régiment (13), et l'empereur accorda une subvention abondante. La 3^e année de Gia-Long (1804), sa tablette fut placée dans le temple des Illustres et des Fidèles (14). La 6^e année (1807), il fut classé dans la seconde catégorie des Serviteurs Méritants des affaires de Bangkok (15), et on attribua des hommes de corvée à son tombeau, La 9^e année (1810), sa tablette fut placée dans le temple des Serviteurs Méritants de l'époque de la Restauration (16).

Il n'eut pas de postérité.

ANNOTATIONS

(1) Extrait de *Đại-Nam-chính-biên-liệt-truyện-sơ-tập*, ou Biographies de Gia-Long, livre 14, folios 1, 2.

(2) Les Biographies donnent, comme nom de ce personnage : Nguyễn-Suyễn 阮湍 ; un texte communiqué par M. Breda, qui est peut-être l'inscription tombale, porte : Nguyễn-Văn-Suyễn 阮文湍 ; le Diplôme d'anoblissement posthume (Document X), porte : Nguyễn-Phước-Suyễn 阮福湍. J'adopte la forme simple : Nguyễn-Suyễn.

(3) Allusion aux événements qui, par deux fois, forcèrent Nguyễn-Ánh, le futur Gia-Long, à se réfugier à la Cour du Siam, et aux campagnes que les troupes de Nguyễn-Ánh firent contre les Tây-Sơn, avec l'aide de contingents siamois.

(4) Trung-Quân-Dinh Hậu-Hiệu 中軍營後校.

(5) Tổng-Nhung Cai-Cơ 總戎該奇.

Sur la prise de Saigon par Nguyễn-Ánh et la participation de Nguyễn-Suyễn, voir Document II.

(6) Hậu-Thủy-Cơ 後水奇.

(7) Trung-Dực-Hiệu 中翊校.

(8) Trung-Thủy-Dinh Hữu-Thuận-Chi Trưởng-Chi 中水營右順支長支. Voir, pour cette nomination, Document III.

C'est en l'année *mậu-thân* (1788), à la 8^e lune (31 Août - 29 Septembre), après la prise de Saigon (cet événement eut lieu le 7 Septembre), que nous voyons apparaître pour la première fois, dans les Annales de Gia-Long, (livre 3, folio 17) quelques-uns des termes désignant les fonctions militaires, que nous avons ici. La terminologie protocolaire tant civile que militaire de l'époque de Gia-Long est encore à étudier. On peut dire ici, pour faciliter la compréhension des Documents relatifs à Nguyễn-Suyễn, que l'armée était divisée, en suivant un ordre ascendant, en *thuyền* 船 (compagnies, pour certaines armes) ; *đội* 隊 (compagnies, pour la majorité des troupes) ; *hiệu* 校 (littéralement : « fortin », bataillon) ; *chi* 支 (légion) ; *vệ* 衛 ou *cơ* 奇 (régiments, suivant les troupes) ; *dinh* 營 (brigades, ou régiments d'un rang plus élevé, parfois même corps d'armée) ; *quân* 軍 (corps d'armée). Le grade des officiers montait suivant l'importance de ces corps de troupes.

(8 bis) Cette nomination se rapporte peut-être au Document III bis, ou au Document IV.

(9) Sur ces faits, voir Document IV.

(10) Bình-Khang Lưu-Thủ 平康留守. Voir Document V.

(11) Voir Document VI.

(12) Les Biographies portent : année *ât-vị* 乙未, mais c'est une erreur il n'y a pas d'année *ât-vị* à cette époque, et l'année *ât-mẹo*, 1795, ne correspond pas aux événements. C'est *kỷ-vị* 己未, 1799, qu'il faut lire ; le Document IX, qui concerne le fait mentionné ici, confirme cette correction.

(13) Chương-Cơ 掌奇

(14) Hiển-Trung 顯忠

(15) Vọng-Các-Công Nhị-Đẳng 望閣功二等

(16) Trung-Hưng Công-Thần 中興功臣

* * *

DOCUMENT II. — 13 Août 1787 ou 24 Juillet 1788 (?)

Décret de mission pour le Commandant du *hiệu* (fortin, bataillon) d'arrière du *dinh* (camp, brigade) du centre, délégué impérial, Commandant de régiment des Tổng-Nhung Marquis de Suyễn-Chánh (17). C'est un homme d'une fidélité éprouvée, d'une intelligence et d'une bravoure reconnue, d'un esprit prompt comme la flèche ; dont les

efforts n'ont qu'un but : aider l'empereur et sa famille ; qui, depuis de longues années, [a bravé] les flèches et les balles . . . il commande les troupes, il doit porter secours. Il est chargé de conduire [les troupes] de son ressort. . . pour combattre les rebelles Tâ-y-[Sôn], exterminer leurs chefs, prendre la citadelle tout comme on casse une branche sèche, pacifier le royaume , . . . prendre comme on fond un bambou, afin de s'acquérir un mérite éclatant. Plus tard, en ce qui concerne les louanges et les honneurs, on ne ménagera ni les récompenses ni les grades. Mais, s'il ne se montre pas digne de son rang, il sera passible des peines édictées par les lois. Grand respect à ceci. Mission spéciale.

Cảnh-Hung, 4 [8^e] année, ou 4 [9^e] année, 6^e lune, 21^e jour (13 Août 1787 ou 24 Juillet 1788) (18).

ANNOTATIONS.

(17) Trung-Quân-Dinh, Quán-Hầu-Hiệu, Khâm-Sai. Tổng-Nhung Cai-Cor, Suyễn-Chánh-Hầu, 中軍營管後校欽差總戎該奇湍政侯.

(18) Le premier caractère seulement de l'année de règne, celui qui désigne les dizaines, est visible ; le second fait défaut, par suite d'une déchirure. Il s'agit d'une quarantième année de Cảnh-Hung, donc, de 1779 à 1788, Mais la teneur du Document nous permet de préciser la date d'une façon plus exacte : Nguyễn-Suyễn est chargé de mener ses troupes à l'assaut d'une citadelle. Or, c'est Saigon que visait à ce moment Nguyễn-Ánh ; par ailleurs, la Biographie du mandarin (Document I) nous apprend que Nguyễn-Suyễn vint à Saigon à la suite de Nguyễn-Ánh, en 1787. On peut donc faire deux hypothèses : ou bien cet ordre de service a été donné la 48^e année de Cảnh-Hung, 1787, et le 4 Août, lorsque Nguyễn-Ánh, qui devait quitter Bangkok le 13 Août de cette même année 1787 (Maybon : *Histoire moderne Pays d'Annam*, p. 223), réunissait toutes ses troupes et les exhortait à combattre vaillamment pour cette campagne au succès de laquelle il attachait une grande importance ; ou bien il a été donné en la 49^e année de Cảnh-Hung, 1788, et alors le 24 Juillet, quelques semaines avant l'assaut final qui, le 7 Septembre 1788 (Ch. Maybon, *ibid.*, p. 224), devait faire tomber la place de Saigon entre les mains de Nguyễn-Ánh. La première date est plus probable, parce que confirmée par la Biographie (Document I), dont les auteurs ont dû avoir entre les mains des documents non lacérés.

DOCUMENT II bis (18 bis) — ? ?

.....
..... qu'il en prenne connaissance. A l'heure actuelle, le gros des forces est campé à la circonscription de Tân-Châu (18 ter). Le moment est propice pour réorganiser et compléter .

.....
Il convient d'envoyer le Marquis de Suyễn-Đức (18 quater) pour qu'il se mette à la tête de ses troupes et de toutes les jonques .

.....
..... région, qu'il s'informe si c'est vrai, qu'il transporte les canons (ou fusils) et la poudre au fortin, qu'il reste .

.....
..... arrivé à la résidence du Souverain, il se conformera aux ordres qu'il recevra. En route, qu'il soit diligent et circonspect. Si pas
..... mission.

ANNOTATIONS.

(18 bis) Ce Document est rédigé en langue vulgaire.

(18 ter) Tân-Châu-Đạo 新洲道. D'après le *Gia-Đinh thông-chí*, traduction Aubaret, p. 262, il y avait un fort de Tân-Châu-Đạo, dans l'île Dinh-Châu 瀛洲, appelée vulgairement Cù-Lao-Giên 均宮延, à 117 lý (d'après mon édition manuscrite en caractères de l'ouvrage, 47 lý) à l'Ouest de la citadelle de Vĩnh-Long. Si c'est bien le même endroit que celui qui est mentionné dans le présent Document, Nguyễn-Ánh arriva dans cette région, après son départ de la Cour de Siam, marchant sur Saigon, à la 7^e lune (13 Août - 12 Septembre) de l'an *đinh-vị*, 1787 (Annales Gia-Long, livre 3, folio 3). Je me base sur cette hypothèse pour placer ce Document, qui a perdu sa date, après le Document II, qui, lui aussi, à une date incertaine, à laquelle toutefois quelques éléments permettent de donner une certaine précision. Je ne saurais dire lequel de ces deux Documents a précédé l'autre, mais les deux ont dû se suivre à très peu d'intervalle.

(18 quater) Le Document V, daté du 17 Juin 1793, porte aussi, comme titre de marquisat, les deux caractères Suyễn-Đức 瑞德, au lieu de Suyễn-Chánh 瑞政, que nous voyons ordinairement. On pourrait donc

se baser sur ce fait pour dater ce Document II bis, et conclure que le fort où **Nguyễn-Suyền** devait faire transporter canons et munitions était la citadelle de Diên-Khánh, dont il venait d'être nommé Commandant, le 17 Juin 1793. Mais, je préfère tenir compte davantage de l'indice qui nous est fourni par la mention du *đạo* de Tân-Châu, comme je l'ai dit ci-dessus, note 18 ter.



DOCUMENT III. — 5 Novembre 1791.

Le Grand Conseil envoie le Délégué impérial, Commandant de régiment des **Tổng-Nhung** du *hiêu* (fortin, bataillon) **Trung-Dực**, du *dinh* (camp, brigade) des troupes du centre, Marquis de **Suyền-Chánh** (19). Le soin des champs et le souci des armes vont de pair : telle est la règle du moment présent. Il convient de l'envoyer... pour remplir les fonctions de **Trưởng-Chi** du *chi* (branche, légion) de **Hữu-Thuận** (20), commander les officiers en ressortissant : les **Trưởng-Hiệu**, les **Cai-Đội**, les **Đội-Trưởng** (21), ainsi que les hommes de troupes, et se joindre aux troupes du centre, pour exécuter les ordres et combattre les ennemis. Le principal devoir est d'encourager et de nourrir les troupes et la population... de s'exercer aux manœuvres, en attendant le moment de livrer bataille. Les bons services seront récompensés ; tout manquement au devoir qui dérangerait... sera jugé d'après le code militaire. Telle est la mission.

Cánh-Hưng, 52^e année, 10^e lune, 10^e jour (5 Novembre 1791).

ANNOTATIONS

(19) **Trung-Quân-Dinh Trung-Dực-Hiệu**, **Khâm-Sai**, **Tổng-Nhung Cai-Cơ**, **Suyền-Chánh-Hầu**, 中軍營中翊校欽差總戎該奇湍政侯.

(20) **Hữu-Thuận-Chi Trưởng-Chi**, 右順支長支.

(21) **Trưởng-Hiệu**, 長校 ; **Cai-Đội** ; 該隊 ; **Đội-Trưởng** 隊長.



DOCUMENT III bis (21 bis). — ? ?

. le Commandant de régiment des **Tống-Nhung**,
Marquis de **Suyễn-Đức**, pour qu'il prenne le commandement des
trois *đội* (compagnies) du *hiệu* (fortin, bataillon) d'arrière. Quant au
đội du centre, le chef de *hiệu* prendra le commandement de deux
barques.

. envoyer le Commandant de compagnie,
Marquis de **Lịch-Sách**, qui s'occupera de la droite et de la gauche à
la compagnie du centre. Pour la compagnie de gauche, ...
le Délégué impérial.

. compagnie, pour prendre le commandement de deux
barques. A la compagnie de droite, le Délégué impérial, Comman-
dant de régiment, (Marquis) de **Hương-Dũng**

. port barques. Dans les mouvements en avant
ou en arrière, dans la marche comme au repos, il faut se suivre les
uns les autres suivant l'ordre. Si on rencontre les ennemis, alors . . .

. [Commandant de] compagnie, se conformera au signal du
Commandant de *hiệu* (bataillon) : les deux barques des côtés se con-
formeront au signal du Commandant de compagnie. Si on rencontre
les ennemis

. alors le Commandant de compagnie, suivant les rè-
glements militaires, le fera connaître aux troupes. Si en abandonne le
Commandant de compagnie sans le secourir, les deux barques

. les règlements militaires, alors
on sera puni suivant ce qui a été convenu. Grand respect

. 2^e lune, 14^e jour.

ANNOTATIONS

(21 bis) Je place ce Document après l'année 1791, parce que l'on y mentionne la nomination de **Nguyễn-Suyễn** comme Commandant des trois *đội* du *hiệu* de l'arrière, et que nous voyons, dans la Biographie (Document I), que c'est après avoir été nommé dans le *dinh* du Centre (Document III), en 1791, qu'il passa dans le *dinh* de l'arrière.

Ce Document paraît devoir être rapproché du Document IV, et se placer soit avant, soit plus probablement après le 24 Mai 1793, — Sur le titre de marquisat, **Suyễn-Đức** et non **Suyễn-Chánh**, voir ce qui est dit ci-dessus, note 18 quater.

*
* *
*

DOCUMENT IV - 24 Mai 1793.

Décret de mission pour le Marquis de Suyễn-Chánh, Commandant de régiment des *Tổng-Nhung*, Délégué impérial, Commandant le *chi* (branche, légion) de *Hữu-Thuận* du *dinh* (camp, brigade) de la Marine des troupes du centre (22). Il convient de lui permettre de remplir les fonctions de (Commandant du) *chi* d'arrière du *dinh* de la Marine d'arrière (23), de conduire les officiers et les hommes de troupe sous sa dépendance pour mener les jonques de transport, de s'approvisionner de toutes les choses nécessaires et veiller à une stricte discipline dans les combats sur mer. Il se conformera aux ordres du Délégué impérial, Commandant de régiment des *Tổng-Nhung*, Protecteur, Marquis de *Nhàn-Vân*, qui commande le *dinh* de la Marine d'arrière (24), dans les dispositions à prendre pour combattre les ennemis. Le principal devoir est d'approfondir l'art de la stratégie et de s'appliquer aux travaux de la guerre. Celui qui brandit la lance contre les ennemis du royaume doit sortir victorieux du combat ; celui qui fait claquer la rame jurant de pacifier le royaume ne trouve personne devant lui pour lui résister. Tout manque d'attention à observer les règlements militaires sera puni suivant toute la rigueur des lois. Grand respect à ceci. Mission spéciale.

Cánh-Hưng, 54^e année, 4^e lune, 15^e jour (24 Mai 1793).

ANNOTATIONS

(22) Trung-Quân Thủy-Dinh Quân Hữu-Thuận-Chi, Khâm-Sai, *Tổng-Nhung* Cai-Cơ, Suyễn-Chánh-Hầu, 中軍水營管右順支欽差總戎該奇端政侯.

(23) Hậu-Thủy-Dinh Hậu-Chi, 後水營後支.

(24) Khâm-Sai, *Tổng-Nhung* Cai-Cơ, Bảo-Hộ, Quân Hậu-Thủy-Dinh, *Nhàn-Vân-Hầu*, 欽差總戎該奇保護軍後水營閑雲侯

Ce grand mandarin avait été envoyé en mission spéciale par Nguyễn-Ánh, en 1788, auprès de M. Liot, missionnaire (*Nguyễn-Ánh et la Mission, documents inédits*, par L. Cadière; B. A. V. H., 1926, p. 41).



DOCUMENT V — 17 Juin 1793.

Décret de mission pour le Délégué impérial, du *chi* (branche, légion) d'arrière du *dinh* (camp, brigade) des troupes de mer d'arrière, Commandant de régiment des *Tổng-Nhung*, Marquis de *Suyễn-Đức* (25), qui est un homme consommé dans l'art militaire, ayant depuis longtemps rendu des services dans l'armée. Il convient de l'envoyer pour remplir les fonctions de *Lưu-Thủ* (Commandant de place, Gouverneur) de la province de *Bình-Khương* (26). Il aura, en cette qualité, à se mettre en rapport avec le Marquis de *Cẩn-Thận*, *Tham-Tri* (Assesseur) du Ministère de la Justice (3), qui exerce les fonctions de *Cai-Bộ* (27), et avec le Comte de *Lược-Tường* de l'ordre des Académiciens (28), qui exerce les fonctions de *Kỷ-Lục* (29), pour toutes les affaires concernant les soldats, les habitants, les procès, les impôts. Le principal devoir est de ménager et d'encourager la population en lui montrant un grand désir de pacification. Il faut aussi inscrire les fugitifs, afin de se concilier les hésitants. S'il n'apporte pas toute la prudence voulue dans l'accomplissement de son devoir, il sera puni suivant toute la rigueur des lois. Grand respect à ceci. Mission spéciale.

Cảnh-Hưng, 54^e année, 5^e lune, 10^e jour (17 Juin 1793) (30).

ANNOTATIONS.

(25) *Hậu-Thúy-Dinh Hậu-Chi, Khâm-Sai, Tổng-Nhung Cai-Cơ, Suyễn-Đức-Hầu. 後水營後支欽差總戎該奇湍德侯.*

On a déjà fait remarquer (L. Cadière : *Les Français au service de Gia-Long : leurs noms, titres et appellations annamites* ; B. A. V. H., 1920, p. 146, p. 160-167 ; *Les Diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau* ; id., 1922, p. 169, p. 171 ; A. Salles : *J. B. Chaigneau et sa famille* ; B. A. V. H., 1923, p. 61), que Chaigneau était nommé tantôt Marquis de *Thắng-Toán*, tantôt Marquis de *Thắng-Tài* ou de *Thắng-Đức*, et Vannier, soit Marquis de *Chân-Oai*, soit Marquis de *Chân-Thành* ou de *Chân-Võ*. Dans les Documents étudiés ici, nous voyons que le titre de marquisat de *Nguyễn-Suyễn* est habituellement *Suyễn-Chánh* ; mais nous avons aussi *Suyễn-Đức*. L'hypothèse donnée pour expliquer ce flottement se confirme. A cette époque, tout le monde, ou presque, était marquis ; il arrivait aux secrétaires de la chancellerie d'être embarrassés et de ne plus s'y reconnaître, dans cette multitude de titres ; le premier caractère du titre

étant ordinairement le nom individuel du titulaire, les scribes le citaient correctement ; quant au second caractère, ils le remplaçaient, quand il leur échappait et qu'ils n'avaient pas le temps de faire les recherches nécessaires, par un caractère à signification noble ; le caractère *Đức*, « vertu, vertueux », venait naturellement sous leur pinceau.

(26) Bình-Khang-Dinh *Lưu-Thủ* 平康營留守.

D'après la Géographie de Duy-Tân, livre 11, folios 1-4, c'est *Hiền-Vương* qui, en 1683, s'empara du territoire au Sud du Phú-Yên et le divisa en deux préfectures, Thái-Khang 太康 et Diên-Ninh ; en 1690, *Nghĩa-Vương* changea le nom de Thái-Khang en Bình-Khang 平康, et *Võ-Vương*, en 1742, changea le nom de Diên-Ninh 延寧 en celui de Diên-Khánh 延慶, et établit le *dinh* (province) de Bình-Khang, comprenant ces deux préfectures. En 1793, après que *Nguyễn-Ánh* eut repris le pays sur les *Tây-Sơn*, il nomma un Commandant de place, ou Gouverneur, *Lưu-Thủ*, un *Cai-Bộ*, mandarin des Finances, et un *Ký-Lục*, mandarin de la Justice, et fit élever une citadelle. Le Bình-Khang devint Bình-Hoà en 1804. Aujourd'hui, et depuis 1813, c'est la préfecture de Ninh-Hoà. Quant au Diên-Khánh, il a conservé son nom.

La citadelle de Bình-Khang, ou plutôt de Diên-Khánh puisque c'est au chef-lieu de cette préfecture qu'elle fut construite, est l'œuvre du Colonel Olivier. « Le roi. . . engagea M. Olivier, officier français, à lui faire une ville à l'euro péenne dans une des provinces nouvellement conquises. Elle était à peine achevée lorsque les rebelles y accoururent au nombre de quarante mille hommes, résolus de l'escalader ; mais tous leurs efforts furent vains (Lettre de M. Lavoué, du 13 Mai 1795, dans L. Cadière : *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long* ; B. E. F. E.-O, 1912, N°7, p, 33). Comme le siège de la citadelle eut lieu en Mai-Juin 1794, c'est donc en fin 1793 et premiers mois de 1794, que la citadelle fut construite.

Bien entendu, les Annales de Gia-Long (livre 6, folios 29, 30), lorsqu'elles mentionnent la construction de cette citadelle, ne parlent pas du Colonel Olivier. *Nguyễn-Ánh* retournant à Saigon, après l'échec de ses opérations contre *Qui-Nhơn*, passa à Bình-Khang (Ninh-Hòa actuel), à la 9^e lune (5 Octobre - 4 Novembre 1793), et y fit construire un fortin dont il confia la garde à *Nguyễn-Văn-Thành*. Il arriva ensuite à Nha-Trang, et voyant que l'ancien fortin de Ba-Bông 花芄 était propice tant à l'attaque qu'à la défense, il ordonna d'y élever une place forte. Les troupes, ainsi que 3.000 hommes du Bình-Thuận et 1.000 hommes du Thuận-Thành, y travaillèrent. Cette citadelle porte le nom de citadelle de Diên-Khánh, aujourd'hui de Khánh-Hòa 慶和. Ses murs avaient 4 mètres de haut et une longueur totale de plus de 2 kilomètres ; six portes y donnaient accès, une sur chacun des côtés Est et Sud, deux sur chacun des côtés Ouest et Nord ; sur les portes, il y avait des pavillons, et, aux quatre coins, des élévations en terre. Au bout d'un mois, donc vers Janvier 1794, les travaux étaient terminés. Mais on dit ailleurs (*Ibid.*, livre 7, folio 10), que l'on répara les dégâts causés par le siège des *Tây-Sơn*, à la 7^e lune de l'année *giáp-dân* (27

Juillet — 25 Août 1784), et qu'à la fin des travaux l'on fit de grandes distributions de vivres aux troupes.

Je donne, Planche CXV, un plan de la citadelle de Diên-Khánh, qui fait partie des archives du Commandant Lefebvre de Béhaine, et qui m'a été communiqué par M. A. Salles. Il pourra servir pour reconnaître, sur le terrain, l'emplacement de la citadelle qu'éleva le Colonel Olivier.

La lettre de M. Lavoué, citée ci-dessus, nous permet de dire avec certitude en quel endroit résidait Nguyễn-Suyễn, le nouveau Commandant de place : « Bình-Khang. . . était autrefois la résidence d'un gouverneur qui est maintenant à Nha-Trang ». Il est naturel que le gouverneur, après la construction de la citadelle de Diên-Khánh, se soit établi avec ses troupes dans cet endroit où il était plus à l'abri d'un coup de main des Tây-Sơn. C'est ce qui explique comment Nguyễn-Suyễn, d'après sa Biographie (Document I), se trouvait « dans la place », lorsque celle-ci fut investie.

Le terme de Bình-Khang désignait donc, comme circonscription territoriale, à l'époque où nous sommes, une préfecture, la préfecture actuelle de Ninh-Hoà, et une province formée de deux préfectures : Bình-Khang et Diên-Khánh, correspondant, à la province actuelle de Nha-Trang. — La citadelle de Bình-Khang, en réalité, était au centre de la préfecture de Diên-Khánh, à une dizaine de kilomètres à l'Ouest du centre actuel de Nha-Trang. — C'est pourquoi cette citadelle, qui n'existe plus d'ailleurs, porte, dans les documents, deux noms : citadelle de Bình-Khang, et citadelle de Diên-Khánh. Elle fut appelée, en 1814, la citadelle de Khánh-Hòa, car la province avait pris, cette même année, ce nouveau nom. Les fonctions de Commandant de place de Bình-Khang, qui furent confiées à Nguyễn-Suyễn, regardaient directement la circonscription territoriale de Bình-Khang, au sens large, la province, et indirectement la préfecture de Bình-Khang (Ninh-Hòa actuel), qui n'était qu'une partie de la province de Bình-Khang. Nguyễn-Suyễn résidait par conséquent, non pas au chef-lieu de la préfecture de Bình-Khang (Ninh-Hòa actuel), mais au chef-lieu de la province (*dinh*) de Bình-Khang, qui était la citadelle construite par le Colonel Olivier au chef-lieu de la préfecture de Diên-Khánh. C'est là qu'il fut assiégé (Document E), c'est là qu'il mourut, et c'est là qu'est son tombeau et son temple funéraire. — Toutes ces précisions ne sont pas inutiles, si l'on veut éviter des confusions.

(27) Tham-Tri Hình-Bộ Cẩn-Thận-Hầu 參知刑部謹慎侯. Il fut nommé en même temps que Nguyễn-Suyễn et se nommait Lê-Đăng-Khoa 黎登科 (Annales Gia-Long, livre 6, folio 18^b). A la 8^e lune de la même année (5 Septembre — 5 Octobre 1793), il passa, avec les mêmes fonctions, au Phú-Yên, et fut remplacé par Nguyễn-Y-Mân 阮伊縉 (*Ibid.*, livre 6, folio 27, ^b) — Le titre de Cai-Bộ 該簿 désignait, avant la restauration de Gia-Long, le Directeur du Bureau des Finances.

(28) Hàn-Lâm-Viện Lực-Tường-Bá 謹慎侯翰林院諒詳伯.

C'était **Đặng-Hữu-Đào 鄧有桃** ; il fut nommé en même temps que **Nguyễn-Suyền** (Annales Gia-Long, livre 6, folio 18). La province, nouvellement reprise sur les **Tây-Son**, était ainsi pourvue de tout son haut personnel administratif.

(29) Le **Ký-Lục 記錄** était, avant la restauration de Gia-Long, l'un des Directeurs du Bureau de la Justice.

(30) La nomination de **Nguyễn-Suyền** est mentionnée, dans les Annales de Gia-Long (livre 6, folio 18 ^b), à la 5^e lune.

* * *

DOCUMENT VI — 14 Mai 1794.

Le Duc de province, Généralissime, Prince héritier (31).

Uniquement envoie le Délégué impérial, Commandant de régiment des **Tống-Nhung**, exerçant les fonctions de Commandant de place du *dinh* (camp, province) de **Bình-Khang**, Marquis de **Suyền-Chánh** (32), pour se mettre en personne à la tête des troupes sous sa dépendance, après qu'elles auront été munies de toutes les armes nécessaires, se rendre à la région de **Đồng-Bò**, et simuler un grand déploiement de forces, afin que les ennemis soient trompés, croyant à l'arrivée de renforts, et que, par suite de panique, le désordre se mette dans leurs rangs. Le principal souci doit être de conformer sa manière d'agir aux circonstances et d'examiner la position de l'adversaire pour avoir l'avantage sur lui. C'est une affaire d'une importance capitale, et il faut s'en occuper avec habileté. Telle est la mission.

Cánh-Hưng, 55^e année, 4^e lune, 16^e jour (14 Mai 1794) (33).

ANNOTATIONS.

(31) **Đồng-Cung**, **Nguyễn-Soái**, **Quận-Công 東 元帥郡公**. C'est le Prince **Cánh**, fils aîné de **Nguyễn-Ánh**. — A la 9^e lune, 5 Octobre — 4 Novembre 1793, comme les armées **Tây-Son** s'avançaient du Nord, et que **Nguyễn-Ánh**, se repliant devant elles, était déjà arrivé à **Nha-Trang**, peut-être au delà, le prétendant avait mandé à sa résidence de route **Nguyễn-Suyền** et le **Ký-Lục** de **Bình-Khang**, **Đặng-Hữu-Đào**, ne laissant dans la province, pour gérer les affaires et mettre le pays en état de défense, que le **Cải-Bộ**, **Nguyễn-Y-Mân**, et **Nguyễn-Văn-Thành**, qui avait été chargé, quelque temps auparavant, de la garde du fortin de **Bình-Khang** (**Ninh-Hòa** actuel) (Annales Gia-Long, livre 6, folio 30). Ce rappel était sans doute motivé

par le grand âge de Nguyễn-Suyễn ; on ne voulut pas le laisser à son poste à un moment critique. Toutefois, la mesure ne fut que temporaire. C'est ce qui résulte du fait que nous voyons Nguyễn-Suyễn parmi les assiégés de la citadelle de Bình-Khang (Diên-Khanh). — A la 11^e lune (3 Décembre 1793 — 2 Janvier 1794), Nguyễn-Văn-Thành était, en effet, rappelé à son tour, et le Prince Cảnh était nommé comme Gouverneur de la citadelle de Diên-Khanh (Annales Gia-Long, livre 6, folio 35^a). Nguyễn-Suyễn dut revenir avec lui. L'Evêque d'Adran, Mgr. Pigneau de Béhaine, et les autres précepteurs du prince l'accompagnèrent. Il était suivi de nombreux officiers : Phạm-Văn-Nhơn 范文仁, Tống-Phước-Đàm 宋福淡, Mạc-Văn-Tô 莫文蘇, Nguyễn-Đức-Thành 阮德誠.

Nguyễn-Ánh, à mesure que les efforts de l'ennemi devenaient plus pressants, et que les troupes Tây-Sơn se rapprochaient de Nha-Trang, renforça, en hommes et en munitions, les éléments de défense dont disposait son fils.

(32) Khâm-Sai, Tống-Nhung Cai-Cơ, Hành-Bình-Khang-Dinh Lưu-Thủ-Sự, Suyễn-Chánh-Hầu 欽差總戎該奇行平康營留守事端政侯.

Les titres donnés à Nguyễn-Suyễn par le Prince Cảnh, nous font voir que ce mandarin avait repris ses fonctions de Commandant de place de Bình-Khang, et que le rappel de la 9^e lune n'était qu'une mesure temporaire,

(33) Cet ordre de service fut envoyé à Nguyễn-Suyễn, comme on va le voir, en pleine période de siège, pendant que la canonnade de l'ennemi faisait rage, et deux jours avant le jour fixé par l'ennemi pour un assaut général. Nguyễn-Ánh, qui était à Saigon, apprenant que son fils était assiégé, avait mobilisé toutes les troupes disponibles, non seulement pour garder les endroits dangereux, mais aussi pour secourir les défenseurs de la place de Diên-Khanh. Le Prince Cảnh, qui était instruit des mesures prises par son père, usa d'un stratagème qu'emploient souvent les Annamites, pour faire croire aux Tây-Sơn que les renforts que l'on préparait à Saigon, commençaient à arriver. Les allées et les venues de Nguyễn-Suyễn commencèrent au plutôt le 15 Mai, lendemain du jour où l'ordre de service fut rédigé. Or, les Tây-Sơn levèrent le siège de Diên-Khanh le 23 Mai : on peut conclure de ces deux dates que l'action de Nguyễn-Suyễn ne contribua pas peu à la déroute des ennemis.

Nous sommes renseignés, sur le siège de la Citadelle de Diên-Khanh, par deux séries de documents, d'abord par les Annales de Gia-Long et autres ouvrages historiques annamites, ensuite par les Européens qui étaient au nombre des assiégés : Mgr. Pigneau de Béhaine et trois de ses missionnaires, M. Lavoué, M. Le Labousse et M. Boisserand. Le Colonel Olivier était là aussi, mais, jusqu'à présent, on n'a aucun témoignage émanant de lui. Les documents européens sont, comme d'ordinaire, plus précis et plus vivants.

Voici ce qu'écrivit M. Lavoué, dans une lettre datée du 29 Mai 1794, donc six jours seulement après que la place eut été débloquée (A. Launay : *Histoire Mission Cochinchine. Documents historique*, III, pp. 233-234) :

« Le 28 Avril, l'armée de mer [des Tâi-Son] parut à l'entrée du port de Nha-Trang. J'étais alors occupé à confesser les enfants de Lam-toun, chrétienté tout proche de la mer ; le lendemain 29, ils eurent le bonheur de faire leur première communion. M. Boisserand que j'avais invité à venir m'aider la leur donna ; il y eut un petit repas qui fut suivi de la rénovation des vœux du baptême. Tout étant fini, M. Boisserand et moi prîmes le part de nous retirer proche la ville, dans la crainte que quelques personnes n'avertissent les ennemis que nous étions près d'eux et qu'ils n'envoyassent nous prendre pendant la nuit. Nous avions gravi le matin une petite montagne [sans doute la petite éminence rocheuse où s'élève aujourd'hui la Pagode royale] d'où nous vîmes clairement toute la marine des Tâi-Son que nous crûmes composée d'environ 300 voiles. Il serait difficile d'exprimer la douleur des chrétiens.

Le lendemain 30, nous entrâmes dans la ville et allâmes nous loger chez M. Olivier, qui nous traita avec toutes sortes d'honnetetés.

« Le 2 Mai nous eûmes des nouvelles de l'armée de terre [des Tâi-Son] qu'on disait composée de 30.000 hommes avec 50 éléphants ; mais les Cochinchinois augmentent toujours.... Le 15 ils continuèrent la canonnade... (Il est regrettable que le P. Launay ne donne pas ici tout le texte de M. Lavoué).

« J'étais assez tranquille ainsi que M. Boisserand, parce que nous étions dans une fosse profonde et à couvert des boulets ; nous y avons demeuré neuf à dix jours sans oser en sortir que pour les nécessités urgentes. Le 16 au matin, je sortis un instant de mon trou ; M. Boisserand en fit autant ; mais les ennemis ayant recommencé leur canonnade nous forcèrent à descendre de nouveau dans notre souterrain ; il s'en fallut de peu que je ne fusse emporté par un gros boulet de 12 qui avait ricoché, il ne passa pas à plus de deux pieds de moi, il perça la muraille de la cuisine de M. Olivier, heureusement il ne rencontra personne.

« Le 21, nous fîmes une sortie, et allâmes près d'un des grands forts de l'ennemi qui se mit aussitôt en campagne ; on se battit avec courage de part et d'autre ; nous eûmes plus de 60 blessés, 7 à 8 restèrent sur le champ de bataille qui fut jonché des corps des Tâi-Son. Cet échec deconcerta tellement les ennemis qu'ils prirent le parti de lever le siège et de se retirer, ce qu'ils exécutèrent le 23. Le lendemain 24, toutes nos troupes sortirent de la ville et prirent le chemin de Binh-Khang [Ninh-Hòa actuel]. Monseigneur [l'Evêque d'Adran] et le prince [Cánh] partirent aussi. Le 25 au matin je viens d'apprendre qu'ils sont arrivés à Binh-Khang sans aucun accident. Trois de nos chrétientés ont été ravagées ; les uns ont perdu leurs maisons, les autres la plupart de leurs effets ; plusieurs n'ont absolument rien souffert. En général, les chefs Tâi-Son se sont bien comportés et ont défendu le pillage, autant qu'il leur a été possible ».

Mgr. Pigneau de Béhaine s'exprime avec moins de détail, dans une lettre datée de 16 Juin 1794, donc, moins d'un mois après la fin du siège (A. Launay : *ibid.*, p. 286) :

« Au mois de Décembre dernier, le roi ayant été obligé d'envoyer son fils voir défendre une de ses villes frontières, je me trouvai obligé de l'y accompagner. Nous y fûmes assiégés à la fin d'Avril, et le siège dura près d'un mois. L'ennemi, qui, pendant ce temps, perdit beaucoup de monde, tant par la désertion que dans les différentes sorties que firent nos troupes assiégées, se trouva enfin obligé de lever le siège et de se retirer précipitamment.... »

M. Lavoué, le 13 Mai 1795, revient sur les détails du siège : « Les ennemis nous tinrent assiégés pendant vingt-quatre jours et nous envoyèrent neuf cents boulets ». « Le siège dura vingt jours et nous reçûmes neuf cent soixante et quelques boulets », dit-il ailleurs, dans une lettre du 29 Juillet 1795 (L. Cadière : *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*. B. E. F. E.-O., 1912, n°7, p. 34).

« Trois mois après l'arrivée du prince [Cánh] à Nha-Trang l'ennemi a paru, et tout le monde a été obligé de se renfermer dans la ville qu'on avait fortifiée à la hâte. Il est bien certain que, si Monseigneur [l'Evêque d'Adran] n'avait pas été là, l'ennemi n'aurait pas été longtemps à enlever la place ; car les mandarins et les soldats, au nombre de 7.000, étaient fort intimidés à la vue d'une armée de 40.000 hommes accoutumés à vaincre. Ces derniers environnèrent la ville sans qu'on pensa même à s'y opposer. Ils nous envoyèrent une certaine quantité de bombes qui ne nous firent aucun mal ; leur canonnade ne nous fit pas non plus grand mal. Tout le monde avait les yeux sur Monseigneur, et se rassurait en voyant la paix et la tranquillité qui paraissaient sur son visage. « Le grand maître ne craint rien, disait-on, pourquoi craindrions-nous ? » Les conseils sages et prudents de Sa Grandeur, et quelques ordres donnés à propos, déconcertèrent tellement les Tày-Sơn, qu'ils furent au bout de 20 jours obligés de lever le siège et de se retirer honteusement. » (A. Launay : *ibid.*, p. 287. Lettre de M. Lavoué du 27 Avril 1795.)

A une époque plus rapprochée des événements, le 29 Mai 1794, c'est-à-dire six jours après la retraite des Tày-Sơn, M. Lavoué était plus explicite sur la conduite de l'Evêque d'Adran (A. Launay : *Ibid.*, pp. 300-301) :

« Tout le monde avoue que, si Monseigneur n'avait pas été dans la ville, les Tày-Sơn s'en seraient infailliblement emparés, et cela paraît très certain ; car l'arrivée de l'ennemi avait déconcerté tout le monde. On avait les yeux sur Monseigneur ; on se rassurait en voyant l'air calme avec lequel il encourageait les mandarins et se moquait de ceux qui paraissaient intimidés. Les Tày-Sơn écrivirent une lettre, dans laquelle ils engageaient les mandarins et les soldats à ne point ajouter foi à deux ou trois Européens, qui les trompaient et seraient la cause de leur perte qui était, disaient-ils, infaillible, parce qu'ils étaient résolus d'emporter la place d'assaut. Ils fixèrent le 16 [c'est peut-être pour cela que, le 14, Nguyễn-Suyên reçut l'ordre de simuler l'arrivée de renfort] ; mais tout cela n'était que fanfaronnade qui ne fit pas grande impression. Ce qui déconcerta l'ennemi, et ne contribua pas peu à lui faire lever le siège, fut le trait suivant. Le général, qui désirait savoir l'état de la place, envoya un espion qui feignit avoir une

affaire importante à communiquer au prince. Les mandarins le conduisirent à Monseigneur. Cet espion déclara qu'il était soldat ; que son chef lui avait ordonné d'entrer dans la ville pour avertir qu'il était résolu avec ses soldats de se rendre au roi. Monseigneur ne donna pas dans le piège ; il commença par gronder le prétendu déserteur de ce qu'il osait mentir en sa présence : « Vous n'êtes point soldat, lui dit Sa Grandeur, votre chef ne veut point se soumettre ; il vous a envoyé pour espionner et reconnaître l'état de la place ; avouez la vérité. » Ce début déconcerta tellement l'espion qu'il avoua tout. Monseigneur se moqua des Tày-Sơn, et affirma que c'en était fait d'eux ; qu'ils n'étaient venus à Nha-Trang que pour leur perte. « Allez, ajouta Monseigneur, voir l'état de la ville, et retournez à votre mandarin ; dites-lui que nous nous moquons de toutes les machines qu'il prépare ; que le jour où il voudra monter à l'assaut sera pour nous un jour de fête ; nous tuerons alors un gros cochon que nous porterons sur les murailles ; nous vous en ferons manger, si toutefois vous parvenez jusque-là. Si quelqu'un veut se rendre, qu'il se dépêche ; car demain au soir, il ne sera plus temps, etc., etc. Vous avez mérité la mort, puisqu'il est certain que vous êtes un espion ; mais nous, nous vous pardonnons. Allez, retournez à vos mandarins, et dites-leur que nous nous moquons d'eux et de tout ce qu'ils pourront faire. » On ignore ce que l'espion dit à son retour, mais le lendemain, l'ennemi leva le siège ».

M. Le Labousse écrit, le 12 Juillet 1796, que sur les murs de la citadelle, on avait placé un certain nombre de « canons en bois bien peints », que l'Evêque d'Adran avait fait mettre là pour en imposer aux ennemis. Quant aux vrais canons, il y en avait aussi, mais, toujours sur le conseil de Mgr. d'Adran, on ne s'en servit pas (*Documents période Gia-Long*, p. 34).

Somme toute, d'après les témoins européens, le siège de la citadelle de Diên-Khánh fut une opération sérieuse pour l'époque, qui alerta vivement Nguyễn-Ánh et menaça d'arrêter les succès que la venue des officiers français avait inaugurés. Mais, en réalité, ce ne fut qu'une simple canonnade de la place, sans grands effets, et l'action des combattants se réduisit à une sortie, exécutée le 21 Mai, sortie qui fut suivie du départ de l'armée assiégeante, et à quelques stratagèmes conformes au caractère annamite.

D'après les Annales de Gia-Long (livre 7, folio 7), à la 4^e lune, 29 Avril — 29 Mai 1794, Trần-Quang-Diệu arriva au port de Nha-Trang avec les troupes de mer, en même temps que les troupes de terre, sous les ordres de Nguyễn-Văn-Hung, parvenaient à Bình-Khang (sans doute Ninh-Hòa actuel, ou bien désigne le chef-lieu de la province de Bình-Khang), et les deux troupes, opérant leur jonction, attaquaient subitement trois côtés de la citadelle de Diên-Khánh, qu'elles investissaient. Le Prince Cảnh fit venir Võ-Văn-Lượng 武文諒 dans la place pour la défendre. Il fit porter Nguyễn-Văn-Nhơn à Long-Cương 龍岡, Mạc-Văn-Tò et Nguyễn-Đức-Thành à Tam-Độc 三瀆 (les Trois-Torrents), et Nguyễn-Long sur la route des montagnes, pour empêcher l'arrivée des renforts ennemis. Les troupes de Nguyễn-Văn-Thành étant arrivées, se joignirent à celles de

Nguyễn-Văn-Nhơn et des autres, et se portèrent aux endroits dits Phong-Lộc 楓麓 et Trường-Kiểu 長橋 (le Long-Pont), pour barrer la route aux ennemis. Ceux-ci, chaque jour, canonnaient la ville. De l'intérieur on répondait avec ardeur, et le nombre des victimes était grand du côté des ennemis, Nguyễn-Ánh, apprenant ces faits, voulut se porter en personne, avec le gros de ses forces, au secours de son fils. Il envoya au prince des encouragements, lui annonçant l'arrivée prochaine des renforts et menaçant de mort ceux qui laisseraient tomber la place entre les mains des ennemis. Il partit en campagne avec la flotte. A peine était-il arrivé à Phanrang que les Tây-Son, ayant appris cette nouvelle, abandonnèrent le siège de Diên-Khánh et se retirèrent, la flotte à Qui-Nhơn, les troupes de terre dans le Phú-Yên.

*
.

DOCUMENT VI *bis* (33 *bis*). — 1794 (?).

Le Grand Conseil transmet cet ordre au Délégué impérial, Commandant de régiment des Tổng-Nhung, remplissant les fonctions de Commandant de place du *dinh* (camp, province) de Bình-Khang, Marquis de Suyền-Chánh (33 ter), afin qu'il en prenne connaissance et s'y conforme. Au sujet des 10 canons montés sur affût (33 quater) et des 2 canons (ou fusils) , en tout 12 pièces, qui ont été laissés dans ce fort, s'il y a quelque jonque qui aborde là-bas, au Sud, pour venir vers le Nord, dans la zone des armées (33 quinto) profitez de l'occasion pour faire transporter en toute hâte toutes ces pièces avec les munitions, poudre et boulets. Entièrement. envoyez des gens qui s'embarqueront sur la jonque et prendront soin de tout, jusque dans la zone des armées. S'il n'y a aucune jonque qui paraisse, prenez une jonque du port et confiez-lui ces canons et tous les vieux canons (ou fusils) pour les emporter ici au Nord. De plus, tous les fusils, pistolets, lances et armes en métal qui sont là-bas, au Sud, faites-les tous transporter en même temps dans la zone des armées, afin de pouvoir aux besoins des troupes. Dès que vous aurez reçu cet ordre, conformez-vous y en toute hâte Tel est l'ordre transmis.

Cảnh-Hưng, 5 [?] ^e année. . . . 6^e jour (1794 ?) (33 sexto).

ANNOTATIONS

(33 bis) Ce Document est rédigé en langue vulgaire.

(33 ter) Khâm-Sai, Tổng-Nhung Cai-Cơ, Hành-Bình-Khang Lưu Thủ-Sự, Suyền-Chánh-Hầu. 欽差總戎該奇行平康畱守事湍政侯.

(33 quater) *Khẩu súng hỏa xa* 口銃火車.

(33 quinto) Pour exprimer l'endroit où se trouvait **Nguyễn-Suyễn**, on emploie l'expression *trong ấy*, « là-bas, du côté du Sud » ; donc, ceux qui donnaient l'ordre étaient au Nord du fort où étaient les canons. Pour exprimer le transport des armes, on emploie des expressions correspondantes : *mà ra, điệu ra*, qui indiquent une marche vers le Nord. Bien que l'on emploie ordinairement, pour désigner la citadelle de Diên-Khánh le terme technique *thành* 城, et que nous ayons, dans ce Document, le terme *đồn* 屯, qui désigne un ouvrage de moindre importance, un fort, il est permis de supposer qu'il s'agit ici des armes qui avaient été laissées dans la citadelle de Diên-Khánh pour la défense de la place. Les détails que l'on donne plus loin, qu'il y avait un port et une batellerie, que les jonques y abordaient, confirment l'hypothèse. Les troupes de Gia-Long étaient au Nord, dans le Phú-Yên et le Bình-Định ; elles faisaient de gros efforts, qui requéraient l'usage de toutes les armes disponibles ; on ne recule même pas devant la grave décision de démunir de ses moyens de défense une place importante. Ces conjonctures ont pu se produire immédiatement après la levée du siège de Diên-Khánh, lorsque les troupes de Nguyễn-Ánh sous le commandement du prince et de son fils, s'avancèrent jusqu'au Phú-Yên et au Bình-Định et essayèrent d'enlever la citadelle de Bình-Định. Le Document daterait donc de 1794. Nous pourrions le reporter à 1799, date à laquelle Nguyễn-Suyễn avait la garde du magasin de Cù-Mông (Document IX) et où les troupes de Gia-Long attaquèrent aussi la citadelle de Bình-Định. Mais nous ne serions plus alors dans une 50^e année de Cảnh-Hưng, date qu'indique le Document. Je place donc le Document, en 1794.

(33 sexto). Dans l'année du titre de règne, le chiffre des dizaines seul est lisible. Il s'agit d'une 50^e année, donc de 1789 à 1798. Mais le fait que Nguyễn-Suyễn est qualifié du titre de Commandant de place de Bình-Khang, nous empêche de descendre plus bas que 1793, date on lui confiances onctions. Par ailleurs, je dis, dans la note précédente, les raisons qui m'inclinent à adopter, comme date de ce Document, l'année 1794. - Une déchirure ayant enlevé l'indication de la lune, il est impossible de dire en quel jour fut rédigé cet ordre de service ; mais après le mois de Mai, époque du siège de Diên-Khánh.

* * *

DOCUMENT VII — 21 Mai 1797.

Décret transmis au Marquis de Suyễn-Chánh, Commandant de place de Bình-Khang (35). afin qu'il en prenne respectueusement connaissance. Voici que maintenant l'armée principale va se mettre en marche pour attaquer les ennemis Tày[-Sơn]. C'est pourquoi le Délégué impérial, Commandant du *dinh* (camp, brigade) des troupes de droite, Maréchal Pacificateur des Tày[-Sơn], Marquis

de Đức-Nhuận (36), à la tête des officiers et des hommes sous sa dépendance, part à la suite de l'empereur pour le théâtre des opérations. Donc, maintenant, la cour envoie. . . le Commandant de régiment des Tông-Nhung, Maréchal du *đạo* (corps d'armée, division) supérieur, Marquis de Long-Văn (37), lequel, d'accord avec Votre Excellence, défendra Diên-Khánh Si vos troupes. 400 hommes, choisissez 300 hommes ; de plus choisissez, parmi les officiers de Votre Excellence, ceux qui osent. . . . conduire les soldats, à la suite du Délégué impérial, du *dinh* (camp, brigade) de l'avant-garde, Attaché à la personne de l'empereur, Commandant de régiment des Tông-Nhung, Maréchal de l'avant, Pacificateur des Tây[-Sơn], Directeur des affaires des navires (38). . . , qui les enverra combattre. Quant aux 100 autres, ils resteront aux ordres de Votre Excellence, avec les milices de la circonscription de Diên-Khánh. en prévision. En ce qui concerne, dans la citadelle, les vivres, l'argent, la poudre, les balles et autres affaires militaires, Votre Excellence les distribuera au vu des écritures du Marquis de Thành-Tín, du *dinh* (camp, brigade) de l'avant-garde (39). Toute distribution. devra être inscrite avec clarté et précision. Aucune distribution ne pourra être faite aux autres services. S'il y a des malades parmi les soldats des *chi* (branches, légions) et des *hiệu* (camps, bataillons), il faudra se conformer aux instructions du Grand Conseil. Pas. prudent et attentif, il n'est pas permis d'être imprévoyant. Grand respect à ceci. Ordre spécial.

Cảnh-Hưng, 58^e année, 4^e lune, 25^e jour (21 Mai 1797).

ANNOTATIONS.

(34) Ce Document est rédigé en langue vulgaire et écrit en caractères démotiques. Le fait était fréquent à cette époque. On peut en voir des exemples dans : *Les Diplômes et ordres de service de Vannier et de Chaigneau*, B. A. V. H., 1922, pp. 139-180 ; et dans : *Nguyễn-Ánh et la Mission, Documents inédits*, B. A. V. H., 1926, pp. 1-49.

(35) Bình-Khang-Dinh Lưu-Thủ-Sự Suyễn-Đức-Hầu, 平康營留守事湍德侯.

(36) Khâm-Sai Chương-Hữu-Quân-Dinh, Bình-Tây Tướng-Quân, Đức-Nhuận-Hầu 欽差掌右軍營平西將軍德潤侯.

Il s'agit de Nguyễn-Hoàng-Đức阮黃德 (Annales de Gia-Long, livre 9, folio 19).

Le titre Bình-Tây fait allusion aux campagnes en cours, qui avaient pour but la pacification des Tây-Sơn. Plus tard, sous Tự-Đức, ce titre s'appliquera aux guerres contre les occidentaux, les Français.

(37) Tổng-Nhung Cai-Cơ, Thượng-Đạo Tướng-Quân, Long-Vân-Hầu, 總戎該奇上道將軍龍雲侯.

D'après les Annales de Gia-Long (livre 9, folio 19^b), il s'agit de Nguyễn-Văn-Tánh 阮文性, qui avait le titre de Phó-Tướng, et était par conséquent placé en second sous les ordres de Nguyễn-Suyền. Mais il faut remarquer que toutes les fois qu'il y avait une affaire sérieuse en perspective, ou qu'un danger menaçait, on donnait à Nguyễn-Suyền un aide. Le grand âge du Gouverneur de Bình-Khang justifiait sans doute cette manière de faire.

(38) Tiên-Phong-Dinh, Khâm-Sai, Thuộc-Nội, Tổng-Nhung Cai-Cơ, Bình-Tây Tiên-Tướng-Quân, Cai-Tàu-Vụ 先鋒營欽差屬內總戎該奇平西前將軍該輔務.

Il s'agit de Nguyễn-Văn-Thành 阮文誠 (Annales de Gia-Long, livre 9, folio 20^a).

(39) Tiên-Phong-Dinh, Thành-Tín-Hầu 先鋒營誠信侯.

Le nom annamite du Colonel Olivier était Tín. (Les Français au service de Gia-Long: leurs noms, titres et appellations annamites ; B. A. V. H., 1920, pp. 168-169. Or, c'est lui qui avait construit la citadelle de Diên-Khánh, et nous l'avons vu (note 33), il était dans cette place lors du siège de 1794. Il ne mourut qu'en 1799, 23 Mars, à Malacca (H. Cosserat : Notes biographiques sur les Français au service de Gia-Long ; B. A. V. H., 1917, pp. 174-176). Il est probable que c'est lui qui avait la haute main sur les approvisionnements amassés dans la citadelle. Bien que les titres qu'on lui attribue ici diffèrent de ceux que nous avons ailleurs ; (B. A. V. H., 1920, pp. 168-169) et que le caractère Tín, nom particulier d'Olivier, qui entre ici dans le titre de marquisat, soit placé non en premier lieu, comme c'est l'usage ordinaire, mais en second lieu, il est permis de supposer que c'est à cet officier français que Nguyễn-Suyền avait affaire. - Je ne pense pas qu'il s'agisse, dans le cas, de Nguyễn-Văn-Thành, mentionné ci-dessus, bien que la concordance du titre de marquisat et du nom individuel permette l'hypothèse.

DOCUMENT VIII — 22 Novembre 1798.

Le Grand Conseil ordonne au Délégué impérial, Commandant de régiment des Tổng-Nhung, exerçant les fonctions de Commandant de place du dinh de Bình-Khang, Marquis de Suyền-Chánh (40). Il doit, sur le champ, se rendre à la résidence de l'empereur ; après qu'il aura salué de souverain, il a l'ordre de conduire toutes les troupes de son dinh (camp, province), officiers et soldats, à la résidence des autorités du dinh (camp, province) de Phiên-Trần (41) de prendre des bagages (42) suivant les règlements, et de les porter à la circonscription (ou à la route) de Mỗi-Xoài (43). Le voyage,

pour être rapide, se fera par voie de terre, avec autorisation de réquisitionner six hommes. Livraison faite, il reviendra à son propre... service. Tel est l'ordre.

Cảnh-Hưng, 59^e année, 10^e lune, 15^e jour (22 Novembre 1798).

ANNOTATIONS.

(40) Khâm-Sai, Tổng-Nhung Cai-Cor, Hành-Bình-Khang-Dinh Lưu-Thủ, Suyễn-Chánh-Hầu. 欽差總戎該奇行平康營留守肅政侯
(41) Phiên-Trần-Dinh 藩鎮營.

(42) *Giang-dài* 江抬. Je corrige en *giang-dài* 扛抬. « porter des bagages », « bâton pour porter les bagages ».

(43) Mỗi-Xoài 每秋.

(44) Nguyễn-Anh était retourné à Gia-Định à la 8^e lune de l'année *dinh-tị* (20 Septembre - 20 Octobre 1797) (Annales Gia-Long, livre 9, folio 28 b). C'est donc là que fut mandé Nguyễn-Suyễn. — Pendant cette 10^e lune de l'année *mậu-ngọ* (8 Novembre — 7 Décembre 1798), le Prince Cảnh, accompagné de l'Evêque d'Adran et d'une nombreuse suite, fut envoyé à Diên-Khánh comme gouverneur. On signale, à ce sujet, le rappel du commandant de place (Lưu-Thủ, 留守) de Diên-Khánh, Nguyễn-Văn-Thành, lequel avait déjà été mentionné à la 7^e lune (12 Août - 10 Septembre 1798). Nous voyons toujours cette dualité de commandement : Nguyễn-Suyễn était toujours Commandant de place ou Gouverneur de Bình-Khang, puisque le présent Document lui donne ce titre ; mais son rôle devait être à peu près purement honorifique ; il y avait, à côté de lui, un Commandant de la place de Diên-Khánh. Le voyage de Nguyễn-Suyễn doit être en relation avec l'arrivée du Prince Cảnh à Diên-Khánh (Sur ces faits, voir Annales Gia-Long, livre 10, folios 10 b, 14 b).



DOCUMENT IX. - 18 Mai 1799.

Décret de mission pour le Délégué impérial, Commandant de régiment des Tổng-Nhung, exerçant les fonctions de Commandant de place du *dinh* (camp, province) de Bình-Khang, Marquis de Suyễn-Chánh (45). Il doit conduire les troupes sous ses ordres, officiers et soldats, au magasin provisoire (46). Jour et nuit, il divisera ses hommes pour faire la garde avec diligence. Le principal devoir est de respecter mes ordres avec crainte, d'avoir une haute idée des intérêts du royaume et de parer à tout imprévu. Si une

négligence est commise, elle sera punie avec rigueur. Grand respect à ceci. Mission spéciale.

Cánh-Hưng, 60^e année, 4^e lune, 14^e jour (18 Mai 1799).

ANNOTATIONS.

(45) Khâm-Sai, Tổng-Nhung Cai-Cơ, Hành-Bình-Kháng-Dinh Lưu-Thủ-Sự, Suyễn-Chánh-Hầu 欽差總戎該奇行平康營畱守事 湍政侯

C'est le dernier ordre de service. Suyễn mourut (Document I) à l'automne de cette année 1799.

(46) Ces magasins provisoires avaient été établis en plusieurs points, dans les provinces du Sud-Annam, pour le ravitaillement des armées qui combattaient les Táv-Son. (Voir, notamment, Annales de Gia-Long, livre 6, folio 29 b.) — Le magasin dont Nguyễn-Suyễn devait assurer la garde, était, d'après sa Biographie (Document I), celui de Cù-Mông.

. . .

DOCUMENT X - 16 Juillet 1810

Diplôme. Nguyễn-Phúc-Suyễn, anciennement Délégué impérial Commandant de régiment des Tổng-Nhung, exerçant les fonctions de Commandant de place de Bình-Hòa (47), était d'une énergie (à faire trembler) comme la glace et la gelée, d'une sincérité capable de pénétrer le soleil ; à dix mille lieues de distance, attentif aux désirs de son souverain, il l'a suivi dans les dangers et dans la misère, il a consacré toute sa vie au service de la patrie, sans jamais se plaindre. Voici maintenant l'ère de la paix parfaite. Me souvenant des fatigues de ceux qui m'ont aidé, je me plais à l'élever au grade posthume de Serviteur Méritant, qui a aidé dans les vicissitudes de la fortune, Maréchal d'une intrépidité évidente, Général de régiment des troupes suprêmes auxiliatrices, Marquis de Suyễn-Chánh (48), afin que, ressentant l'effet de cette faveur insigne, son âme soit consolée. Que les bambous gravés et les rouleaux de soie brodés (des Annales de l'Etat) publient à jamais sa glorieuse renommée ! Que les montagnes et les côteaues, le soleil et les étoiles transmettent longtemps intactes ses intentions pures. C'est pourquoi ce diplôme.

Gia-Long, 9^e année, 6^e lune, 15^e jour (16 Juillet 1810). — Sceau précieux des anoblissements posthumes.

ANNOTATIONS.

(47) Khâm-Sai, Tổng-Nhung Cai-Cơ, Hành Bình-Hoà-Dinh-Lưu-Thủ, Tiền Nguyễn-Phúc-Suyền. 欽差總戎該奇行平和營留守前阮福湍.

C'est en 1804 que, d'après la Géographie de Duy-Tân (Voir plus haut, note 26, Document V), le Bình-Khang était devenu Bình-Hòa.

(48) Dực-Vận Công-Thần, Chiêu-Nghi Tướng-Quân, Thượng-Hộ-Quân Chương-Cơ, Suyền-Chánh-Hầu. 翊運功臣昭毅將軍上護軍掌奇湍政侯.

DOCUMENT XI. — *La légende.*

Voici ce que raconte un vieillard, d'après ce qu'il a entendu dire aux vieillards de la génération précédente :

Le « Serviteur aux mérites éclatants » qui est enterré près du siège de la préfecture de Diên-Khánh et qui est vénéré dans un temple élevé en son honneur à cet endroit-la même, avait essuyé une défaite du côté de Saigon. Son corps s'envola dans les airs et vint tomber au lieu dit Gò-Mỗ, sur le territoire du village de Phú-Ân. Là, il rencontra une bande de gardiens de buffles et il leur demanda : « Sommes-nous bien avec notre tête ? » Les gardiens de buffles lui répondirent : « Monsieur n'a pas de tête ». A ces mots, il s'affaissa (49). Sa main tenait encore une longue épée, dite *siêu-đao* (50). Les gardiens de buffles se mirent à pousser des cris, les mandarins et les soldats accoururent et virent qu'il portait sur lui des papiers témoignant que, sous le règne précédent, il avait été chargé de diverses missions. On l'enterra là où il repose actuellement, et on lui éleva un tombeau en terre. Quant à sa tête, elle était tombée au relai de poste de Thuận-Hòa, sur la province de Phan-Rang, où il existe une pagode élevée en son honneur et où sa puissance miraculeuse est manifeste. D'aucuns disent qu'on le vénère aussi dans une pagode à Saigon.

Aussitôt après ces événements, sa femme et une de ses filles qui le recherchaient, arrivèrent là et firent construire une maison en paillotes pour lui rendre le culte voulu. Au bout de quelques années, la femme mourut, et en l'enterra à côté de son mari. Quelques années plus tard, sa fille partit on ne sait pour où. Dans la suite, les autorités provinciales et le préfet refirent les deux tombes en maçonnerie, couvrirent le temple en tuiles et chargèrent le village de Phú-Ân d'entretenir le culte.

On prétend que sa lance, qui est aujourd'hui perdue, était douée de pouvoirs surnaturels. Lorsque quelqu'un, après en avoir demandé l'autorisation, s'en saisissait pour aller dans la montagne, à la chasse au tigre, il revenait toujours avec une bête abattue. De tout temps, les gens du peuple qui, pour cause de maladie ou pour un autre motif, viennent au temple et font une prière, ont été exaucés,

Voici ce que raconte en outre Lê-Kỳ, soldat du Gouvernement, ayant le titre de mandarin du 9^e degré : En la 5^e année de Duy-Tân (1911), alors que le rouleau des brevets et des édits royaux relatifs au « Serviteur aux mérites éclatants » était encore vénéré au siège de la préfecture, il vit un jour, vers 9 heures du soir, le vieillard en personne, vêtu d'un habit blanc, la barbe longue, s'appuyant sur une canne, entrer dans le prétoire, s'asseoir sur une chaise et poser la canne à côté de lui. Lê-Kỳ prévint aussitôt le préfet. Celui-ci vint et vit le vieillard sortir et disparaître. Cinq ou six mois plus tard, le personnel et les soldats de la préfecture aperçurent tous une longue flamme qui pénétra en volant dans le prétoire, puis s'éleva dans les airs et disparut (51).

En la 1^{re} année de Khải-Định (1916), on répara le temple et on fit un panneau en bois sur lequel étaient gravés trois caractères : Tiền-Quân-Miêu (Temple du Commandant du Corps d'avant). Le panneau fut suspendu dans la travée centrale du temple, mais sans cause apparente, il tomba à terre sans qu'il se brisa. On grava trois autres caractères : Tướng-Quân-Miêu (Temple du Maréchal), et c'est le panneau qu'on voit encore.

L'ancien secrétaire de la préfecture de Diên-Khánh, Trần-Hậu, raconte ce qui suit :

Un jour, le nommé Bát-Quê, en service à la citadelle, souleva la tablette de culte du Serviteur Méritant, pour mieux la voir : il fut aussitôt frappé d'une maladie des yeux qui lui ôta la vue. Le Bá-Hộ Hoa, du village de Phước-Thạnh, qui donnait des leçons aux fils du préfet, s'étant approché du tombeau, se permit de soulever les diplômes du Serviteur Méritant : il tomba aussitôt malade. Dans la suite, un secrétaire en service à la préfecture, ayant pris la hallebarde du Serviteur Méritant, se mit à faire des passes d'armes : il subit le même sort et ne fut guéri qu'après avoir imploré la pitié de celui qu'il avait offensé.

A cette époque, il y avait deux serpents noirs, très gros, qui étaient étendus aux deux côtés de l'autel du Serviteur Méritant. Le gardien du temple, qui allait allumer les bâtonnets d'encens, les ayant aperçus, recula épouvanté. Il fit alors une invocation : « Si vous êtes vraiment les chevaux du Serviteur Méritant, je vous prie de baisser la tête, afin

que je puisse allumer les bâtonnets d'encens ». Les deux serpents baissèrent aussitôt la tête, afin que le gardien du temple put s'avancer et allumer les bâtonnets d'encens. Ces deux serpents restèrent là environ une dizaine d'années, puis ils disparurent (52).

Plus récemment, le Secrétaire Đôn, ayant examiné le terrain, fit un soubassement en terre pour une maison, non loin du tombeau du Serviteur Méritant. Il fut atteint d'une maladie d'yeux, lui et son fils. Il vint faire une invocation : « Je vous demande de me guérir, et j'enlèverai le soubassement ». Il fut aussitôt soulagé ; il s'empressa d'enlever le soubassement, et il fut guéri ; mais son fils perdit un œil.

ANNOTATIONS.

(49) Nous avons ici un thème du folk-lore annamite que l'on rencontre dans d'autres provinces : un général arrive dans un endroit, privé de sa tête ; il demande aux gens : Ai-je encore ma tête ? il tombe mort dès que les gens lui ont répondu qu'il n'a plus sa tête. Voir, pour la province du **Quảng-Bình** ; *Croyances et dictons populaires de la vallée du Nguyễn-Son* ; B. E. F. E.-O., 1901, p. 206.

(50) C'est une sorte de hallebarde. Il y a une de ces armes dans la série d'objets et d'armes rituels, en bois doré et laqué, que l'on place dans les temples des génies. C'est peut-être la vue d'un de ces objets de culte qui a donné naissance à la légende de la vertu surnaturelle de la lance de **Nguyễn-Suyên**.

(51) Certains génies, les Dames des Cinq Eléments, **Bà-Ngũ-Hành**, la Dame Feu, **Bà-Hỏa**, les Con-Tinh, se manifestent ordinairement par l'apparition d'une longue flamme (Voir L. Cadière : *Le culte des arbres*, B. E. F. E.-O., 1918, n°7).

(52) Deux thèmes du folk-lore annamite. - A Hué, en pleine citadelle, deux génies-pierres ont pour monture des serpents (L. Cadière : *Le culte des pierres*, B. A. F. E.-O., 1919, n°2, p. 21 ; *La merveilleuse Capitale*, B. A. V. H., 1916, p. 269.)

Le thème de l'individu qui, se croyant en présence d'une force surnaturelle, fait une prière et demande un signe, comme confirmation de la présence de l'esprit, se rencontre aussi fréquemment dans le cycle des légendes annamites. — Quant à ceux qui sont punis pour une offense aux génies, ils sont légions : il n'y a pas de temple, de lieu de culte qui ne puisse alléguer des faits semblables.



Planche CI. — Nguyễn -Suyễn : Document II.

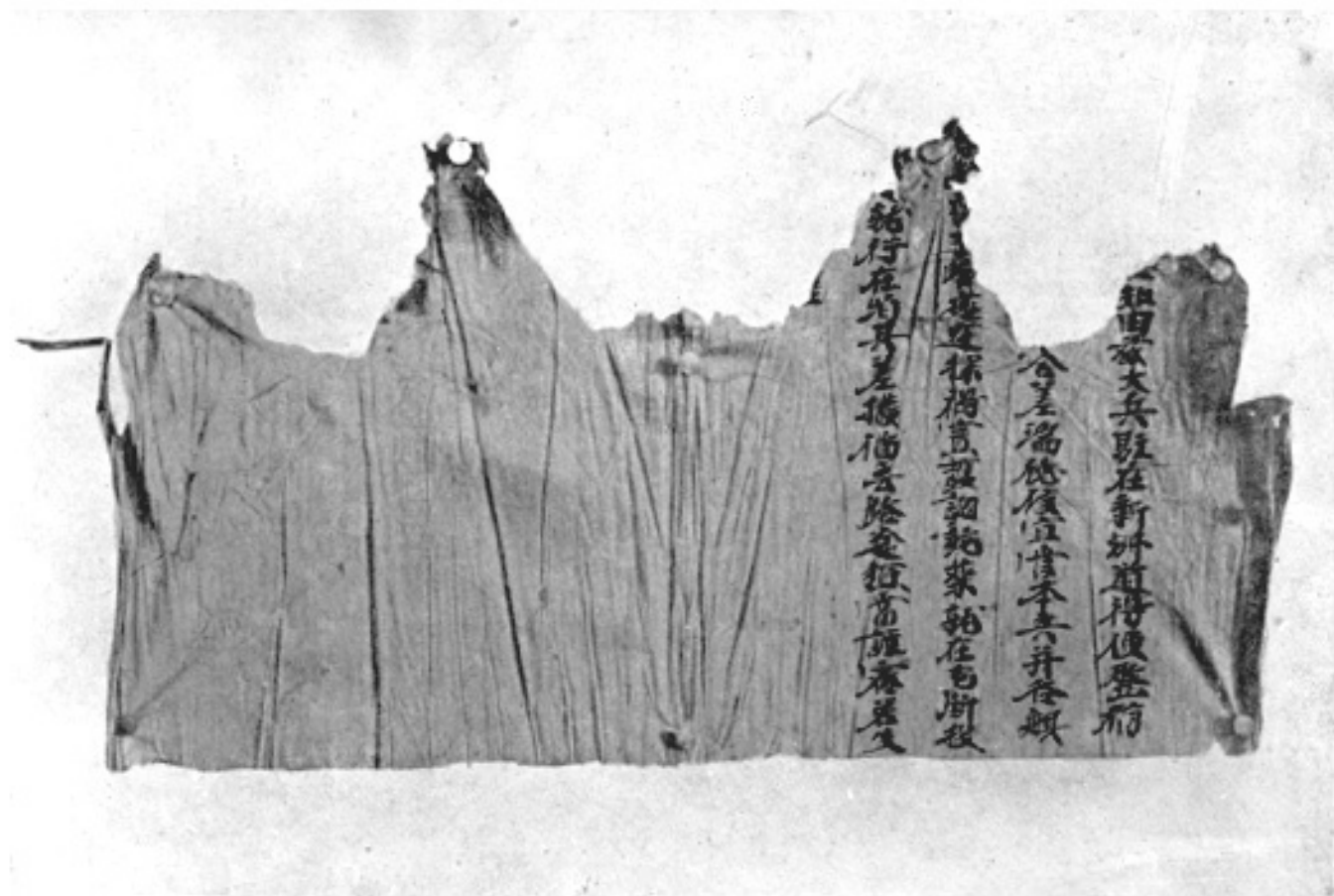


Planche CI. — Nguyễn -Suyễn : Document IIbis.

公同王公大臣中相校欽差總戎該奇瀋改候凡兵備
正令立法為 為右順友長支官半內支長校缺
附長員出 江中軍調撤討賊中在極養士
操以待時任討功懋賞隆若厥職西矣及頃
省軍政在茲差

京興五年十月月初拾日



可臨防後皆後發三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

三福中防時長發執令紅日

二月十四日

重四百里... 右順支款... 該奇滿改侯宜許為後...
後文... 兵勇軍東海等船等隻整偏軍資藏齊水戰
後款... 總戎該奇仁... 宜後水營開雲侯差擬討賊要在
審詳軍政... 該奇功... 敵隊之文有戰必克... 擊... 清之項
所向無前... 該奇第... 朝章具在... 該奇待差

五十四年四月五日

肯差後水營後支欽差總我該司滿德侯素問戎律久
是軍功合差行軍營晉守事合典參知刑部行談簿事
謹候候翰林院行記錄事棟詳伯官知轄內兵民詞訟稅
例諸務要在撫慰方民以示輯寧之意拾收錢率以安
友側之心若弗慎收司朝章具在欽哉特差



景
五十四年五月初十日

宋富光帥肥公

臣等承乏戎謀奇行革履營留守事滿改職
率平兵整備器械就合備庫虛報聲勢多方以
之是為我援使賊驚疑亂要在相救而行料
勝這般重事惟善圖之亦差

景安五年四月十六日



Planche CVII. — Nguyễn -Suyễn : Document VIIbis.

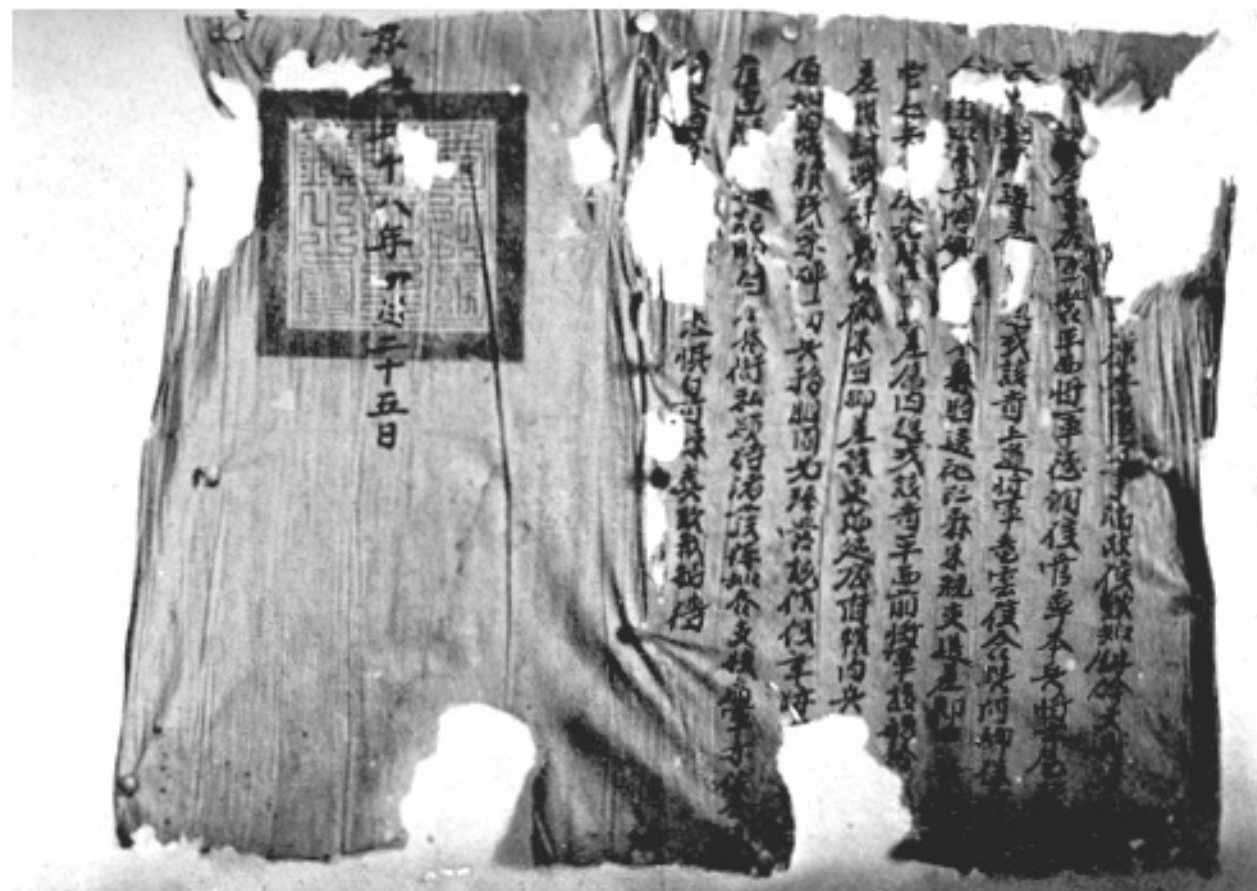


Planche CVIII. — Nguyễn -Suyễn : Document VII.

同不誤者候有訪奇行年久營留守事滿改候由茲始予行在
所訪事畢會表具舉本營官軍等就藩鎮營公堂官領送指
依例進就為欲通達宜陸行許隨指大陸為轉進送回
公事謹差

景興五十七年十月十五日



昔者欽差總或諒奇行平廣營當守事備取使宜官率不
分員軍駐在縣庫日度分差巡邏更守謹密要在飲予市
而致或重國脈以開防倘或疎虞嚴條共在致我諸星



景
光緒二十一年四月十四日

勅欽差總戎按察行平紅營留守前阮福滿勳厥茂
霜丹心貫日萬里勤王之志險難相隨一生許
國之身始終無憾茲適清平之會追思踐附
之勞可加贈翊運功臣昭毅將軍上叢軍掌司
諸政侯尚其膺此洪霑慰斯南奧維綱竹帛永
名永播終無窮山角日星正氣長垂於不朽故

光緒九年六月十五日



Planche CXII. — Nguyễn -Suyễn : temple funéraire, vue générale.



Planche CXIII. — Nguyễn -Suyễn : temple funéraire, les tombeaux.



Planche CXIV — Nguyễn -Suyễn : les tombeaux.



LA ROUTE DE HUÉ A TOURANE DITE « ROUTE DES MONTAGNES » ET LE TRACÉ DEBAY

par H. COSSERAT

Lorsque Monsieur Doumer (1), Gouverneur Général de l'Indochine, décida l'établissement des différentes voies ferrées dont il voulait doter la colonie, le premier tronçon dont la construction fut envisagée en Annam, fut celui qui devait relier Tourane à Hué.

On songea d'abord à faire passer la voie ferrée par un tracé qui avait déjà été trouvé quelques années auparavant, au cours de missions spéciales, par le Capitaine d'Infanterie de Marine Debay, et on en fit reprendre l'étude par cet officier, mais cette fois, dans le but précis d'envisager la possibilité d'y faire passer une ligne de chemin de fer.

De semblables études sont toujours dures, pleines d'aléas et de dangers dans la brousse si sauvage et si inhospitalière de notre beau pays d'Annam, et on ne se doute pas aujourd'hui des peines, des fatigues sans nombre qu'eurent à supporter les premiers de nos compatriotes qui furent chargés des études de ces voies ferrées, et des difficultés qu'ils eurent à surmonter pour mener à bien leur ingrate et difficile tâche.

Trente ans à peine se sont écoulés depuis cette époque.

Déjà pourtant tous ces faits s'estompent dans le passé pour la génération actuelle qui a totalement perdu le souvenir des travaux

(1) Monsieur Doumer fut nommé Gouverneur Général de l'Indochine le 13 Février 1897 et fut remplacé par Monsieur Beau, le 15 Octobre 1902.

auxquels je fais allusion. Ils méritent cependant par leur importance et la difficulté de leur exécution de ne pas disparaître complètement de la mémoire de ceux qui viennent nous remplacer sur cette terre d'Annam.

Dans les lignes qui vont suivre, je vais donc me permettre de présenter à mes lecteurs de nombreux et, pour certains, très importants documents d'archives que je crois tous inédits, et qui, avec quelques notes et souvenirs personnels, constitueront dans leur ensemble un essai historique du premier tracé de voie ferrée proposé pour relier Tourane à Hué, et rappelleront en même temps les noms de ceux de nos compatriotes qui furent appelés à participer à cette œuvre.

J'étudierai tout d'abord en détail la question si controversée et si discutée de la fameuse « *Route des montagnes* » qui, d'après les dires des Annamites, doublait la piste du Col des Nuages et aboutissait dans la vallée du Sông Cu-Đê. Puis je terminerai mon travail en présentant dans ses grandes lignes le projet de la ligne de chemin de fer étudié par le Capitaine d'Infanterie de Marine Debay, plus connu sous le nom de « *Tracé Debay* », qui devait relier Hué à Tourane en suivant précisément dans sa plus grande partie le tracé de cette ancienne route des montagnes.



En 1885, dès que notre installation à Hué fut devenue moins précaire et commença à se stabiliser un peu, la première préoccupation du Général Prudhomme, qui commandait alors en chef les troupes françaises en Annam, fut de s'occuper de rendre plus faciles les communications entre les deux centres de Hué et de Tourane. On sait qu'à cette époque ces deux villes communiquaient entre elles par mer pendant à peine six mois de l'année, et encore d'une façon très précaire, à cause de la barre de Thuận-An, pas toujours maniable, même en bonne saison, et par voie de terre par la route mandarine, piste plutôt que route, qui passait par le fameux Col des Nuages.

J'ai donné dans un précédent article (1) de nombreux et détaillés renseignements sur les travaux qui avaient été exécutés pour rendre carrossable la vieille route mandarine du Col des Nuages, je ne reviendrai donc pas là dessus, et je vais aborder de suite l'étude de la route des montagnes.

(1) B. A. V. H. 1920. *La route mandarine de Tourane à Hué*, par H. Cosserat.



Fin 1885 — commencement 1886 —, époque où les officiers du Génie, entre autres les Capitaines Besson, Nicod et Clavez, cherchaient et établissaient à travers l'impénétrable brousse qui couvre l'énorme massif des montagnes de **Hải-Vân**, un itinéraire à pentes carrossables passant par le Col des Nuages, des traditions locales, de vagues renseignements, des bruits qui leur parvenaient de sources indigènes diverses, mais malheureusement peu précises, par la crainte qu'avaient les Annamites de se compromettre en violant la défense qui leur avait été faite de ne nous donner aucun renseignement quel qu'il soit, permettaient de croire à l'existence d'une seconde route, reliant Hué à Tourane, dite « Route des montagnes ». Petit à petit ces bruits prirent corps, se précisèrent, et l'on finit par apprendre d'une façon certaine que cette route devait remonter la vallée de la rivière de Hué pour aboutir dans la vallée du **Sông Cu-Đê**, rivière qui se jette dans la baie de Tourane près du village de **Nam-Ô**, et qu'elle était suivie de temps immémorial par les *tràm* porteurs de dépêches de la Cour d'Annam, lorsque des raisons de guerre ou autres les empêchaient de passer par le Col des Nuages.

Aussi, avant de donner des ordres définitifs pour entreprendre l'amélioration de la route mandarine passant par le Col des Nuages, le Général Prudhomme résolut-il de rechercher lui-même (1) « le tracé d'une route contournant le fameux col, qu'on disait avoir été suivie par le P. Maillard, de la chrétienté du Quang-Nam (2), et un négociant de Hué ». Il espérait pouvoir ainsi se rendre compte *de visu* de l'état dans lequel se trouvait cette route et par quels points elle passait. Il se fit accompagner pour cette exploration par le ministre annamite des Travaux Publics.

Il quitta Hué le 14 Décembre 1885 au matin, et arriva à Tourane dans la journée du 17, après un voyage rendu particulièrement pénible dans la montée et la descente du Col des Nuages, à cause des pluies diluviennes qui ne cessèrent de tomber pendant toute la durée du trajet.

Puis, après quelques jours passés à Tourane et à **Quảng-Nam**, ayant renvoyé son escorte de zouaves et de chasseurs qu'il ne voulait

(1) *L'Annam du 5 Juillet 1885 au 5 Avril 1886*, par le Général Xxxx. 1901, p. 75.

(2) Il serait plus juste de dire « de la chrétienté de **Phú-Thượng** », située dans la province de **Quảng-Nam** à 16 kilomètres à l'Ouest de Tourane. — Cf. B. A. V. H. N° 1, 1920 : H. Cossérat. *Op. cit.*, p. 90, note (2). —

pas exposer aux dangers et aux fatigues de la route qu'il allait, suivre, le Général Prudhomme, accompagné du Capitaine du Génie Jullien, de leurs deux soldats ordonnances, de son interprète **Trần-Quê** et du ministre des Travaux Publics, se mit en route le 21 Décembre, pour franchir le massif de **Hải-Vân** par le col de Cao-Hai (425m.), qu'il gravit le 23 dans la matinée, après avoir eu à vaincre des difficultés très nombreuses tout le long du voyage. Le 24 Décembre au soir il rentrait à Hué.

Dès son retour, il adressait au Résident Général (1) un rapport détaillé sur sa reconnaissance, concluant au rejet de toute route devant passer par le col de Cao-Hai, et l'adoption définitive du projet par le Col des Nuages.

Cette proposition fut adoptée et les travaux d'établissement du nouveau tracé furent confiés au Capitaine du Génie Besson (2).

Vers la même époque, C. Paris, Receveur des Postes et Télégraphes, qui installait la ligne télégraphique entre Hué et Tourane, signalait lui aussi que (3), « d'après les traditions locales, la rivière de **Cu-Đê** communiquait jadis avec celle de Cao-Hai au moyen d'un canal (4) que **Tự-Đức** aurait fait combler par crainte d'une invasion des Français en 1858, après la prise de Tourane par l'Amira Rigault de Genouilly (5).

« Le séjour en cette région du fils héritier Duê-Tông, en 1774, donne beaucoup de vraisemblance à cette hypothèse. Si les Tonkinois n'avaient pas dû le poursuivre par la vallée de **Cu-Đê**, si **Tự-Đức** n'avait pas cru possible l'invasion des Français par cette même vallée, c'est au Col des Nuages que se fussent établis les camps d'arrêt et non dans la vallée de **Cu-Đê** (6) ».

Voici donc tout ce qu'on savait vers la fin de 1885 sur cette fautive « *Route des Montagnes* » qui reliait, ou plutôt avait dû relier à une époque plus ou moins reculée Hué à Tourane.

C'était peu de chose on en conviendra.

Aussi, tout en étudiant le nouveau tracé que devait suivre la route passant par le Col des Nuages, le Capitaine Besson, qui connaissait naturellement tout ce qu'on rapportait sur cette route des montagnes.

(1) Général X^{xxx}. *Op. cit.*, pp. 79-80

(2) Cf. B. A. V. H., N°1 1920: H. Cosserat : *Op. cit.*, p. 95.

(3) *Voyage d'exploration de Hué en Cochinchine par la route mandarine, avec 6 cartes en couleurs et 12 gravures*, par C. Paris ; 1889, p. 52.

(4) Voir plus loin au sujet de ce canal.

(5) On sait que c'est l'Amiral Rigault de Genouilly qui commandait en chef le corps franco-espagnol qui s'empara de la baie de Tourane en 1858.

(6) **Duê-Tong**, 1765-1775.

ne laissait échapper aucune occasion de compléter ses renseignements et n'hésitait pas à aller vérifier lui-même sur place la véracité des nouvelles indications qui lui parvenaient, toutes les fois qu'il le jugeait nécessaire.

Quelques extraits de lettres et de rapports du Capitaine Besson, que je crois devoir reproduire ci-dessous, permettront de se rendre compte de la conscience avec laquelle cet officier s'occupait de sa mission, et aussi des difficultés de toutes sortes qu'il avait à vaincre pour mener à bien la lourde tâche dont il avait été chargé.

Le 2 Janvier 1886, il écrivait au Capitaine Masson (2) :

« Mon cher ami. Les travaux que j'ai tracés sur le terrain pour le passage du Col des Nuages ont déjà épouventé le mandarin qui m'accompagne, et il s'est mis à la recherche d'un passage plus facile en consultant tous les vieillards du pays. Il prétend l'avoir découvert, et nous nous lançons demain à l'aventure dans la montagne ... »

Le 13 Janvier suivant, nouvelle lettre de Besson à Masson :

« J'entreprends demain une grande exploration qui a pour but de chercher à tourner le Col des Nuages en allant directement de Lang-Kou à Nam-Ô. Cette excursion ayant lieu à la requête de mon mandarin, j'ai peu confiance dans les résultats.

« Vous savez que j'ai trouvé une route qui permet d'éviter complètement le sol de Phu-Ya ; mais, cette fois-là, ce n'était pas mon mandarin qui me conduisait.

« Ma santé ne va pas aussi bien que je le désirerais, mais je marche toujours, emporté par une vieille ardeur de géographe qui rend ce service intéressant pour moi. »

Dans différents rapports, il écrivait au Colonel Brissaud (2).

Le 18 Janvier 1886 :

« L'exploration que j'ai faite dans la direction de Nam-Ô n'a abouti à aucun résultat : les renseignements fournis par les indigènes sur l'existence d'un col moins élevé que le Col des Nuages étaient absolument faux (comme tous leurs renseignements d'ailleurs), et nous sommes arrivés après des fatigues énormes à la cote 750 sans trouver le moindre passage dans la montagne.

« L'altitude du Col des Nuages n'étant que de 500 mètres, j'ai jugé l'expérience suffisamment concluante et je suis revenu à mon point

(1) *Souvenirs de l'Annam et du Tonkin*, par le Capitaine J. Masson. Paris. Henri, Charles Lavauzelle, 10 Rue Danton ; 118, Boulevard Saint Germain, pp. 163-164-165 (note 11)

(2) Le Colonel Brissaud était venu en Annam à la tête de la Mission militaire dont les Capitaines Besson et Masson faisaient partie. Cf. B. A. V. H., N°1, 1926 : *La Mission militaire française de 1885 en Annam*, par H. Cosserat.

de départ. Les travaux représentent des difficultés très grandes, car on est obligé de cheminer au milieu d'une broussaille extrêmement élevée et dans un sol rocheux et bouleversé. Cette expérience me montre l'extrême difficulté d'une route entièrement en corniche, qui serait d'ailleurs très longue, car il faudrait contourner une série de ravins profonds qui donneraient à la route un très grand développement linéaire »,

Le 28 Janvier :

« Les reconnaissances que j'ai faites, avec beaucoup de peines, étant donné le mauvais vouloir des indigènes en général et en particulier du mandarin qui m'est adjoint, toutes les fois qu'il s'agit d'une route nouvelle, m'ont amené à conclure que la route du Col des Nuages était celle qui exigerait les moindres travaux et les moindres dépenses tout en présentant une viabilité très suffisante, puisque la pente moyenne ne dépassera pas la pente de 1/20.

« Le mandarin qui m'accompagne me dit qu'il a l'autorisation du « Conseil secret » de suspendre tous les travaux et de licencier tous les coolies, du 31 Janvier au 6 Février (à l'occasion des fêtes du Têt ou jour de l'an annamite). Je ne laisserai partir les coolies que lorsque j'aurai reçu directement l'ordre. »

Le 18 Février :

« Je suis arrivé à Quảng-Chô (petit hameau sur le versant Nord de la montagne), le 16 Février ; j'y ai rejoint mon détachement, mais je n'y ai pas trouvé de coolies.

« Les coolies de la province de Hué avaient déserté sous prétexte que Quảng-Chô est sur le territoire de la province de Quảng-Nam, bien que le travail ne fut pas encore terminé sur le versant Nord. »

Le 22 Février :

« J'ai quitté aujourd'hui Quảng-Chô pour me rendre à Nam-Tung. J'ai laissé le sergent Tisserand avec deux hommes au Col des Nuages, pour effectuer une rectification de tracé. De là, il ira à Hué chercher l'argent que vous voulez bien mettre à ma disposition.

« J'ai écrit, à plusieurs reprises, au sous-préfet de Cau-hai qui, soit impuissance, soit mauvaise volonté, ne m'a pas encore envoyé un seul travailleur. L'autorité annamite ne m'a pas servi davantage pour le versant Nord et je n'ai pu avancer mon travail qu'avec l'aide de quelques coolies réquisitionnés à Nam-Tung et dans les environs ».

Le 27 Février :

« J'ai reçu aujourd'hui 200 coolies partis de Hué le 24 Février.

« J'aurais préféré ne voir arriver ces coolies qu'à mon retour à Lang-Keu, car mon détachement se trouve actuellement beaucoup

trop faible pour encadrer tous ces travailleurs. Je ferai néanmoins de mon mieux pour les utiliser jusqu'à la fin du tracé.

« Je serai à Lang-Keu probablement le 3 Mars, et le 4 au plus tard le tracé sera terminé. »

Hélas ! tué dans la nuit du 29 Février au 1^{er} Mars (1), il lui manqua quatre jours pour accomplir sa tâche dans son entier !



Toutes ces démarches, comme on le voit, demeurèrent malheureusement infructueuses, devant la volonté ferme des indigènes de nous cacher cette fameuse route qu'ils ne voulaient nous faire connaître à aucun prix.

Bien loin de s'opposer aux recherches que nous leurs demandions de faire, ils les provoquaient au besoin, semblant toujours s'y prêter d'assez bonne grâce, mais, ceci évidemment pour mieux nous tromper sur la direction de la vraie route que nous recherchions, en localisant sciemment notre rayon d'action dans le massif de Hải-Vân, strictement autour du fameux col de Cao-Hai, qu'ils savaient très bien être plus impraticable encore que celui du Col des Nuages.

Aussi, devant les résultats de ces recherches et l'importance des travaux à accomplir sur la route du Col des Nuages ; devant l'extrême urgence de l'exécution de ces travaux et les difficultés sans nombre qui dès le début vinrent assaillir ceux qui avaient été chargés de cette formidable entreprise, négligea-t-on la route des montagnes à laquelle personne ne songea bientôt plus.

Il faut avouer aussi que les résultats des efforts faits jusqu'à ce jour pour la retrouver n'avaient pas été bien encourageants et que les renseignements la concernant restaient encore réellement par trop vagues pour permettre d'espérer aboutir à un résultat pratique et surtout rapide.

Cependant, le Capitaine du Génie Nicod, qui prit la succession du Capitaine Besson, tout en continuant les travaux commencés par son collègue sur la route du Col des Nuages, chercha lui aussi à recueillir de nouveaux renseignements sur la route des montagnes, et parvint enfin à un résultat intéressant, si on en juge par une lettre du chef du Génie en Annam, adressée à Monsieur le Résident Supérieur et datée de Hué le 18 Septembre 1886.

(1) B. A. V. H. N°1, 1930 : H. Cosserat : *Op. cit.*, p. 95 et suiv., et N°2 1925 ; *La drame de Nam-Chon* (28 Février — 1^{er} Mars 1886) par H. Cosserat, p. 69-87.

A cette époque, rappelons-le, il y avait près de sept mois déjà que le Capitaine Besson avait trouvé la mort à **Nam-Chon** et que le Capitaine Nicod avait pris la direction des travaux de la route du Col des Nuages.

Voici cette lettre (1) :

ANNAM

Hué, le 18 Septembre 1886.

Le Chef du Génie.

Monsieur le Résident Supérieur,

« En envoyant Monsieur le Capitaine du Génie Nicod sur la route de Tourane pour faire l'étude de la route par le Col des Nuages et par le col 250, je lui ai recommandé de s'informer s'il n'existerait pas d'autre passage plus éloigné de la mer et plus praticable.

« J'ai rendu compte à Monsieur le Général Commandant la 3^e Brigade que d'après les renseignements qu'avait recueillis le Capitaine Nicod, la vallée de la rivière de Hué et celle de la rivière de **Nam-Ô**, étaient autrefois réunies par une route horizontale aujourd'hui cachée par la brousse. Il y aurait même eu un canal entre les deux rivières, comblé en 1874 par ordre de Thuyêt.

« Le Général Prudhomme a déjà cherché à retrouver cette communication, mais les guides l'ont égaré et lui ont fait franchir la montagne pour le ramener à Cau-Hai.

« Les Annamites interrogés paraissent savoir quelque chose à ce sujet, mais ne veulent rien dire.

« J'ai prié le Général de vous saisir de cette question ; il y aurait lieu d'avoir des renseignements précis, puis de se procurer des guides. Si les renseignements que vous recueillez révèlent l'existence de la route, mon intention est de demander une reconnaissance ou colonne de ce côté. Il est certain que les études du Col des Nuages ne devraient pas amener à attaquer les travaux de la route, s'il existait une autre communication meilleure et aussi rapide.

« Je vous serai bien obligé, Monsieur le Résident Supérieur, de prier Monsieur le Résident de Tourane de s'occuper de cette question. Il serait important que les renseignements fussent recueillis le plutôt possible ».

Signé : DUVAL (2).

(1) Archives de la Résidence Supérieure, Hué.

(2) Lettre entièrement écrite de la main du signataire. Le dossier dans le quel se trouve cette lettre ne renferme aucun autre document concernant le fait signalé.

« J'enverrai demain au Général en communication le projet comparatif pour effectif réduit à 2 compagnies ».

Comme on a pu s'en rendre compte, la lettre ci-dessus apporte enfin au sujet de la route des montagnes des précisions qui éclairent d'un jour nouveau tous les renseignements vagues et peu précis qu'on avait pu recueillir jusqu'alors, en ce sens qu'elle donne sa direction réelle, en indiquant qu'elle réunissait les deux vallées de la rivière de Hué et de la rivière de Cu-Đê, et que ces deux cours d'eau près de leurs sources avaient même été réunis autrefois par un canal comblé aujourd'hui.

Ces renseignements avaient une très grande importance, car ils permettaient enfin de limiter les recherches et de les faire porter sur le tracé même de l'ancienne route.

Le Capitaine Masson, dans son ouvrage (1), signale également que « les cartes et documents divers trouvés à Hué nous permirent de constater qu'une route plus praticable et plus courte avait dû exister autrefois, mais que les mandarins l'avaient fait détruire afin de rendre impossible toute tentative d'invasion étrangère ».

« Cette route, ajoute-t-il, remontait la rivière de Hué, franchissait la montagne qui la sépare d'un affluent de la rivière de Tourane (2), puis suivait la vallée de cet affluent jusqu'à la baie de Tourane. Des recherches minutieuses nous permirent de retrouver en partie le tracé de cette route dans la brousse et la forêt vierge, mais elle offrait des difficultés de reconstruction telles qu'il nous parut préférable de suivre le tracé de la route nouvelle, en lui ménageant des pentes assez douces pour la rendre parfaitement carrossable ».

Cette citation du Capitaine Masson, très précise aussi, n'est malheureusement pas datée ; mais il est à présumer que les renseignements qu'il donne ici n'ont été connus de lui que postérieurement à la lettre du Chef du Génie Duval, car on ne s'expliquerait pas que ce dernier put ignorer l'existence des documents trouvés à Hué, ni les recherches minutieuses signalées par Masson faites pour retrouver l'ancien tracé, lui qui précisément dans sa lettre citée plus haut demande que « *des reconnaissances soient faites dans ce but* ». D'un autre côté, ces mêmes recherches que signale le Capitaine

(1) J. Masson : *Op. cit.* p. 162.

(2) Le Capitaine Masson commet ici une erreur géographique. La rivière de Nam-Ô ou Sông Cu-Đê, à laquelle fait allusion ici l'auteur, n'est pas un affluent de la rivière de Tourane tant s'en faut. Elle se jette seulement dans la baie de Tourane près du village de Nam-Ô qui est situé à environ 17 kilomètres de Tourane.

Masson n'avaient pu être faites évidemment qu'avec l'autorisation du Général commandant la 3^e Brigade, et certainement aussi à la suite de la demande de reconnaissance qu'avait faite le Chef du Génie Duval, ainsi qu'il le précise dans sa lettre du 18 Septembre 1886.

En résumé donc, d'après les renseignements recueillis par le Capitaine du Génie Nicod (lettre Duval) et ceux signalés par le Capitaine Masson, la preuve était acquise que la route des montagnes aurait bien existé avant notre arrivée en Annam, et suivait la rivière de Hué pour aboutir dans celle du Sông Cu-Đê. Mais, ainsi que l'écrit le Chef du Génie Duval dans sa lettre, les Annamites ne voulaient rien dire de crainte de se compromettre, des ordres sévères ayant dû être donnés par la Cour d'Annam pour empêcher que cette route ne fût connue de nous.

Il y a lieu de s'étonner du peu de persévérance que l'on mit alors à rechercher dans toute son étendue cette fameuse route des montagnes, lorsqu'on en connut réellement l'existence et que des « *recherches minutieuses* », ainsi que l'écrit le Capitaine Masson, eurent permis d'en retrouver le tracé.

Le Capitaine Masson ajoute bien, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qu'elle offrait des difficultés de reconstruction telles qu'il parut préférable de continuer à suivre le tracé de la route du Col des Nuages ; mais une semblable affirmation fait précisément douter que les recherches aient été *aussi minutieuses* qu'on le rapporte, car avec les éléments d'appréciation et la connaissance du terrain que nous possédons aujourd'hui, il est possible de se rendre compte que la construction d'une route par les vallées des rivières de Hué et du Sông Cu-Đê eût offert très probablement moins de difficultés à vaincre que celles que nous avons rencontrées sur la route du Col des Nuages, et par suite eût demandé moins de temps pour l'établir et pour la rendre carrossable.

D'autres raisons, majeures pour l'époque, ont donc dû intervenir évidemment aussi dans la décision prise de continuer les travaux par la route du Col des Nuages, malgré la découverte qu'on venait de faire de l'ancien tracé de la route des montagnes ; mais comme aucun document ne nous est parvenu à ce sujet, on en est réduit à des hypothèses, dont les plus valables nous paraissent être les suivantes :

Tout d'abord il n'existait alors aucune carte du pays suffisamment précise, qui eût permis de se rendre compte d'une façon générale de l'ensemble de la région qu'on cherchait à reconnaître, et par suite, il était impossible de vérifier les renseignements donnés par les indigènes, renseignements qui, de ce fait, demeuraient toujours fort vagues et très imprécis.

D'un autre côté, pas de guides sûrs pour s'aventurer dans ces vallées inconnues, qu'on croyait alors complètement inhabitées ; car, si à force de diplomatie et de patience on était arrivé à obtenir des indigènes bribe par bribe la connaissance du tracé général de l'ancienne route des montagnes, malgré la défense formelle qui leur avait été faite de nous renseigner à ce sujet, cette défense n'en existait pas moins toujours et empêchait évidemment ceux qui eussent bien voulu nous guider, de nous rendre ce service par crainte de représailles certaines de la part des autorités du pays.

Enfin, dernière et ultime raison, primant toutes les autres à mon point de vue, c'est qu'au moment où on avait enfin connaissance de la vraie direction générale de l'ancien tracé et qu'on aurait pu alors lancer en toute certitude des missions pour le reconnaître et l'étudier, le plus gros des travaux de la route du Col des Nuages était trop avancé et les sommes déjà dépensées sur cette route trop considérables pour qu'on pût songer à en arrêter les travaux.

En effet, le Capitaine Besson était mort depuis sept mois déjà. Or, on sait qu'à sa mort le tracé de la route était complètement achevé et que son successeur, le Capitaine Nicod, avait pu de suite attaquer le gros œuvre de la route.

En sept mois les travaux exécutés, poussés très vivement, devaient avoir acquis une assez grande importance pour qu'il parût impossible d'abandonner le travail déjà fait, abandon qui aurait entraîné une perte de temps très grande ainsi que celle d'une grosse somme d'argent, pour se lancer sur un nouveau tracé complètement inconnu où tout serait à faire et sur lequel on n'avait encore pour le moment que des renseignements vagues et d'origine fort douteuse, puisqu'il ne paraît pas avoir même été reconnu dans toute son étendue par une mission quelconque.

La question temps surtout a dû entrer comme facteur le plus important dans toutes ces considérations. Il fallait en effet faire vite, afin de mettre le plus rapidement possible la capitale de l'Annam en communication facile avec Tourane et ne plus être tributaire de la voie maritime si pleine d'aléas, si peu sûre, et tout à fait insuffisante pour les besoins du corps d'occupation d'alors (1).

Toutes ces considérations, on le comprend, ne permettaient pas de se lancer à travers l'inconnu sans même savoir si l'on aboutirait au but cherché.

(1) Il y a avait à cette époque 5.000 hommes de troupes en Annam sous les ordres du Général Prudhomme. Cf. J. Masson : *Op. cit.*, p. 143.

Ainsi paraît s'expliquer la décision prise de continuer les travaux de la route du Col des Nuages, et celle-ci s'améliorant de jour en jour, le souvenir de la route des montagnes se perdit tout naturellement petit à petit jusqu'à disparaître complètement.

J'ai donné plus haut la citation de C. Paris, concernant ce qu'il savait sur la route des montagnes.

Il dit que la rivière de Cu-Đê communiquait jadis avec celle de Cao-Hai par un canal que **Tự-Đức** aurait fait combler en 1858 après la prise de Tourane. Dans mon travail sur la route mandarine de Tourane à Hué, j'avais relevé ce fait et démontré l'impossibilité de l'existence d'un pareil canal entre le Sông Cu-Đê et la rivière de *Cao-Hai*, et émis l'hypothèse que C. Paris avait mal interprété les renseignements qu'on lui avait donnés.

La lettre du Chef du Génie Duval que j'ai reproduite ci-dessus vient mettre les choses au point, en ce sens qu'elle signale qu'un canal aurait en effet bien existé, non pas, comme le rapporte C. Paris, entre le *Sông Cu-Đê* et la *rivière de Cao-Hai*, ce qui est tout à fait impossible, mais bien entre le *Sông Cu-Đê* et la *rivière de Hué*, ce qui est parfaitement plausible ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par des documents qui seront donnés plus loin.

C. Paris signale le comblement du canal sur les ordres de **Tự-Đức** en 1858, après la prise de Tourane par l'Amiral Rigault de Genouilly. La lettre du Chef du Génie Duval signale que c'est en 1874, sur les ordres de **Thuyết**, que le canal fut comblé. Quelle est la vraie date entre les deux ? C'est assez difficile à déterminer, car j'ignore à quelles sources ces deux auteurs ont puisé le renseignement qu'ils donnent. Personnellement, je pencherai pour la date de 1858 donnée par C. Paris, parce qu'il paraît tout à fait plausible qu'après les succès du corps franco-espagnol en 1858-59, qui en peu de temps s'empara de toutes les défenses de la rade de Tourane et s'y établit d'une façon tellement forte qu'on aurait pu la croire définitive, **Tự-Đức**, par précaution, fit fermer toutes les routes donnant accès à sa capitale (1).

(1) On peut se demander cependant quel mobile avait poussé **Tự-Đức** à faire exécuter ce travail, qui ne pouvait en rien servir à la navigation fluviale, étant donné que celle-ci devient réellement impraticable pour le Sông Cu-Đê en amont de **Lộc-Mỹ** et pour la rivière de Hué en amont de **Hương-Bình**,

Simple hypothèse, je le répète, que seuls des documents tirés des archives annamites pourraient venir appuyer ou contredire.

Quoiqu'il en soit, il résultait de cet ensemble de renseignements, si peu précis qu'ils soient, qu'une route avait réellement existé entre Tourane et Hué, doublant celle du Col des Nuages, que son tracé remontait dans toute sa longueur le cours de la rivière de Hué, pour aboutir dans la vallée du Sông Cu-Đê sur le versant Sud du Col des Nuages, et qu'elle était toujours suivie par les courriers de la Cour d'Annam lorsque des raisons spéciales les empêchaient de passer par le Col des Nuages.

Les travaux incessants que l'on continua à faire d'année en année sur la route du Col des Nuages, la rendaient de plus en plus praticable, malgré les grosses difficultés auxquelles on se heurtait et les dépenses importantes qu'elles occasionnaient pour les vaincre.

Aussi, le tracé de cette route s'améliorant de jour en jour, il n'était plus permis de songer un seul instant à l'abandonner pour un autre itinéraire, celui-ci eût-il même été reconnu beaucoup plus pratique et plus facilement réalisable.

On arrêta donc définitivement toutes recherches d'un autre tracé, et tous les efforts furent concentrés sur l'achèvement de cette route du Col des Nuages.

coupés que sont ces deux cours d'eau à partir de ces points par de nombreux rapides.

Avait-il été fait pour servir de front de défense à un élément de fortification qui devait barrer et défendre l'étroit col - dit Col Debay, comme nous le verrons plus loin - qui faisait communiquer les deux vallées du Sông Cu-Đê et de la rivière de Hué ? Mais alors, **Tư-Đức**, au lieu de le faire combler à notre arrivée à Tourane, aurait dû plus que jamais le conserver, l'améliorer même au besoin, pour renforcer sa fortification !

De quelque côté qu'on envisage la question, il est impossible de lui donner une solution, et on en est à se demander si les deux auteurs qui ont signalé l'existence de ce canal n'ont pas été trompés par ceux qui leur ont donné ce renseignement, ou plutôt si ce renseignement leur a été bien interprété et bien transmis.

Enfin, un fait certain aussi, qui vient renforcer d'une façon singulière le doute que l'on peut avoir sur l'existence de ce canal, c'est que pas plus le Capitaine Debay que les autres explorateurs qui ont parcouru *en tout sens* cette région, ne font une allusion quelconque à ce soit disant canal. La question de son existence reste donc, à mon point de vue, toute entière et ne pourra être réellement résolue qu'avec l'aide des archives annamites.

Telle était la situation en 1892, époque où le Lieutenant d'Artillerie de Marine Leblond, en garnison à Huê, fatigué de la monotonie de la vie qu'il menait, avait demandé une permission de trente jours pendant laquelle il comptait explorer toute la partie montagneuse comprise entre Huê et Tourane.

Dans ce but, il avait sollicité l'appui du Résident Supérieur en Annam, M. Brière, qui, enchanté de l'occasion qui se présentait de faire explorer des régions peu ou point connues quoique situées à deux pas de Huê, s'empessa d'accorder au Lieutenant Leblond l'appui qu'il demandait et le fit recommander tout particulièrement par le Conseil du Cờ-Mật aux autorités indigènes auxquelles il pourrait avoir affaire au cours de son exploration.

Voici ci-dessous la correspondance qui a été échangée à ce sujet entre le Lieutenant Leblond, le Résident Supérieur en Annam et le Cờ-Mật.

ARCHIVES DE HUÊ (1).

A Huê, le 26 Novembre 1892.

Objet :

Au sujet d'une
excursion en
Annam

*Le Lieutenant Leblond de l'Artillerie
de Marine à La 3^e Batterie bis (Huê), à Monsieur
le Résident Supérieur en Annam.*

Monsieur le Résident Supérieur,

Ayant l'intention de demander une permission de trente jours pour une excursion en Annam, j'ai l'honneur de vous demander si vous n'y voyez aucun inconvénient. Mon but est d'explorer la région comprise entre Huê et Tourane et limitée à l'Ouest et au Sud par les rivières de Huê et de Quảng-Nam (2).

Dans le cas où ce projet ne souffrirait aucune difficulté et où ma permission serait accordée, je vous demanderais, Monsieur le Résident Supérieur, votre bienveillant appui auprès des populations régies par votre administration.

Mon départ aurait lieu vers la fin du mois de Décembre ou le commencement du mois de Janvier.

Agréez, Monsieur le Résident Supérieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signé : LEBLOND

(1) Arch. R. S. Huê.

(2) A l'Ouest par la rivière de Huê, au Sud par la rivière de Quảng-Nam, c'est-à-dire le Sông Tu-Ban qui se jette dans la mer près de Faifo, chef-lieu de la province de Quảng-Nam.

Réponse du Résident Supérieur en Annam.

N° 872. — Hué, le 26 Novembre 1892.

1^{er} Bureau. — N° 2.264.

Le Résident Supérieur en Annam à Monsieur Leblond, Lieutenant à la 3^e Batterie bis d'Artillerie de Marine à Hué.

Monsieur le Lieutenant,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 26 Novembre courant.

Votre qualité d'officier et d'autre part la tranquillité du pays suffisent pour que votre projet ne puisse soulever aucune objection de ma part.

J'ajouterai que je verrais avec plaisir le commandement vous accorder la permission que vous sollicitez. En effet, la région que vous vous proposez d'explorer a été jusqu'ici très peu visitée ; il y aurait, cependant, grand avantage pour le Protectorat à ce qu'elle fut mieux connue et, à ce point de vue, votre excursion ne peut donc manquer d'être utile.

Veuillez recevoir, Monsieur le Lieutenant, l'assurance de ma parfaite considération.

Signé : BRIÈRE

Lettre du Résident Supérieur au C^o-M^o.

RÉSIDENCE SUPÉRIEURE
EN ANNAM

N°7 CABINET

SERVICE
2^e Bureau — N° 13

MINUTE

Objet :

Voyage de Monsieur
le Lieutenant Leblond
de Hué à Tourane par
la région Moï.

Hué, le 4 Janvier 1893.

Destinataire : Conseil secret.

Monsieur le Lieutenant Leblond de l'Artillerie est chargé par Monsieur le Général en chef d'une mission topographique, dans la région montagneuse, occupée en partie par les M^oi, qui s'étend entre Hué et Tourane en contournant le massif du Col des Nuages.

J'ai l'honneur de prier Votre Noble Conseil de donner des instructions aux autorités de **Thừa-Thiên** et de **Quảng-Nam** pour que Monsieur le Lieutenant Leblond trouve partout l'accueil qu'il convient pour un officier français, pour que les guides, porteurs, etc., qui lui seront nécessaires lui soient fournis sans difficulté, en un mot pour que sa Mission lui soit facilitée dans toute la mesure du possible.

Je prie en outre votre Noble Conseil de m'adresser pour Monsieur le Lieutenant Leblond un **bằng-cấp** faisant mention de sa qualité et lui donnant le droit de réquisitionner les guides, porteurs, etc., dont il aura besoin.

Veillez

Signé : BRIÈRE.

* * *

Quelles sont les reconnaissances faites par le Lieutenant Leblond ?
Je n'ai trouvé que peu de renseignements à ce sujet.

Il semble résulter, d'après une citation d'un rapport de M. Damade, Vice-Résident à Faifo à cette époque, et qu'on trouvera plus loin, que cet officier commença par faire une reconnaissance des vallées des rivières de Hué et de Cu-Đê.

Malheureusement, malgré mes recherches, je n'ai pu retrouver le rapport qu'il fit sur cette reconnaissance, rapport que M. Damade a eu entre les mains cependant, et dont il donne la date, Février 1893.

J'ai aussi trouvé une autre mention de ce rapport dans une étude sur le tracé de chemin de fer entre Tourane et Hué, par le Capitaine Bernard, de l'Artillerie de Marine, que je transcris aussi à la fin de cet article.

Cette reconnaissance eût vraisemblablement lieu en Janvier-Février 1893, étant donné que la demande d'un **bằng-cấp** pour le Lieutenant Leblond au **Cơ-Mật** faite par le Résident Supérieur à Hué et reproduite ci-dessus, est datée du 4 Janvier 1893.

Le seul document émanant du Lieutenant Leblond que j'ai trouvé dans les pièces d'archives est un rapport daté du 5 Juin 1893, qu'il adressa au Résident Supérieur en Annam sur la reconnaissance qu'il fit d'un sentier de communication entre Hué et Tourane par le col de Cao-Hai, document important d'ailleurs, car il fait ressortir d'une façon très détaillée les difficultés presque insurmontables qui s'opposaient non seulement à la construction d'une voie ferrée, mais encore à celle d'une route ordinaire par ce col. Il prouve de plus combien on avait été bien inspiré, à l'époque où il fut décidé de relier Hué à Tourane par

une route carrossable, de choisir le passage du Col des Nuages plutôt que celui du col de Cao-Hai.

Enfin c'est en même temps un travail très précieux pour nous, car il est le seul que nous possédions d'aussi complet sur cette région peu connue, et d'accès particulièrement difficile.

En effet, le bref résumé de la reconnaissance de ce col faite par le Général Prudhomme en Décembre 1885, que j'ai cité plus haut, simple énumération d'incidents de voyage plutôt que rapport au sens propre du mot, ne peut en aucune façon être comparé au travail du Lieutenant Leblond, qui mérite à tous points de vue d'être reproduit en son entier.

Voici le rapport de cet officier :

ARCHIVES (1)

le 9 Juin 1893.

Rapport sur la reconnaissance d'un sentier de communication entre Hué et Tourane, par le Lieutenant Leblond, de l'Artillerie de Marine.

Ce sentier part de Cao-Hai pour aboutir à la baie de Tourane par la vallée de Nam-Ô.

Le principal obstacle est le col de Cao-Hai (Am-Buc). Ce col de 465 mètres d'altitude présente à partir du pied sur le versant Nord 445 mètres de montée dont 80 à pente très douce et 365 à pente très dure. — Le col donne accès par son versant Sud, après une légère descente d'une quarantaine de mètres, sur un plateau rocheux assez mamelonné ayant 400 mètres d'altitude en moyenne.

Le sentier suivi après le col présente d'abord quelques ondulations oscillant autour de la cote 400, puis à partir de la « Khe Chu Nong con » on a une montée de 100 mètres suivie d'une descente excessivement raide (pente de 30") de près de 300 mètres qui tombe sur le village moï du chef Tia Mo. — Ensuite, les pentes sont très faibles jusqu'au passage du Lao-Giao. — A cet endroit, on a une montée rapide de 170 mètres suivie d'une descente analogue qui conduit à la vallée de Nam-O, vallée à fond plat. — Le Lao-Giao peut être évité. Il existe trois autres chemins allant des villages moïs à la vallée de Nam-O. Ce sont les chemins par les cols de Ba Gioi et de Cai Dap et un troisième par Co Hon. — Ce dernier est, dit-on, presque

(1) Arch. R. S. Hué.

horizontal mais très pénible parce qu'il suit le lit des torrents. — Les deux autres sont abandonnés. — Le chemin de Cai-Dap serait le meilleur et préférable au Lao-Giao.

En somme, le sentier suivi présente après le col de très notables dénivellations. Il est certain que ces dénivellations pourraient être évitées pour une route ou un chemin de fer en suivant la rivière (Khe Ngac, Khe La Vung, Khe Hong. . . (1)). Il y aurait à construire des ponts importants aux confluent des torrents, lesquels sont redoutables à la saison des pluies.

On se heurterait en outre aux mêmes difficultés que pour la construction d'une voie sur le flanc d'une montagne rocheuse à pentes très raides (souvent 35°), difficultés sur lesquelles nous allons insister.

Pour arriver au col de Cau-Hai on rencontrerait précisément ces mêmes difficultés. — Etant donnée en effet l'absence de pente sérieuse sur le versant Sud du col, il est inutile de songer à un tunnel. Il faudrait donc s'avancer en pente douce, soit par l'Est, soit par l'Ouest, sur le flanc des montagnes et collines qui forment le cirque de Cau-Hai. — Ces montagnes ou collines, au lieu de constituer un versant continu, présentent des changements de direction assez nombreux et assez brusques. Ce serait là une première difficulté, mais la plus considérable proviendrait des pentes très raides de 20 à 36° des versants et de la nature du terrain. — Le terrain est formé de roches plus ou moins volumineuses, ayant peu de cohésion, se fractionnant aisément et par conséquent pouvant donner lieu à des éboulements.

Les travaux d'art seraient nombreux, coûteux. — Parmi eux il faut compter des murs de soutènement pour augmenter la sécurité en prévenant autant que possible les éboulements.

Les montagnes de l'Est se prêteraient mieux que celles de l'Ouest à l'établissement d'une route mais elles n'offrent pas un développement suffisant pour un chemin de fer, la pente que l'on peut y obtenir ne pouvant être inférieure à 1/20.

Le prix de revient du kilomètre, d'après les travaux exécutés au Col des Nuages, ne serait certainement pas inférieur à 30.000 francs, sans compter les ouvrages d'art et l'établissement d'une voie ferrée.

En résumé, les difficultés seraient de même nature et sensiblement plus grandes que celles rencontrées pour la route du Col des Nuages.

Ajoutons en terminant que le sentier suivi est bien, après le Col des Nuages, le meilleur des chemins de communication connus entre Hué et Tourane.

(1) Khe = ruisseau, torrent.

Pour un chemin de fer il reste trois solutions :

1^o — Un chemin de fer en encorbellement doublant le cap vers l'île Culao Han. Ce système présente peu de sécurité, est onéreux et peu praticable.

2^o — Un chemin de fer par le col 250 (col de 250 m. entre le Col des Nuages et Culao Han). Cette solution est pratique mais comporte des ouvrages d'art considérables dont, paraît-il, un pont de 100 mètres sans support intermédiaire, à cause d'une faille considérable dans la montagne due à l'action des eaux. En outre, elle présente les inconvénients des voies sur les flancs de montagnes escarpées, inconvénients dont le principal est le peu de sécurité à cause des éboulements possibles.

3^o — Tunnel par le massif du Col des Nuages. — Ce système donne beaucoup de sécurité, mais il est très onéreux. Il faudrait au moins une longueur de 1.500 mètres de tunnel (1).

Tous les cols qui précèdent le Col des Nuages sont faciles à tourner.

Le levé joint à ce rapport a été exécuté à la planchette et l'alida de nivélatrice jusqu'au haut du col.- Après le col, on a employé le cordeau pour les distances, la boussole pour les orientations et la boussole Peignier pour le nivellement.

Hué, le 5 Juin 1893.

Le Lieutenant,

Signé : LEBLOND.

(1) Par ces observations on voit que le Lieutenant Leblond, au cours de sa mission, avait aussi étudié la possibilité de faire passer une ligne de chemin de fer *entre la mer et le Col des Nuages*, par les tracés Besson, Nicod et Clavez.

Pour fixer les idées, on peut dire que son chemin de fer en encorbellement aurait passé *approximativement* à mi-hauteur entre la mer et la voie ferrée actuelle.

Le chemin de fer par le col 250 aurait suivi à peu près la ligne du chemin de fer actuel. C'est en somme le premier tracé étudié par le Capitaine Besson pour la route Mandarine (Cf. B. A. V. H. N° 1 — 1920 — planche XIII et p. 105 note (1).

Quant au 3^e projet, c'est à peu près celui qui existe aujourd'hui avec ses neuf tunnels d'une longueur totale de 3.064 m. 73.

Le levé que l'auteur du rapport signal comme joint à celui-ci, manque malheureusement dans les archives, et cela est d'autant plus regrettable qu'aucune des cartes actuelles de cette région ne permet d'identifier les noms de lieux ou de cours d'eau cités par le Lieutenant Leblond et, de ce fait, nous empêche de déterminer son itinéraire d'une façon précise.

Malgré cela, les termes du rapport que nous venons de citer ne laissent aucun doute sur la conclusion à en tirer : il était complètement impossible d'envisager la possibilité de faire passer une voie ferrée par le col de Cao-Hai.

Pendant que s'accomplissait la première reconnaissance du Lieutenant Leblond, un officier d'Infanterie de Marine, le Lieutenant Debay de la Mack (1), en garnison en France, adressait au Gouverneur Général de l'Indochine, M. de Lanessan, par l'intermédiaire du Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies. M. Delgasse, une demande de mission en Annam.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de citer ici la correspondance qui a été échangée à cette occasion entre le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies et le Gouverneur Général de l'Indochine au sujet de cette demande. Elle éclairera d'un jour particulièrement suggestif les difficultés que rencontra le Lieutenant Debay de la Mack pour obtenir ce qu'il demandait, malgré le complet désintéressement dont faisait preuve cet officier, puisqu'il demandait simplement à être mis hors cadre et être autorisé à accomplir *entièrement à ses frais* des missions en Annam.

Le 18 Février 1893, le Gouverneur Général de l'Indochine répondait à la lettre n^o 1084 du 10 Décembre 1892 du Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, dans les termes suivants :

(1) Certains documents portent Debay *de la Mack*, ou *de la Mark*, ou encore *de la Marck*.

Le Capitaine Ch. Gosselin, dans son ouvrage si intéressant et si documenté intitulé : *l'Empire d'Annam*, cite (p. 148) un *Monet de la Mark*, Lieutenant de vaisseau, aide de camp de l'Amiral de la Grandière, qui fut envoyé à Hué sur « Le Monge », le 14 Février 1867, pour réclamer « une annuité de l'indemnité de guerre dont le paiement est en retard ... ». Est-ce une branche de la même famille que celle du Lieutenant Debay ?

N°315 (1).

Hué, le 18 Février 1895.

Objet :

Demande d'une mission en Annam faite
par M. Debay.

*Le Gouverneur Général de l'Indochine à
M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies.*

Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat,

Par lettre n°1084 du 10 Décembre, vous me transmettez un mémoire de M. le Lieutenant d'Infanterie de Marine Debay, qui offre de faire à ses frais des explorations entre Hué et le cours du Mékong, pourvu qu'on lui accorde le transport gratuit de France en Indochine et le retour sur un bâtiment de l'Etat.

Je n'ai aucune objection à présenter contre la réalisation de ce projet, à la condition toutefois qu'il sera bien entendu que M. Debay exécutera ses explorations entièrement à ses frais et que l'Indochine n'aura à lui attribuer aucune subvention directe ou indirecte sous quelque forme que ce soit.

Vous savez, M. le Sous-Secrétaire d'Etat, combien il est nécessaire de surveiller attentivement les moindres dépenses pour arriver à maintenir l'équilibre du budget de l'Indochine. J'ai déjà eu l'honneur de vous prier, à propos de la mission attribuée au Docteur Yersin, de ne pas accueillir trop favorablement des demandes de cette nature. Je vous renouvelle à propos de M. Debay cette demande et je vous prie de vouloir bien avertir cet officier que s'il peut en tout temps compter sur notre appui moral, il faut aussi qu'il n'ait aucun espoir d'un concours matériel.

Veillez agréer, etc. . . .

Signé : DE LANESSAN.

A cette lettre, le 29 Juillet 1893, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies, M Delcassé, répondait au Gouverneur Général (lettre n°651) que le Lieutenant Debay, à qui la lettre n°315 avait été conimuniquée, acceptait les conditions imposées. Le Sous-Secrétaire d'Etat ajoutait que l'exposé fait par le Lieutenant Debay de ses projets, a paru très sérieusement étudié, et qu'il a obtenu les approbations élogieuses de ses chefs hiérarchiques qui apprécient beaucoup la valeur et le caractère de cet officier.

(1) Arch. R. S. Hué.

Il termine en demandant s'il est possible d'envisager d'accorder une allocation au Lieutenant Debay, égale à la différence entre sa solde d'absence qui lui sera payée par le Département de la Marine et la solde de présence. Il estime que la charge ne serait pas excessive pour le budget de la colonie.

Malgré la modicité réellement infime de la demande du Sous-Secrétaire d'Etat, le Gouverneur Général répondait le 13 Octobre 1893 à celui-ci qu'il ne pouvait accorder aucun avantage pécuniaire au Lieutenant Debay.

Le peu d'encouragement reçu d'en haut à ses projets, ne découragea pas le Lieutenant Debay qui persista dans sa résolution et, ayant obtenu le congé d'un an qu'il avait sollicité, arriva en Annam en Août 1894. On va voir par les télégrammes reproduits ci-dessous, échangés à cette époque à son sujet entre le Résident Supérieur en Annam, M. Boulloche, et le Gouverneur Général de l'Indochine, que s'il reçut au point de vue moral l'aide sur laquelle il devait compter et qu'on ne pouvait décemment lui refuser, il lui fut encore rappelé de la manière la plus formelle qu'il n'avait absolument pas à compter sur une aide pécuniaire si petite soit elle !

C'est d'ailleurs le leit-motiv de toute cette correspondance officielle.

TÉLÉGRAMME OFFICIEL (1)

Hué, le 24 Août 1894

*Résident Supérieur Hué
à Gouverneur Général Hanoi, Cabinet N° 141
Urgent.*

« Monsieur Debay de la Mack, Lieutenant d'Infanterie de Marine en congé renouvelable, est arrivé aujourd'hui à Hué pour me demander de lui faciliter le voyage d'exploration qu'il veut entreprendre. Il compte chercher le tracé d'une voie ferrée entre Tourane et Attopeu. Le Lieutenant Debay, qui s'est fait recommander à moi personnellement, n'est porteur d'aucune lettre de service. Il a simplement obtenu du Ministère 1.000 francs et passage gratuit. Vous transmettez cette demande avec avis favorable, vous seriez obligé m'autoriser à lui donner escorte composée précédents explorateurs. Vu la saison avancée, Monsieur Debay voudrait repartir de suite pour Tourane et se mettre en route dans trois ou quatre jours. »

Signé : BOULLOCHE.

(1) Arch. R. S. Hué.

25 Août 1894, le Gouverneur Général télégraphie au Résident Supérieur à Hué :

« N'ai rien reçu concernant mission Lieutenant Debay, Général non plus ; dans ces conditions il m'est difficile de donner escorte ; peut être renseignements me parviendront-ils par courrier arrivant demain. »

Toutefois le même jour, le Résident Supérieur écrivait au Conseil Secret pour lui demander un laissez-passer pour le Lieutenant Debay de la Mack qui va partir en mission pour rechercher une route entre **Quảng-Nam** et Attopeu.

Enfin, le 14 Septembre 1894, M. Chavassieux, Gouverneur Général *p. i.*, écrit (lettre n°63) au Résident Supérieur à Hué, en lui envoyant copie des lettres de M. de Lanessan au sujet de la mission Debay, qu'il ne lui « semble pas que M. de Lanessan ait été favorable à la conception de ce voyage », et qu'il ne croit lui-même pas à l'utilité d'un voyage pareil, ni même à sa possibilité. « Je crains que M. Debay ne se fasse illusion sur le côté dispendieux de semblables expéditions. Bien entendu, M. le Lieutenant Debay a droit, comme tous nos nationaux, plus que d'autres puisqu'il est officier et fait un voyage désintéressé, à la protection et à l'aide du gouvernement. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous pouvez et devez l'aider sous les réserves budgétaires formulées dans la dépêche de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies et les lettres de M. de Lanessan. Mais je pense qu'il y aura lieu de faire part à M. le Lieutenant Debay de ces quelques considérations dont il fera sagement de tenir compte dans l'intérêt du sa sécurité » (1).

Signé : CHAVASSIEUX (2).

Cette dernière lettre n°63 était nette et précise et mettait enfin au point d'une façon définitive à l'égard de l'administration la situation de Lieutenant Debay.

Tout cela bien réglé, M. Debay se mit immédiatement en route et fit une première exploration, reconnaissant un itinéraire Tourane-Attopeu et retour par le Sé Kong, le Sé la Non, le Sé Bang Hien, le Sé Tchêpone et Ai-Lao (**Lào-Báo**). Il **regagnait Tourane** en Février 1895, où il était obligé de se faire hospitaliser pendant quelques jours pour se remettre de ses fatigues. Mais l'inaction n'allait pas à un tel homme, et à peine rétabli, il quitte de nouveau Tourane en

(1) Arch. R. S. Hué.

(2) Gouverneur Général par intérim du 22 Avril au 7 Septembre 1888.

sampan le 1^{er} Mars 1895, toujours pour rechercher un passage rendant possible la création d'une voir ferrée ». Le Résident Supérieur en Annam est informé de ce nouveau départ par une lettre de M. Damade, Vice-Résident à Faifo, datée du 3 Mars 1895 et dans laquelle il rend compte au Résident Supérieur que le Lieutenant Debay, sorti de l'hôpital de Tourane à peine remis de ses fatigues, a quitté Faifo le 2 Mars se dirigeant sur Saravane-Attopeu, espérant toujours trouver un passage rendant possible la création d'une voie ferrée (1).

Ce départ nous est confirmé encore par une autre lettre du 6 Mars, de M. Halais, Résident de France, Commissaire municipal de la Concession française de Tourane, au Résident Supérieur en Annam, dans laquelle il lui annonce que « M. le Lieutenant Debay de la Marck (sic), qui avait entrepris l'étude du massif qui s'étend entre le Quáng-Nam et le Laos en vue de rechercher la possibilité d'établir des communications pratiques joignant Tourane à Muong Cao-Attopeu, a décidé d'entreprendre un deuxième voyage dans le même but. J'ai l'honneur de vous faire connaître que cet officier est parti en sampan de Tourane le 1^{er} Mars courant, se dirigeant vers les points précités (2) ».

Signé : HALAIS.

Rentré de ce second voyage en fin Avril 1895, le Lieutenant Debay monte au Tonkin et, à son retour à Tourane, il reçoit de la Commission municipale de cette ville une indemnité de 200 piastres, en reconnaissance de l'importance des deux missions qu'il vient d'effectuer (3).

(1) Je n'ai pu savoir si les rapports du Capitaine Debay concernant ces reconnaissances ont paru dans un périodique quelconque. Ils doivent être restés à l'état de manuscrits et enfouis probablement dans les cartons des archives de l'Etat Major et du Gouvernement Général de l'Indochine à Hanoi.

(2) Arch. R. S. Hué.

(3) Télégramme officiel du 12 Juin 1895. (Arch. R. S. Hué.)

Tourane N° 897 Résident à Résident Supérieur Hué.

Réponse à Cabinet N°19.

« Lieutenant Debay a été mis en possession des 200 piastres votées par Commission municipale le lendemain de son retour à Tourane, soit lundi dernier ».

Peu après, un télégramme du Ministre des Colonies au Gouverneur Général de l'Indochine, daté du 24 Juin 1895, lui fait connaître qu'une prolongation de congé de trois mois lui est accordée « à l'effet de lui permettre de terminer son voyage, d'exploration dans le bassin du Mékong ».

Aussi, à peine est-il revenu du Tonkin qu'il repart de nouveau sans perdre de temps et va explorer cette fois les deux importantes vallées du Sông Cu-Đê et de la rivière de Hué, à la recherche d'une ancienne route dont il a entendu parler au cours de ses précédentes explorations et qu'on lui a certifié comme ne demandant pas de travaux considérables pour la rendre très praticable (1).

Cette exploration, ou plutôt cette reconnaissance d'avant garde était terminée au commencement d'Août, et ses résultats durent être jugés en haut lieu d'une certaine importance, puisqu'ils provoquèrent le télégramme suivant du Gouverneur Général au Résident Supérieur à Hué.

J'avais écrit le 21 Décembre 1925 à Monsieur le Résident-Maire de Tourane pour lui demander la copie du procès verbal de la séance de la Commission municipale de Tourane pendant laquelle les membres de cette Commission ont octroyé au Lieutenant Debay la gratification de 200 piastres qui a fait l'objet du télégramme ci-dessus.

M. le Résident-Maire de Tourane m'a répondu le 30 suivant qu'il regrettait de ne pouvoir donner satisfaction à ma demande, la Résidence-Mairie de Tourane ne possédant dans ses archives que des documents datés de 1916 et quelques uns de 1911. Je le regrette personnellement d'autant plus que les débats de la Commission, qui n'ont pu qu'être tout à l'éloge du Lieutenant Debay vu leur résultat, nous auraient certainement donné quelques renseignements, quelques détails précis sur les voyages qu'il venait d'accomplir.

(1) Dans mon travail : « La Route mandarine de Tourane à Hué », p. 104 note (1), je donne avec réserve quelques renseignements sur l'existence de cette route et les recherches dont elle avait été l'objet, renseignements qui m'étaient parvenus de diverses sources, mais sans qu'aucune preuve vint les confirmer.

Toutefois, en ce qui concerne le Lieutenant Debay, je dois à la vérité de dire que je tiens du R. P. Laurent, qui était curé de Tourane lorsque j'y arrivais en 1900, que c'était le Lieutenant Debay qui le premier avait retrouvé l'ancien tracé de la route des montagnes, et qu'il avait été guidé dans cette recherche par un vieux catholique annamite, que le P. Laurent avait fini par décider à servir de guide au Lieutenant Debay. Guide on ne peut plus précieux pour l'officier, puisque le vieillard en question avait parcouru souvent cette voie, comme *tram* du Gouvernement annamite.

La vérité sur ce point d'histoire n'enlève rien d'ailleurs au mérite du Lieutenant Debay ; elle précise un fait et rend à chacun ce qui lui revient.

N° 6

Hanoi, le 15 Août 1895.

Télégramme officiel.

*Gouverneur Général à Résident
Supérieur, Hué. (1)*

« J'attache grand intérêt à ce que itinéraire route Tourane Hué indiqué par Lieutenant Debay soit exactement vérifié le plus tôt possible. Vous prie autoriser Monsieur Damade à procéder à cette vérification dès que le temps le permettra ».

A la suite de ce télégramme du Gouverneur Général, le Résident Supérieur, M. Brière, désireux de se rendre compte par lui-même de la valeur de l'itinéraire découvert par le Lieutenant Debay, résolut de le suivre dans toute sa longueur et envoya au *Cơ-Mật* la lettre ci-dessous :

Objet :

Hué, le 17 Août 1895.

Route de Tourane
à Hué par Thuong-Tra.

Résident Supérieur à Cơ-Mật (2).

« Un officier, M. le Lieutenant Debay, vient d'explorer la région entre Tourane et Thuong-Tra (3), partie supérieure de la rivière de Hué, en remontant la vallée du Cu-Đê.

Monsieur le Gouverneur Général m'a télégraphié en vue de faire vérifier le chemin parcouru par cet officier. M. le Gouverneur Général attache une grande importance à ce que cette vérification se fasse avant la saison des pluies.

J'ai l'intention de procéder moi-même à ce travail et de suivre exactement de Tourane vers Hué, par la vallée du Cu-Đê et le territoire des Moïs, le chemin parcouru par M. le Lieutenant Debay. Je compte me mettre en route dans les premiers jours du mois de Septembre.

J'ai, en conséquence, l'honneur de prier Vos Excellences de vouloir bien envoyer les instructions nécessaires à M. le *Tổng-Độc* de *Quảng-Nam* et aux chefs moïs de la haute-région, pour que le chemin suivi par M. le Lieutenant Debay soit débroussaillé et que des abris *provisaires* soient construits le long de la route. Je serai accompagné par M. le Résident de *Quảng-Nam* et je désirerais que l'un des mandarins provinciaux ainsi qu'un mandarin de la Cour se joignent à moi.

(1) Arch. R. S. Hué.

(2) Arch. R. S. Hué.

(3) *Hương-Binh* de la carte Hué-Tourane du Service Géographique de l'Indochine au 1/500.000. Edition de Novembre 1899.

Arrivé à Thuong-Tra (**Hương-Bình**) je descendrai à Hué, soit par la rivière s'il y a assez d'eau, soit par le sentier qui mène de Thuong-Tra à Kon-Then et à Phu-Bang (1).

Je serais donc reconnaissant à Vos Excellences de vouloir bien prescrire sans retard toutes les mesures nécessaires pour que les ordres de M. le Gouverneur Général dont je suis chargé d'assurer l'exécution puissent recevoir satisfaction. »

non signé.

A cette lettre, le **Cơ-Mật** répondi, le 28 Août suivant :

Hué, le 28 Août 1895.

Conseil Secret à Résident Supérieur de l'Annam (2).

au sujet de la réparation de la route montagneuse de Truc-Tria à Ba-Long.

Monsieur le Résident Supérieur,

« Les autorités provinciales de **Thừa-Thiên** nous informent qu'elles ont, conformément à vos instructions, fait débroussailler la route montagneuse de Truc-Tria à Ba-Long par les soins du **Huyện** de **Phong-Điện**. D'après le compte rendu de ce dernier, il a fait construire jusqu'à Môc-Bài deux gîtes et 3 abris provisoires, et de Môc-Bài jusqu'à Ba-Long, cinq gîtes (ayant une distance de 1/2 journée de marche de l'un à l'autre) dans les endroits dits Đôc-Cu, Khe-Sâu, Khe-Đông, Bà-Đa, Khe-Mong, et 21 abris provisoires (ayant une distance de une heure de marche de l'un à l'autre).

Quant à la route, escarpée et étroite, le **Huyện** l'a fait rendre praticable aux piétons. Les travaux de construction et de débroussaillage sont terminés. »

Veuillez agréer, etc

Le Résident Supérieur, M. Brière, fit-il la reconnaissance projetée de l'itinéraire Debay ? Il n'existe à ce sujet aucun document d'archives qui permette de répondre à la question. Toutefois, Monsieur Damade, Vice-Résident de **Quảng-Nam**, suivit cet itinéraire, et c'est le rapport qu'il a fait de cette exploration que je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs, à défaut de celui du Lieutenant Debay que je n'ai pu

(1) De nombreux sentiers annamites plus ou moins praticables font communiquer la haute vallée de la rivière de Hué avec les villages côtiers, situés entre Lang-Co au Sud et **Hương-Thủy** au Nord, sans de trop grandes difficultés.

(2) Arch. R. S. Hué.

trouver, malgré les recherches auxquelles je me suis livré, et qui doit se trouver dans les archives du Gouvernement Général à Hanoi, si j'en juge par la teneur du télégramme suivant du Résident Supérieur en Annam au Gouverneur Général, du 21 Février 1896 :

Hué, le 21 Février 1896.

Résident Supérieur Hué à Gouverneur Général,

« Par lettre du 14 Septembre dernier N°53, vous avez bien voulu me communiquer un croquis des différents itinéraires suivis par M. le Lieutenant d'Infanterie de Marine Debay et m'inviter à le transmettre ensuite à M. le Vice-Résident de Faifo pour renseignements. J'ai eu l'honneur de répondre à cette communication en vous adressant, le 27 Septembre 1895, sous le N°249, un rapport de M. Damade sur la partie de cet itinéraire comprise entre Tourane et Hué ».

On le voit, d'après ce télégramme, il est permis d'admettre que si le Gouvernement Général possédait les croquis des itinéraires Debay, il devait vraisemblablement avoir aussi le rapport de cet officier. De plus il précise bien que le Vice-Résident Damade avait eu entre les mains pour faire la reconnaissance du tracé Debay un croquis des différents itinéraires de cet officier, et que le rapport de M. Damade avait été transmis au Gouvernement Général le 27 Septembre 1896.

Voici ci-dessous le rapport de M. Damade :

PROTECTORAT
de
L'ANNAM ET DU TONKIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Hué, le 20 Septembre 1895

N°622

Objet :

Vérification de l'altitude
du Col de Nha-Noc.

M. Damade, Vice-Résident de France
à Faifo,

Observations sur la
construction d'une voie
fermée par les vallées de
Hué et de Cu-Đê.

à Monsieur le Résident Supérieur. (1),
Hué.

Monsieur le Résident Supérieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le détail ci-joint des observations faites dans les journées des 19 et 20 Septembre pour la vérification de l'altitude du col de Nha-Noc qui met en communication les vallées de Hué et de Cu-Đê.

Ces observations ont été faites au moyen de trois baromètres, dont deux ayant servi à M. Debay pour son travail, le troisième appartenant à la Résidence Supérieure. Elles ont donné, par un temps calme et clair et une température égale, en plaine, à celles des jours précédents :

1 ^{er} Baromètre Debay	220 m.
2 ^e Baromètre Debay	265 m.
Baromètre Résidence Supérieure . . .	: 290 m.

Ce qui établit, pour les deux premiers, une moyenne de 242 m. 50, confirmant les précédentes observations de Monsieur Debay et, pour les trois, une moyenne de 258 m.

La station au col a duré de 7 à 8 heures du matin, le thermomètre marquant 7° de moins qu'en plaine, différence qui peut être attribuée en partie à l'air fortement humide du lieu. Les observations faites en même temps à Tourane enregistraient seulement à 7 h. une dépression de 1 dixième de degré sur l'heure correspondante du jour précédent, et à 8h., des pressions égales. Dans ces conditions, la cote relevée pourrait être considérée comme suffisamment exacte et acquise, mais il m'a paru qu'un des baromètres de M. Debay, celui qui a donné la cote la plus faible, s'était moins bien comporté que les deux autres. A mon retour, mon passage au Col des Nuages, dont l'altitude est connue (1), me fournira l'occasion d'une sorte de contrôle pour lequel j'emporte un quatrième baromètre, celui de M. Montignant, réglé dernièrement, et qui marche bien paraît-il.

OBSERVATIONS FAITES PENDANT LA MARCHÉ AU POINT DE VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE VOIE FERRÉE

La vallée de Cu-Đê est à fond plat dans tout le parcours suivi, et d'une largeur de 400 mètres environ, presque uniforme jusqu'aux approches du col (2), sauf au coude de Nha-Ba où la montagne enserme le lit de la rivière. Les montagnes qui la limitent sont d'une rare et parfaite régularité de formes et de pentes, et ne donnent naissance qu'à quelques faibles ruisseaux qui ne déforment point le terrain. Ces circonstances rendent l'exécution des travaux des plus faciles, depuis Tourane jusqu'au col, soit sur une longueur d'environ 40 kilomètres (en me basant sur une vitesse maxima de 3 kil. à l'heure en montagne) (3).

(1) Altitude 496 m., chiffre du Service Géographique de l'Indochine.

(2) Col Debay.

(3) Le tracté Debay met le col entre les kilomètres 45 et 46.

Les difficultés commenceront au col, dans la vallée de Hué, sur une longueur totale d'environ 10 kilomètres, formée par trois tronçons où d'énormes éboulements des sommets voisins viennent, principalement du Nord, s'abattre sur les rives, à pic ou en pentes très raides. Le premier tronçon voisin du col est entièrement constitué de roches tendres et d'argile, pouvant faire craindre des glissements des parties supérieures et même l'effondrement de la voie, qui devra, dès lors, être construite en tranchée. Le deuxième tronçon présente des roches dures à son amorce, mais comme le chemin suivi s'en écarte trop pour permettre la moindre observation, je ne saurais émettre que des suppositions, fondées sur l'impossibilité de suivre actuellement le chemin qui longe ce tronçon au pied ou emprunte le lit de la rivière. Le troisième tronçon est formé de quelques roches dures et, pour la majeure partie, de terrains de même nature que ceux du premier tronçon. En général, les deux rives présenteront les mêmes difficultés, courbes fréquentes à faible rayon, travaux d'art nombreux, déblais considérables, etc. . . . etc. . . . , difficultés qui sont encore accrues par une dépression formée du rapprochement de trois vallées et établissant entre les deux premiers tronçons une solution de continuité qui empêchera d'asseoir la voie sur les hauteurs pour lui faire gagner le col en rampe douce.

Ce sont ces difficultés qui ont dû conduire les premiers explorateurs de cette route, notamment M. le Lieutenant Leblond dans son rapport de Février 1893, à conclure à son abandon, et il semble qu'elles aient également frappé M. Debay, car j'ai trouvé sur la rive gauche un sentier qu'il avait fait également élargir et qu'il avait dû abandonner, m'ont dit les Moïs ; il ne me paraît pas, cependant, qu'elles soient insurmontables ni qu'elles entraîneraient à des dépenses aussi considérables que le percement d'un tunnel au Col des Nuages - et je suis persuadé qu'une étude plus prolongée et plus sérieuse du terrain ferait découvrir sur le versant Sud un tracé infiniment plus commode. J'ai, dans cet espoir, le 21, en attendant les coolies, exploré le flanc de la montagne, et j'y ai trouvé jusqu'à 5 kil, 1/2 de Tong-Trang un terrain et des pentes ne laissant rien à désirer. Au moment où la nuit tombante et une pluie diluvienne de plusieurs heures m'obligeaient à rentrer, je venais, il est vrai, de me butter à un sommet de 350 m. projetant vers la rivière un contrefort presque aussi élevé ; mais il serait facile de percer celui-ci par un court tunnel en raison de son peu d'épaisseur et de la facilité du travail, le terrain étant également formé de roches tendres et d'argile. J'estime qu'il me restait environ 4 kilomètres 1/2 à parcourir pour arriver au col et je ne peux préjuger ce qu'une exploration ultérieure ferait découvrir de

ce côté. Au cas où les résultats seraient favorables, il ne subsisterait de difficultés que dans les 3 kilomètres du troisième tronçon, et dans ces conditions, les avantages de ce tracé seraient si considérables qu'ils emporteraient certainement, sans discussion, la construction de la ligne par la vallée de Cu-Đê.

Longueur de la ligne. - La longueur de la ligne peut être estimée, en comptant sur un trajet maximum de 3 kilomètres à l'heure en montagne :

De Tourane au col de Nha-Noc	40 kilm.
Du col à Thuong-Trà (Hương-Bình)	30 —
De Thuong-Trà à Hué . . .	45 —
soit . . .	115 kilm. (1)

Cette évaluation est assez rigoureuse pour n'avoir point à craindre de gros mécomptes.

Travaux d'art. — La ligne partant de Hué rejoindrait la rivière à Thuong-Tra, qu'elle longerait sur sa rive droite jusqu'à la vallée de Tong-Trang. Il y aurait à construire dans cet espace :

1 pont de 100 mètres,

3 ponts de 30 à 40 mètres, et, du col de Nha-Noc à Tourane,

2 ou 3 ponts de 40 à 60 mètres ; de Tong-Trang au col, la voie passant sur les hauteurs, les travaux d'art à exécuter seraient insignifiants.

Crues. — L'étranglement de la vallée par les hauteurs du troisième tronçon doit produire une crue très forte en amont. Les indigènes consultés indiquent une hauteur de 10 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux. En aval, la crue ne doit pas dépasser 3 ou 4 mètres au-dessus du niveau moyen du fond de la vallée.

Signé : DAMADE.

Ce rapport si succinct qu'il soit a pour nous un très grand intérêt documentaire, puisque ne possédant ni le rapport du Lieutenant Leblond ni celui du Lieutenant Debay sur leurs reconnaissances des vallées des rivières de Hué et de Cu-Đê, c'est le seul document officiel qui nous reste, avec celui du Capitaine Bernard que je donne plus loin, permettant de nous rendre compte de l'importance de cet itinéraire en vue de l'établissement d'une voie ferrée.

(1) Le tracé Debay donne un total de 190 kil. (voir plus loin).

Toutefois, à défaut du rapport du Lieutenant Debay, je puis donner la reproduction (Pl. CXVIII) du croquis des itinéraires faits par cet officier, croquis dont l'original m'a été aimablement communiqué par le Service Géographique de l'Indochine (1), et qui doit être certainement le même que M. Damade a eu en sa possession pour se guider dans sa reconnaissance. Il permet, quoique réduit à une très petite échelle à cause des exigences de notre Bulletin, de se rendre compte dans leurs grandes lignes de l'importance des reconnaissances effectuées et de l'ensemble de l'itinéraire étudié par le Lieutenant Debay.



Ces diverses reconnaissances avaient fait apprécier à sa juste valeur l'officier qui les avaient exécutées. Aussi, le Résident Supérieur en Annam, M. Brière, n'hésite-t-il pas à demander au Général en Chef la mise à sa disposition du Lieutenant Debay, pour études topographiques.

Le Gouverneur Général d'alors, M. Rousseau, (2) auquel le Général en Chef a transmis la demande de M. Brière, y acquiesce par le télégramme suivant du 19 Juin 1896 :

TÉLÉGRAMME OFFICIEL N° 64 (3).

Gouverneur Général à Résident Supérieur Hué.

« Général en Chef me propose mettre sur votre demande Lieutenant Debay à votre disposition pour études topographiques et demande lui allouer une indemnité journalière de 10 francs sur budget Protectorat ; suis disposé accueillir demande si vous en reconnaissez opportunité. Donnez avis et indiquez durée maximum qu'elle ne devra pas dépasser »,
et par le télégramme du 29 Juin 1896.

(1) J'exprime ici mes bien sincères et bien vifs remerciements à Monsieur le Colonel Edel, Chef du Service Géographique de l'Indochine, qui, sur ma simple demande, a bien voulu mettre à ma disposition tous les croquis originaux du Capitaine Debay que possède le Service Géographique, et qui sont reproduits en réduction dans cet article.

(2) Monsieur Rousseau fut nommé Gouverneur Général de l'Indochine le 29 Décembre 1894.

(3) Arch. R. S. Hué.

TÉLÉGRAMME OFFICIEL N°67. (1)

Gouverneur Général à Résident Supérieur Hué.

« Réponse à 20 Juin. — Approuvée mission Lieutenant Debay qui touchera indemnité journalière 10 francs sur chapitre XVI 2^e section article 1^{er} paragraphe 3 du budget courant. »

A la suite de ce télégramme, le Lieutenant Debay adressait de Hué le 1^{er} Juillet 1896 la lettre suivante à Monsieur le Vice-Résident secrétaire particulier du Résident Supérieur en Annam, lettre à laquelle il joignait une note résumant les divers travaux qu'il allait entreprendre.

Hué, le 1^{er} Juillet 1896.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous soumettre les demandes suivantes en vue des travaux que je vais entreprendre :

Etablissement d'un sentier le long de la rivière de Hué (semblable à celui construit l'année dernière).

Trois tronçons :

1^o — du tombeau de Thiệu-Trị au dernier village annamite en remontant la rivière de Hué. - Donner l'ordre aux villages de réparer le chemin (peu de travail).

2^o — du dernier village annamite au point où s'arrête la navigation des sampans (cascade), soit environ 10 kilomètres, 100 coolies annamites pendant 15 jours (15 jours de travail réel). 40 pioches, 35 pelles.

3^o - de la cascade à Hươg-Binh, environ 15 kilomètres, et réfection de la route de Hươg-Binh à Lang-Phu-Chéou — coolies mois de Hươg-Binh et villages environnants..... »

Debay termine sa lettre en demandant qu'on lui remette la carte au 200.000^e de ses précédents itinéraires, pour permettre d'en corriger les noms inexactement recopiés par le copiste annamite de Hanoi.

Quant à la note qui était jointe à cette lettre, elle était ainsi conçue :
Mission du Lieutenant Debay du 5 Juillet au 10 Septembre 1896.

Hué, le 1^{er} Juillet 1896.

— du 5 au 25 Juillet : Etablissement d'un chemin le long de la Rivière de Hué jusqu'à Hươg-Binh.

— du 1^{er} Août au 1^{er} Septembre. Itinéraire : **Hương-Bình** massif de l'A Touat — A Roc (Sé-Kong) — Rivière de la Sé La Nong jusqu'au Sé Bang-Hiên — Ai-Lao.

— du 1^{er} Septembre au 10 Octobre. - Etude de la chaîne d'Ai-Lao à **Hương-Bình**. Puis si possible établissement ou amélioration d'une piste muletière de la rivière de **Minh-Mạng** ou de celle de Cu-Bi au Sé-Kong (vers Pi Ei) par les Moïs de Pi Ei.

— Oct. et Nov. — Mise au net des travaux. Etab^{nt} d'une carte avec mes itinéraires précédents, ceux de Malglaive et ceux d'Odend'hal (1)

(1) Prosper-Marie, Patrice Odend'hal, né à Brest le 24 Novembre 1867 d'une famille d'origine irlandaise établie en France au XVII^e siècle. Au sortir du Lycée, en 1885, il entra à Saint Cyr, d'où il sortait en 1887 avec le grade de sous-lieutenant. Envoyé d'abord en garnison à Limoges, il n'y resta pas longtemps et demanda à servir au Tonkin, où il arriva en Mai 1889 comme sous-lieutenant au 4^e régiment de Tirailleurs Tonkinois.

En 1890, il échange les fonctions de son grade contre celle d'Inspecteur de la Garde Indigène qui semblaient réserver à son activité de plus libres initiatives.

La même année, il fut désigné pour accompagner le Capitaine de Malglaive dans les diverses explorations que cet officier entreprenait entre Hué et le Mékong, et il lui apporta le concours le plus précieux, le plus utile. (Cf. Mission Pavie, Géographie et Voyages, tome IV, p. 121, 162, 165.)

En 1893, il reçoit la mission de chercher une voie de communication facile entre le Quảng-Nam et la rivière d'Attopeu. Les péripéties de cette expédition ont été retracées par lui dans un rapport au Gouverneur Général qui a été imprimé dans la Revue Indochinoise, 1894 — 2 semestre.

Chargé en 1894 d'une mission au Laos, c'est lui qui désigna l'emplacement du Commissariat actuel de Savannakhet, qui dans sa pensée devait devenir la capitale du Laos.

Il fut chargé ensuite du Commissariat d'Attopeu et revint en Annam en Avril 1897, et, après avoir passé quelques mois à la Résidence Supérieure de Hué, il fut nommé, le 1^{er} Janvier 1898, Résident à Phan-Rang. Les recherches sur les Chams qu'il entreprit pendant son séjour dans cette province et les découvertes importantes qu'il fit, le firent attacher officiellement à l'Ecole Française d'Extrême-Orient comme correspondant, par l'arrêté du 8 Mars 1903.

Après un court séjour en France, il rentre au Tonkin et repart pour Phan-Rang, le 23 Janvier 1904, chargé d'une mission archéologique chez les tribus moïs, de la chaîne annamitique.

C'est au cours de cette exploration qu'il fut assassiné, dans le village du Sadète de l'Eau, le 8 Avril 1904, ainsi que son interprète annamite Lê-Quan-Huy.

D'après M. l'Inspecteur Vincilioni, qui fut envoyé immédiatement sur le lieu de l'assassinat, Odend'hal aurait été assassiné dans le village du Sadète du Feu, et non dans celui du Sadète de l'Eau, qui se trouverait plus loin dans l'Ouest.

Les restes d'Odend'hal furent recueillis et transportés à **Sông-Cầu** (Phú-Yên), où ils furent inhumés. Ces notes ont été extraites de la

(sans indemnité) (2).

Nous ne suivrons pas le Lieutenant Debay dans les nombreuses reconnaissances qu'il effectua dans la chaîne annamitique à partir du jour où il fut mis officiellement à la disposition du Résident Supérieur en Annam.

Je vais donner seulement ici une lettre que cet officier écrivait au Résident Supérieur le 13 Décembre 1896 et qui résume succinctement le travail accompli.

Voici cette lettre :

Huế, le 13 Décembre 1896

TROUPES DE L'INDOCHINE

10^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

DE MARINE

Objet :

Au sujet d'une mission
d'exploration dans la
Chaîne d'Annam.

*Le Lieutenant Debay, de L'Infanterie
de Marine, à Monsieur
le Résident Supérieur en Annam.*

Monsieur le Résident Supérieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte du temps nécessaire pour l'achèvement de la mission d'exploration dans la chaîne d'Annam que vous m'aviez confiée en Juillet dernier et que l'état de ma santé m'a forcé d'interrompre en Septembre (3).

très intéressante et très détaillée notice nécrologique qui a parue dans le « Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient », tome IV — 1904, pp. 529-537, sous la signature de M. L. Finot, Directeur de l'Ecole. (Voir aussi T'oung Pao, No 2. — Mai 1904. — pp. 227-228. Nécrologique. — Prosper Marie Odend'hal, par Ed. Chavannes.)

(2) On voit par ces deux mots entre parenthèses que Debay continuait à pousser le désintéressement jusqu'au bout et précisait bien qu'il n'entendait pas toucher l'indemnité journalière de 10 francs qui lui avait été allouée, quand il n'était pas en route.

(3) Un télégramme du Lieutenant Debay au Résident Supérieur daté de **Quảng-Trị** le 6 Septembre 1896 va, avec une concision vraiment émouvante, nous montrer dans quel état se trouvait réduit cet officier après à peine deux mois d'explorations et par quelles épreuves tant physiques que morales il venait de passer.

6 Septembre 1896, **Quảng-Trị**. Lieutenant Debay à Résident Supérieur Huế.

« Désire cesser date 6 Septembre provisoirement mission pour reprendre quand santé rétablie et beau temps certain au Laos, soit vers Novembre. Versant annamite terminé, le plus long et le plus difficile ; reste grandes

Dans une série de voyages au cours des années 1894 et 1895 j'avais relevé la région montagneuse du parallèle de Muong-Cao-Attopeu, aux sources de la rivière de Hué.

Selon vos instructions je devais, dans mes dernières reconnaissances, étudier la population, les ressources et les communications du pays compris entre Hué et Saravane, les sources de la rivière de Hué à Lào-Bão.

En Juillet et Août, j'ai parcouru le versant annamite et la partie de ce pays voisine de la chaîne.

Il me reste donc à visiter le versant laotien du parallèle de Saravane à celui de Lào-Bão.

J'estime qu'il me faudrait un minimum de deux mois et demi pour cette exploration.

J'ai établi une carte au 200.000^e, de la région comprise entre les parallèles de Muong-Cao et Ai-Lao, que cette dernière exploration me permettra de compléter.

Signé : A. DEBAY.

* * *

Nous arrivons enfin en Juillet 1897, époque où, par arrêté du 2 Juillet 1897 signé Fourès, Résident Supérieur au Tonkin, Gouver-

lignes à suivre sur versant laotien, facile et bref. Entre d'urgence hôpital **Thuận-An**, épuisement absolu, limite, incapable tenir debout suite malheureuse aventure. Laché par coolies môis Ta Né dans massif rivière **Quảng-Trị** avec linhs, cai (Il avait 3 linhs et un cai avec lui). Erré dans formidable chaos, escarpements, sans vivres, sans feu par pluie et inondations. Après trois jours cai tombe et malgré ordres et prières refuse aller plus loin. Parti en avant chercher secours. Après six jours souffrances atroces, efforts inouïs arrive Lé Tang, trois jours Sud Vung-co, à peu près, situation physique indescriptible, mal accueilli, berné un jour, refuse secours, vole fusil, ceinturon, couverture, montre ; me traîne jusqu'à convoi deux jours à l'Ouest. Reviens sur rivière de **Quảng-Trị** incapable aller plus loin malgré toute énergie, fréquentes syncopes. Envoie **bếp** 893 secours cai probablement trop tard. Rentre porté avec linh 117 ; linh 75 rentré malade précédemment. Ecrirai de **Thuận-An** quand pourrai écrire, soit 3 ou 4 jours. Prière donner contre ordre cai buon Lang Ngoai pas aller à Di Di. »

Signé : DEBAY.

Tout commentaire affaiblirait la portée de ce télégramme.

Une lettre du 8 Septembre 1896 du Résident Supérieur au Commandant des troupes en Annam faisait connaître que le Gouverneur Général « ne voit pas objection à ce que vu état de santé, mission Debay soit provisoirement interrompue pour être reprise en Octobre ».

neur Général *p. i.*, et contre-signé du Général en Chef Bichot, « Monsieur le Lieutenant Debay est adjoint à la mission topographique envoyée en Annam en vue des études de chemins de fer et est spécialement chargé de l'étude de Hué à Tourane. »

Sans perdre de temps, le Lieutenant Debay écrit au Résident Supérieur, M. Brière, la lettre suivante :

6 Juillet 1897.

*Le Lieutenant Debay, de l'Infanterie de Marine,
à Monsieur le Résident Supérieur en Annam (1).*

Monsieur le Résident Supérieur,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que par arrêté du Gouverneur Général en date du 2 Juillet, je suis adjoint à la mission topographique envoyée en Annam pour études de chemins de fer, et affecté spécialement à l'étude de la ligne Hué-Tourane. Il m'est fait application des dispositions des arrêtés du Gouverneur Général des 15, 16 et 21 Juin 1897.

En vertu de ces arrêtés, je sollicite de votre bienveillance, Monsieur le Résident Supérieur, la mise à ma disposition d'un représentant de l'autorité annamite — chargé de me faciliter ma tâche — et de huit coolies porteurs, pour le transport de mon matériel.

Je désirerais également toucher la somme de 100 piastres allouée à titre d'avance sur les dépenses urgentes de ma mission.

J'ai l'intention de poursuivre mes études suivant l'itinéraire que j'ai reconnu en 1895 : Rivière de Hué - Rivière de Cu-Đê. J'ai l'intention de commencer mon travail aux environs de Hué demain 7 Juillet, date à laquelle je suis mis en route par l'autorité militaire.

J'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur le Résident Supérieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Signé : A. DEBAY.

Depuis le 7 Juillet 1897 jusqu'en fin Décembre de la même année, Debay, au milieu d'ennuis sans nombre occasionnés par la difficulté d'avoir les coolies nécessaires à ses recherches, par suite de la mauvaise volonté des autorités indigènes chargées de les lui fournir, poursuit sans arrêt la difficile et pénible tâche qu'il a entreprise, avec une ténacité et une énergie que rien ne lasse.

(1) Arch R. S Hué.

Le 20 Novembre 1897, il pouvait écrire au Résident Supérieur, M. Brière, la lettre suivante, datée de la haute rivière de Cu-Đê

Monsieur le Résident Supérieur, (1)

« J'ai poussé mon travail jusque dans la haute vallée de la rivière de Cudé, non loin de l'ancien village de Phu-Cheou, mais depuis le 5 des pluies continuelles m'ont rendu tout travail impossible. Je suis sans coolies d'ailleurs, mes coolies mois m'ont quitté le 7 — le travail de débroussaillage qu'ils avaient à faire par ce temps là, n'avait rien d'attrayant d'ailleurs — c'est pour eux le moment des récoltes et ce motif me rend bien difficile le recrutement dans les villages Khas.

« Les crues des rivières m'ont coupé toutes communications avec les villages voisins jusqu'à ce jour. J'ai envoyé mon boy à Nam-Hien (près de Pho-Nam) (2) le 6 — il a pu passer alors, mais n'a pu rentrer depuis.

« Les provisions étaient fort restreintes et nous avons dû, mon troupier (3) et moi, nous mettre à un régime de rationnement très serré.

« Je loge dans un abri où il pleut autant que dehors. Tous mes effets constamment mouillés sont hors de service. Quelle épouvantable vie en forêt par cette saison ! Je voudrais bien terminer, enfin !

« J'ai encore douze jours de travail avant d'arriver à Tourane, et 5 à 6 jours le long de la rivière de Hué au-dessus de Duong-Hoa.

« L'ouragan du 14 Octobre a bouleversé la forêt et en a couché des pans entiers, arbres et taillis. Tous les sentiers sont barrés par d'inextricables abattis, mes coupures comme les autres, et j'ai un travail considérable à faire pour les ouvrir à nouveau.

« Les Mois m'ont en somme bien servi jusqu'à cette période de pluies. . . . »

Signé : A. DEBAY.

Enfin, le 30 Décembre 1897, sa mission était terminée, et une lettre du Résident Supérieur en Annam au Commandant des troupes à Hué le remettait à la disposition de l'autorité militaire.

(1) Arch, R. S. Hué.

(2) Pho-Nam, sur le haut Sông Cu-Đê.

(3) Le soldat Robert, du 10^e Régiment de Marche d'Infanterie de Marine, qui a accompagné le Lieutenant Debay dans la plus grande partie de ses explorations et l'a toujours fidèlement servi.



Au cours de l'année 1898, le Capitaine Bernard, de l'Artillerie de Marine, auquel est adjoint le Lieutenant Gérard de la même arme (1), est chargé de revoir le tracé Debay. Il le parcourut dans son entier et fit sur sa mission un rapport très étudié et très détaillé qui dans son ensemble confirme les conclusions du Lieutenant Debay et approuve son projet de route.

Il me paraît intéressant, à défaut du rapport Debay qui nous manque, de reproduire ci-dessous le rapport Bernard sans en rien retrancher, étant donnée son incontestable valeur documentaire. Il vient compléter en effet d'une façon précise les renseignements trop succints contenus dans le rapport Damade reproduit plus haut. J'y joins la reproduction du tracé définitif Debay au 1/10.000, réduit au 1/80.000, qui permettra de suivre facilement et avec profit, tous les détails contenus dans le rapport Bernard. On pourra en même temps

(1) Je n'ai pu trouver d'autres documents officiels concernant la mission confiée au Capitaine Bernard, que les deux pièces reproduites ci-dessous provenant aussi des archives de la Résidence Supérieure de Hué :

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
de
L'INDOCHINE

CABINET
du
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

N° 501

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le Gouverneur Général de l'Indochine.

Vu le décret du 21 Avril 1891.

ARRÊTE :

Article premier — Le Lieutenant Gérard de l'Artillerie de Marine est adjoint au Capitaine Bernard chargé de continuer les études commencées par le Lieutenant Debay en vue de l'établissement d'une voie ferrée entre Hué et Tourane.

Art. 2. — Cet officier aura droit, pendant la durée de sa mission, aux indemnités de route et de séjour prévues par le décret du 3 Juillet 1897.

Le montant de ces indemnités, ainsi que les frais de transport nécessités par cette mission, seront imputés au budget ordinaire du Protectorat de l'Annam et du Tonkin, chapitre XVII article 9 de la 2^e section.

se rendre compte par cette reproduction, de la conscience avec laquelle le Lieutenant Debay avait exécuté son tracé, et quelle somme de travail il lui avait demandé.

Voici le rapport Bernard :

Art. 3. — Le Général de Division, Commandant en Chef les troupes de l'Indochine et le Résident supérieur de l'Annam sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 3 Mai 1898.

Signe : Paul DOUMER.

Par le Gouverneur Général :

*Le Général de Division,
Commandant en chef des Troupes
de L'Indochine,
Signé : BICHOT.*

*Le Résident supérieur
de L'Annam,
Signé : BOULLOCHE.*

Pour application :

*Le Capitaine,
Signé: LACOTTE.*

Pour copie conforme :

*Le Vice-Résident Chef de Cabinet,
Signé : Illisible.*

TÉLÉGRAMME OFFICIEL

Saigon, le 4 Mai 1898.

Gouverneur Général à Résident Supérieur Hué.

D'accord avec Général en Chef je charge le Capitaine Bernard et le Lieutenant Gérard d'achever reconnaissance Lieutenant Debay ligne Tourane Hué, par vallée rivière.

Arrêté vous est envoyé pour régularisation.

P. C. C.
Illisible.

ÉTUDE D'UN TRACÉ DE CHEMIN DE FER ENTRE TOURANE ET HUÉ

TRACÉ DEBAY

*Rapport de mission par le Capitaine Bernard
de l'Artillerie de Marine.*

Le port de Tourane n'est relié à la ville de Hué et à l'Annam septentrional que par deux voies, toutes les deux insuffisantes, la première, la voie maritime, n'est praticable que pendant six mois de l'année. Depuis le mois d'Octobre jusqu'au milieu de Mars, la côte est battue par la mousson de Nord-Est et la mer est intenable pour les barques de faible tonnage ; or, la barre qui ferme à Thuận-An la rivière de Hué ne peut donner accès et par beau temps qu'à des embarcations d'une tirant d'eau inférieur à 2 m. 50.

Au Nord de Hué et jusqu'à Vinh, la côte, presque toujours basse et sablonneuse, n'offre aucun abri où les jonques, surprises par un coup de vent, puissent se réfugier et, pendant tout l'hiver sauf des rares intervalles, les communications ne peuvent se faire que par la route mandarine.

Cette route longe à peu de distance la baie de Tourane, passe la rivière de Cu-Đê à son estuaire et franchit, au Col des Nuages, par 473 m. (1) d'altitude, un chaînon montagneux qui ferme la rade au Nord.

Elle se continue ensuite sur une étroite bande de sable qui sépare la mer de la lagune de Lang-Cô, passe encore aux cols de Phu-Gia et de Cau-Hai deux petites crêtes de montagnes d'une centaine de mètres d'altitude, et se poursuit jusqu'à Hué sans rencontrer d'autres obstacles.

Anciennement, l'on gravissait les pentes qui conduisent au Col des Nuages par de véritables escaliers ; on a entrepris depuis quelques années la construction d'une route dont le développement total est d'environ 20 kilomètres ; mais malgré les sommes considérables dépensées, cette voie est loin d'être encore carrossable, et les fortes pentes qu'elle présente ne permettront jamais qu'elle se prête à un transit de quelque importance.

(1) Les cartes du Service Géographique de l'Indochine donnent au Col des Nuages une altitude de 496 m.

On a donc cherché pendant longtemps s'il n'existait pas quelque autre tracé moins difficile ou tout au moins des passages moins élevés.

Depuis 1888, le Commandant Crumelet-Faber (1), le Lieutenant de Malglaive (2), le Lieutenant Leblond (3), M. Leroy (4), d'autres encore, ont fait entre la rivière de Hué, celle de Cu-Đê et la côte de nombreuses reconnaissances qui n'ont abouti à aucun résultat.

Cependant, au mois de Juin 1896, le Lieutenant Debay, de l'Infanterie de Marine, trouva enfin un passage qui lui parut assez facile pour qu'il proposât de l'utiliser pour l'établissement d'une route et, plus tard, d'une voie ferrée.

Ce sont ces études interrompues par l'état de santé du Lieutenant Debay que nous avons reprises, et elles ont fait l'objet de la mission qui vient de prendre fin.

La rivière de Cu-Đê et celle de Hué prennent toutes les deux naissances sur le revers méridional de la longue arête montagneuse dont la route mandarine suit au Nord le pied.

Les sources des deux rivières sont très voisines de la mer (9 à 10 kilomètres).

Elles ouvrent, toutes les deux, des cols très élevés (plus de 450 m.), qui donnent accès dans la vallée de la rivière de Cau-Hai par des pentes d'une extrême raideur.

La rivière de Hué porte dans son cours supérieur le nom de Khé-Borang, puis celui de Sông-Borang (5).

Le Khé Borang coule d'abord du Nord au Sud, et il est bientôt grossi par un affluent d'une importance presque égale, le Khé-Boumang.

Ce dernier reçoit lui-même, à peu de distance de son embouchure, un torrent qui vient de l'Est et que l'on appelle le Khé-Eo.

Le Sông-Borang coule ensuite vers l'Ouest, en décrivant de nombreuses sinuosités, dans une vallée souvent encaissée entre des collines dont la hauteur ne dépasse guère une centaine de mètres.

A partir de l'ancien poste annamite de Hưòng-Binh, il s'infléchit vers le Nord-Ouest et, après une cinquantaine de kilomètres encombrés de rapides, passe à Hué et, à 10 kilomètres plus loin, aboutit à la lagune de Thuận-An.

(1) Commandant Crumelet-Faber, de la mission Pavie.

(2) Lieutenant de Malglaive. Faisait aussi partie de la mission Pavie. Cf. B. A. V. H. N° 1-1920 : H. Cosserat. *Op. cit.*, p. 100 note (1).

(3) Lieutenant Leblond. Voir supra p. 16.

(4) M. Leroy. Industriel à Tourane, qui fut un des vulgarisateurs de la culture du thé en Annam avec son associé M. Lombart.

(5) *Khe* veut dire ruisseau, torrent, tandis que *Sông* signifie rivière, fleuve.

La rivière de Cu-Đê est désignée par les Moïs sous le nom de Khé-Rày .

Elle a d'abord un cours à peu près parallèle à celui du Khé-Borang et tourne ensuite brusquement vers l'Est, après avoir reçu un affluent, le Khé Trà-Nam, qui vient de l'Ouest.

Elle a un développement beaucoup moins long que la rivière de Hué. A 12 kilomètres environ de la mer, elle s'étale et forme dans le voisinage de l'estuaire une vaste nappe d'eau de 6 à 800 m. de longueur.

Le col trouvé par le Lieutenant Debay a 292 m. d'altitude et fait communiquer les vallées du Khé-Eo et du Khé-Trà-Nam.

Ces deux torrents et les deux rivières de Hué et de Cu-Đê forment donc un fossé continu qui limite et isole en quelque sorte tout un paté montagneux dont les sommets dominant la côte et la route mandarine.

Le tracé que l'on vient d'étudier suit exactement ce fossé.

La voie ferrée se détacherait de Tourane à côté et au Sud des casernes d'Infanterie, en face du point où la rivière présente sa plus faible largeur (400 m. environ). On pourrait ainsi plus tard et dans les conditions les plus favorables prolonger la ligne jusqu'au port.

Le tracé suit de très près pendant 7 kilomètres la route mandarine, en traversant les territoires des villages de Thanh-Gian, Xuân-Hoa, Thanh-Khé, Yên-Khé, Hoa-An, Trung-Ngai, Hoa-My, puis il se prolonge presque en droite ligne jusqu'au village de Quảng-Nam, sur un plateau sablonneux d'une douzaine de mètres d'altitude, recouvert d'une végétation rabougrie et coupé par endroits par de petits vallonements dont le fond est cultivé en rizières. La voie desservirait les villages de Da-Son, Da-Phuoc, Thanh-Son, Van-Giuong et Quảng-Nam, et, depuis Tourane jusqu'à ce dernier point, sur un développement de 15 kilomètres, la construction serait des plus aisées et, en dehors de quelques ponceaux, il n'y aurait d'autres ouvrages d'art que trois petits ponts de 12, 15 et 20 mètres.

A partir de Quảng-Nam, la voie pénètre dans la vallée de la rivière de Cu-Đê.

Les collines qui bordent la rivière laissent toujours à leur pied, sauf en deux ou trois points et sur des longueurs qui ne dépassent pas une cinquantaine de mètres, un espace suffisant pour y asseoir la voie ferrée.

Jusqu'au kilomètre 25.500 on ne rencontrerait donc encore d'autres obstacles que quelques ruisseaux de quinze mètres de largeur maxima.

Au delà du hameau de Côt-Hon-Ap, les habitations disparaissent et l'on pénètre dans le territoire habité par les tribus moïs.

On se heurte presque aussitôt à une première difficulté ; la rivière forme un coude brusque et la ligne devrait être établie sur un parcours

de 350 m. sur des pentes très raides qui nécessiteraient des terrassements assez sérieux et, en quelques points, des murs de soutènement.

Un peu au delà du kil. 29, la voie franchit la rivière sur un pont biais de 100 m. de longueur et pendant deux kilomètres s'accroche aux pentes qui descendent jusqu'au lit du torrent.

Les deux kilomètres présenteraient encore de grosses difficultés que l'on pourrait peut-être éviter en partie en restant sur la rive droite jusqu'au kilomètre 32 et en passant un affluent important, le Song-Nam, qui débouche en un point connu dans toute la région sous le nom commun de Nha-Ba (confluent) ; c'est une solution que l'on n'a pu étudier parce que cela aurait exigé des débroussailllements que l'on n'avait ni le temps ni les moyens d'entreprendre.

Au delà du kilomètre 32, la voie ferrée se continue sur un terrain presque plat et traverse successivement d'abord deux arroyos importants, le Khé-Moun et le Khé-Vo, puis une fois encore la rivière sur un pont de 70^m ; jusqu'au kil. 40, le terrain offre des ondulations douces et la construction de la voie ne nécessiterait que des terrassement de moyenne importance et quelques ponts d'une dizaine de mètres de longueur sur les ravines et les ruisseaux qui aboutissent au fleuve.

Au kil. 40, on pénètre dans la vallée du Khé Tra-Nam qui conduit au col Debay.

Le col Debay a 292 m. d'altitude. Il présente une particularité : c'est un col à un seul vallonnement.

Les deux vallées du Khé Tra-Nam et du Khé-Eo ne sont point opposées et dans le prolongement l'une de l'autre ; leurs directions sont au contraire perpendiculaires.

On accède au col par une vallée très nette, on en descend vers le Khé-Eo ou plutôt vers un petit affluent, le Khe-Eo-Mé (petit Khe-Eo), par un plan incliné sur lequel une petite ravine a creusé un sillon insignifiant.

Cette disposition spéciale a pour conséquence que tout souterrain percé sous le col aurait nécessairement un très grand développement par rapport à la différence de hauteur CD laissée entre l'entrée du souterrain et le col.

Si la voie ferrée s'élevait seulement à la côte 250, le souterrain aurait une longueur d'environ un kilomètre.

On voit donc qu'il y a un grand intérêt à passer le col en tranchée, et la profondeur de cette tranchée ne saurait dépasser une douzaine de mètres.

Il faut donc s'élever à la côte 280.

Or, on arrive au kilomètre 40 à la côte 70 et, en se maintenant sur la rive droite du Khe Tra-Nam, on aboutit au col au kilomètre 45.300.

On a donc un développement de 5 k. 300 qui permettrait *strictement* de résoudre le problème en adoptant une pente de 40 millimètres.

On pourrait augmenter le développement en passant alternativement sur l'un ou l'autre flanc de la vallée, mais on serait forcé de construire des viaducs très importants et par conséquent très coûteux.

Il vaut beaucoup mieux commencer à s'élever dès le kilomètre 38.500 sur les flancs de la vallée.

Le rayon minima des courbes étant de 150 mètres, on pourrait gagner le col avec des pentes *totales* maxima de 35 à 40 millimètres, en ménageant au milieu du parcours un palier de 6 à 800 mètres.

Les pentes qui descendent vers le Khe Tra-Nam sont très raides dans le voisinage du torrent, mais elle s'adoucissent très vite vers le haut.

Les hauteurs qui dominent la vallée sont d'ailleurs d'altitude médiocre et l'ensemble du terrain offre l'aspect d'un plateau ondulé dans lequel le Khe-Tra-Nam, le Khe-Eo et leurs affluents ont creusé des sillons de 60 à 80 mètres de profondeur maxima.

Le Khe-Eo-Mé se jette dans le Khe-Eo à 200 m. environ du col Debay.

Le torrent descend d'abord par des pentes assez douces jusqu'au kil. 47 ; il pénètre ensuite dans une gorge extrêmement pittoresque où il roule par cascades jusqu'à son confluent avec le Khe-Boumang, dans un couloir taillé au milieu de très beaux schistes ardoisiers.

Le confluent de Khe-Eo est à la cote 176, le développement de la voie jusqu'à ce point est de 2 k. 800 ; on pourrait par suite, en tenant compte des remblais, atteindre le Khe-Boumang par des pentes qui n'atteindraient pas 34 millimètres; on diminuerait encore ce chiffre en prolongeant la voie de quelques centaines de mètres sur le flanc gauche de la vallée du Khe-Boumang. Ainsi donc, il est possible de passer à ciel ouvert de la vallée de Cu-Đê dans celle de Hué.

Il est bien certain que du kil. 39 au kil. 48, on se heurterait à des difficultés sérieuses et que l'on aurait à exécuter des ouvrages d'art importants, mais l'étroitesse des vallées, la valeur et la disposition des pentes, le faible relief relatif du terrain permettraient d'éviter les grands viaducs et les souterrains qui rendraient le passage du Col des Nuages si difficile et si coûteux.

Au delà du Khe-Boumang, que la ligne franchirait sur un pont de 30 mètres, la voie se continue sur un terrain faiblement incliné, passe le Khe-Borang et se poursuit sans grands obstacles jusqu'au kilomètre 31.300.

En ce point on abandonne le Song-Borang, qui continue son cours entre deux véritables murailles.

On le franchit sur un pont de 60 mètres et on emprunte les vallées et deux arroyos, le Khe-Eo et le Khe-Tuong, et celles de leurs affluents le Khe-Oc-Mé et le Khe-Rach, qui communiquent par un col de 214 m. d'altitude, le Đèo Oc-Mé.

La voie pénètre dans la vallée du Khe-Oc à la côte 155 et atteint le col après un parcours de 1.500 mètres ; en aval on parvient de nouveau au Song-Borang à la côte 135 et après un parcours de 2.300 mètres.

On peut donc de part et d'autre arriver jusqu'au col avec des pentes de 30 millimètres, en ménageant toutefois une tranchée de 14 mètres de profondeur, dans un terrain de schistes argileux fortement mélangés de fer.

Dans ce passage, cinq cents mètres seraient particulièrement difficiles : à l'entrée de la vallée du Khe-Oc, la voie devrait être assise et maintenue sur des pentes très escarpées au moyen de terrassements importants et de murs de soutènement.

On franchirait le Khe-Oc sur un viaduc de 70 m. de longueur.

Du kil. 53,5 au kil. 56,5, le tracé serait assez aisé, mais à partir de ce dernier point il faudrait franchir deux fois la rivière et s'accrocher sur une longueur d'environ 800 m. à des escarpements très raides et très difficiles.

En revanche, depuis le kil. 59 jusqu'au kil. 76, on ne rencontre plus que des obstacles secondaires.

Ce sont : trois petits cols au kil. 59.500 — 70.200 et 72, puis un petit éperon rocheux au kil. 62, à un coude très brusque de la rivière (il y aurait lieu d'exécuter en ces différents points des tranchées profondes mais de faible longueur), puis plusieurs ponts de 10, 12 et 15 mètres, au passage d'une série d'arroyos : le Khe-Lo-Ho, le Khe-Cho-Num, le Khe-Ruôi, le Khe-Bochet, le Khe-Boro, le Khe-Tra-Dui, le Khe-Ca-Thé, enfin un pont de 40 m. sur le Khe-Reno, le plus gros affluent de la rivière de Hué.

Dans cette partie du tracé, la vallée s'élargit beaucoup ; il y avait autrefois des agglomérations assez importantes à Lo-Ho, Phu-Cam, Hương-Bình, Làng-Nac, Thuong-Tra, et il se faisait en ces points des échanges assez actifs entre Moïs et Annamites ; mais depuis une quinzaine d'années, les événements qui se sont succédés en Annam ont peu à peu fait cesser presque complètement ces relations (1).

(1) Ces relations commerciales ont repris peu à peu, sans toutefois atteindre encore l'importance qu'elles avaient à l'époque à laquelle fait allusion le Capitaine Bernard.

Au kil. 76, la voie atteindrait de nouveau la rivière ; celle-ci fait en cet endroit un coude brusque et, sur un kilomètre de longueur, les escarpements reparaissent sur la rive droite, puis le terrain devient plus facile, la ligne franchit le Khé-Hai-Lau, le Khé-Lagi, le Khé-Lao, et de nouveau, jusqu'au kil. 82, vient longer la rivière, sur des pentes abruptes où des schistes ardoisiers forment des gradins irréguliers.

A hauteur du kil. 84, le Sông-Borang présente une particularité assez curieuse : il se divise en deux bras dont l'un, très court, se précipite en cascades dans un couloir très resserré, l'autre, beaucoup plus long, se retourne vers le Sud et décrit une boucle immense avant de venir se réunir de nouveau au premier.

Les deux bras enserrent une île montagneuse dont certains sommets ont jusqu'à 300^m d'altitude au-dessus de la rivière, et où l'on rencontre, par endroits, des sources abondantes d'eau chaude (1).

(1) Cette source d'eau chaude est connue de temps immémorial par les Annamites. Voici à titre documentaire une traduction de la description extraite du *Hội-Điền Đại-Nam nhứt thống chí* — Minh Mạng Thiệu-Trị *Thánh Chế thi tập*.

LA SOURCE D'EAU CHAUDE DE TÂY-LÃNH

La source d'eau chaude se trouve à l'Est du village de Dương-Hoà—*huyên* de Hương-Trà—province de Thừa-Thiên. Elle communique avec le ruisseau de Tả-Trạch et est distante de 14 *trượng* du fleuve.

Elle mesure un *trượng* de circonférence et a environ 7 à 8 *tấc* de profondeur. Ses eaux sont noires, mais légères ; elles bouillonnent et répandent des vapeurs blanchâtres. Un poisson, une crevette jetés dans la source meurent instantanément.

L'eau a une température assez élevée pour permettre de plumer, en un instant, un poulet ou un canard.

Le ruisseau de Tả-Trạch comprend 55 cascades ; la 33^e, dite Thong-Na, est la plus rapprochée de la source d'eau chaude. Les cascades les plus voisines sont connues sous les noms de : Hiệp-Thạch-Na — Châu-Na — Qui Thọ-Na — Tinh-Na — Lê-Na — Tửu-Gia-Na, — Đình-Linh-Na Ba-La — Mật Na Kim-Na — Ưu-Đàm-Na — Việc-Độ-Na — Tam-Lưu-Na — Ngư-Na — Mỹ-Tuyền-Na — Hà-Na — Lộc-Giác-Na — et Lịch-Trường-Na. Ces chutes sont assez violentes pour rendre pénible, parfois impossible aux bateliers, la direction de leurs barques. Les rochers y affectent les formes les plus extraordinaires ; certains ressemblent à des tigres, à des éléphants, etc . . .

En la 18^e année de son règne — 1837 — le Roi Minh-Mạng fit construire à Tả-Trạch une maison de campagne — Hành-Cung — et, tout à proximité de la source d'eau chaude, un simple abri provisoire, pour lui permettre de se rendre en excursion dans ces endroits.

Il fit creuser le fond de la source, voulant se rendre compte s'il n'y avait là rien d'étrange. Il exprima son étonnement aux mandarins qui l'escortaient.

La voie ferrée suivrait le sillon tracé par le petit bras.

On rencontrerait là, sur un parcours d'environ 1.500^m, des difficultés de même ordre que celles que l'on a trouvées dans le voisinage immédiat du col Debay, puis, à partir du kil. 85.500, la forêt disparaît, le relief du sol s'atténue et des mamelons arrondis d'altitude de plus en plus faible se succèdent jusqu'au kil. 97 ; la voie ne nécessiterait dans cette section que des terrassements peu importants, et l'on pourrait l'établir dans de bonnes conditions sur un terrain excellent mélangé de schistes et de quartz.

Au delà du Khé-Lu que l'on traverserait sur un pont de 35m., la voie s'engagerait dans une série de petits vallons à fond plat cultivés en rizières et limités par des lignes de collines de quelques mètres de hauteur.

On passe près des villages de Duonh-Hoa, My-Gia, Giã-Ké, Vo-Xa-Nuyêt, Bien-Chau-Chuc, Ngu-Tri, Duong-Xuân et, si l'on excepte le passage d'un petit col de 17m, de hauteur, on parvient jusqu'à Hué sans rencontrer aucun obstacle.

La gare serait construite sur les ondulations qui dominent le canal du Phú-Cam, près du point où cet arroyo se détache de la rivière (1).

On a choisi cet emplacement en vue de la continuation probable de la voie vers Quảng-Tri et le Laos.

La source d'eau chaude fut classée par le Roi Thiệu-Trị le dernier des plus beaux sites des environs de Hué.

Le poème qu'il composa, disait :

« Le fluide que contient une telle source engendre des fumées qui s'élèvent à dix mille *trượng*, dans les airs. La nature offre bien des mystères. Pourquoi cette eau ne sert-elle pas, au moins, à guérir certaines « maladies » ?

Il y a une quinzaine d'années, lorsque je parcourais cette région, un vieux bûcheron annamite qui me servait généralement de guide, me raconta qu'à une époque qui pouvait remonter à une quarantaine d'années (c'est-à-dire par conséquent vers 1870 approximativement), le bras du fleuve qui permettait l'accès dans le bief navigable de Hương-Bình, n'était pas celui que l'on suit actuellement, c'est-à-dire, celui sur la rive droite duquel se trouve située la source d'eau chaude, mais bien l'autre bras, le plus petit, qui aboutit aujourd'hui à la grande cascade, qui n'existait pas à cette époque. Ce petit bras, à son peu de longueur ajoutait l'avantage d'être plus accessible aux pirogues, son lit étant beaucoup moins encombré de rochers que l'autre bras. Mais à la suite de pluies particulièrement persistantes pendant cette année, tout un pan énorme de la montagne s'écroula dans le lit du petit bras, l'obstruant de façon à le rendre absolument impraticable à toute embarcation et formant à son débouché dans le bras principal du fleuve cette belle cascade, qu'on peut admirer aujourd'hui.

(1) C'est-à-dire l'endroit où elle se trouve actuellement.

Le point où l'on pourrait, et dans les conditions les plus favorables, franchir la rivière de Hué est en effet à l'île du Roi, un peu en amont de l'entrée de **Phủ-Cam**.

Il y aurait en ce point deux ponts à construire, l'un de 80, l'autre de 220 mètres, et la voie prolongée suivrait les glacis de la Citadelle et se continuerait ensuite vers le Nord, parallèlement à la route mandarine (1).

Si l'on voulait se rapprocher davantage de la Légation (2), qui ne se trouve d'ailleurs qu'à 2.000 m. du point proposé, il faudrait passer deux fois le canal, à moins que l'on ne se resignât à faire une gare en cul-de-sac et, en outre, s'établir sur un terrain bas et que le fleuve inonde chaque année.

En résumé, si l'on adoptait le tracé Debay, la voie ferrée aurait une longueur de 108 k. 900 dont on peut sommairement estimer comme suit le prix de revient.

	Prix kilométrique	Prix d'ensemble
45 kil. très faciles . ..	80.000 francs.	3.600.000
21 kil. très difficiles ..	250.000 -	5.250.000
43 kil. de difficulté		
_____ moyenne . ..	140.000 -	6.020.000
109 kil.	Total. . . .	14.870.000

Soit au total environ 15 millions de francs.

Le tracé proposé tout d'abord par le service des Travaux Publics du Tonkin se détache de Hué à 200 m, à peine de la Légation et suit presque partout la route mandarine.

Il franchit les cols du Dèo Mui-Né (3) et de Cau-Hai et, à partir du **trạm** de **Thừa-Luu**, s'infléchit vers le Nord, évite le col de Phu-Gia, passe dans un couloir absolument plat, compris entre les derniers éperons montagneux détachés de la grande chaîne et le petit massif qui se termine au cap Chou-May (4).

(1) C'est le tracé de la voie ferrée actuelle.

(2) Résidence Supérieure actuelle.

(3) Plus connu aujourd'hui sous le nom de col de **Đá-Bạc**.

(4) C'est-à-dire le tracé établi par le Capitaine Besson, qui passe par la trouée du village de Phu-Hai. Cf. B. A. V. H. N°1-1920. H.Cosserat : *Op. cit.*, pp. 107, 108 et 109 et Planche XV. Carte N°13.

La ligne se continue ensuite sur la bande de sable qui sépare la mer et la lagune de Lang-Co, passe la lagune sur un viaduc de 1.250 m. de longueur et gravit ensuite les pentes qui conduisent au Col des Nuages ; elle entre en souterrain à la cote 300, en ressort après un trajet de 1.200 m. (1), descend ensuite jusqu'à la rivière de Cu-Đê qu'elle traverse sur un pont de 100 m. à l'estuaire même, suit de très près la côte parsemée de dunes et aboutit enfin à Tourane après un parcours de 105 kilomètres.

Ce tracé présente toutefois de véritables impossibilités. On ne peut songer en effet à passer la rivière de Cu-Đê à l'estuaire parce que celui-ci et la barre qui le ferme sont essentiellement mobiles.

Autrefois la rivière se jetait dans la baie à la base même d'un petit îlot rocheux d'une vingtaine de mètres d'élévation.

Aujourd'hui l'embouchure se trouve à 400 m. de ce point. D'autre part, si la construction du pont lui-même semble pouvoir se faire même en un tel endroit, sans des difficultés insurmontables, les abords, sur cette côte directement esposée pendant six mois de l'année à la mousson de Nord-Est, devraient être établis dans des conditions toutes spéciales et très coûteuses (2).

(1) Comme on le voit, ce premier projet n'envisageait pour la traversée du massif du Col des Nuages que la construction d'un seul tunnel de 1.200 m. de long, alors que la ligne actuelle traverse de Lang-Co à Liên-Chiêu 6 tunnels d'une longueur totale de 2.251 m. 48. A titre documentaire, voici les noms des neuf tunnels qui existent entre Tourane et Hué, avec leur longueur respective :

Tunnel de Liên-Chiêu.	944 m. 55
— Nam-Chơn.	320 78
— Col de Nuages ou de Baika.	564 00
— dit Porte de Hué.	129 02
— Khé Soi.	123 80
— Lang-Co.	169 33
— Phu-Gia.	444 87
— Cao-Hai.	147 78
— Múi-Nê ou de Đá-Bạc.	220 60

Ces tunnels ont tous une section de 4 m. 40 aux reins et 5 m. à la clef.

(2) C'est ce qui a eu lieu, et pour fixer l'estuaire du Sông Cu-Đê, on a été obligé de faire des travaux de défense très onéreux et très importants, ainsi qu'on peut facilement s'en rendre compte actuellement, travaux qui ont complètement modifié l'aspect de cet endroit.

Le pont actuel, qui a une longueur totale de 350 m. et est composé de cinq travées paraboliques de 70 m., indépendantes, est soutenu par des piles qui ont été foncées à l'air comprimé jusqu'à la cote — 13 m. 95 et qui, défendues par des enrochements très importants, demandent une surveillance de tous les instants. C'est un pont mixte (voie ferrée et route) avec trottoirs en encorbellements. Il a été construit par la Société des Ponts en fer.

En réalité, il serait nécessaire d'aller passer la rivière au débouché des montagnes en amont du marché de Quãng-Nam, et l'on aurait à construire un pont de 350 m. de longueur.

On emprunterait ensuite jusqu'à Tourane le tracé Debay, et cette variante augmenterait la longueur totale de la voie d'environ 4.000 m.

D'autre part, si l'on voulait éviter la construction du grand viaduc qui traverse la lagune de Lang-Co, il faudrait contourner cette lagune par le Sud, ce qui augmenterait encore le trajet de 4 kilomètres.

Il ne saurait être question de franchir la petite chaîne que la route mandarine traverse au col de Phu-Gia, et qui présente une série de cols dont l'altitude varie de 72 à 95 m.

Il faudrait en effet ou bien les passer en souterrain, ou se développer sur les pentes profondément ravinées, et cette solution exigerait des ouvrages d'art qui la rendraient beaucoup plus coûteuse que celle que l'on vient de présenter (1).

On a d'ailleurs exécuté un levé détaillé de la lagune et du Col des Nuages, pour permettre d'apprécier plus complètement les difficultés que l'on vient de signaler.

Ainsi donc, la longueur totale de la voie serait d'environ 113 kil. En ce qui concerne le passage du Col des Nuages, comme le développement de la ligne sur chacun des flancs de la montagne ne dépasserait guère 7 à 8 kilomètres, on ne saurait, en tenant compte des paliers, s'élever au-dessus de la cote 250, et la longueur minima du tunnel serait d'environ 1.400 m., la construction de la voie serait rendue plus difficile encore par la nature du terrain.

De part et d'autre du col, les pentes ne sont que d'immenses talus d'éboulis parsemés d'énormes blocs de granit en décomposition, souvent séparés par de minces lits d'argile qui favorisent les glissements.

Au point de vue du prix de revient, on peut estimer comme suit le coût total de la ligne :

	Prix kilométrique	Prix d'ensemble
20 kil. très difficiles. . .	300.000 fr. . .	6.000.000 fr.
93 kil. très faciles . . .	80.000 fr. . .	7.440.000
Tunnel de 1,400 m.		2.000.000
Pont de 350 m. sur la rivière de Cu-Đê .		<u>1.000.000</u>
Total		16.440.000 fr.

(1) C'est le tracé que suit la ligne actuelle, et qui traverse le col de Phu-Gia par un tunnel de 441 m. 87 de long.

Ainsi, l'adoption du tracé Debay conduirait à d'assez sérieuses économies. Il faut noter d'ailleurs que l'étude que l'on vient de faire correspond à un maximum.

On a déjà indiqué une variante qui permettrait sans doute d'éviter en partie les escarpements de Nga-Ba (kil.30 au kil.32) ; on pourrait de même tourner les escarpements qui bordent la rivière du kil.76 au 77, en passant par une dépression dont on constate l'existence entre les vallées du Khé-Ca-Thé et de Khé-Bai-Lan.

Enfin on pourrait, au lieu de s'engager dans le couloir formé (kil. 84) par le petit bras de la rivière de Hué, suivre les vallées successives du Khé-Ru-Ruôi et du Khé-Thanh-Ca, et cette solution a été adoptée par le Lieutenant Debay dans les premières études qu'il a entreprises.

Certaines circonstances permettraient d'abaisser le prix de revient de la voie.

On trouverait sur place les matériaux nécessaires à la construction des petits ouvrages.

On a signalé l'existence de schistes ardoisiers veinés de quartz, très beaux et très compacts, du moins dans les affleurements.

On trouve également des quartzites et, dans le lit de plusieurs torrents tels que le Khé-Rây, le Khé-Borang, le Khé-Boumang, des blocs de granit roulés de dimensions moyennes et que l'on utiliserait aisément.

On rencontre enfin, en descendant la rivière de Hué, des gneiss près de Thuong-Tra (kil.76) et du granit dans le voisinage du tombeau de Gia-Long.

La construction des grands ouvrages serait facilitée par la nature du terrain sur lequel ils s'appuieraient et les fondations en seraient des plus faciles.

Les forêts, très belles sur le versant de Hué, pourraient fournir les traverses et en outre les bois nécessaires à la construction des bâtiments de médiocre importance, provisoires ou définitifs.

Les frais occasionnés par les déboisements assez coûteux qu'il faudrait entreprendre soit pour les études définitives soit pour asseoir la voie seraient ainsi largement compensés.

L'adoption du tracé Debay présenterait d'autres avantages encore.

Le tracé permettrait de détacher de la grande chaîne un massif encore presque inconnu, couvert de grandes forêts et présentant des dépressions et des vallées que l'on pourrait gagner à la culture.

Les Annamites de la région de Hué remontent actuellement jusqu'à Lo-Ho pour y chercher des bois; mais, comme les moyens de transport font défaut, ils sont obligés de sectionner les pièces de grande longueur et de grand prix, si bien que sur la côte on ne peut que difficilement se procurer des poutres de plus de 5 m. de longueur.

Parmi les essences que l'on trouve, certaines sont particulièrement estimées : telles le Lim, le Kiên-Kiên, le Sondo, le Mit-Nai, le Gõ, le Trâm, le Huynh-Sung, le Sên ; les vallées du Khé-Oc, du Khé-Borang, du Khé-Eo en contiennent d'admirables spécimens.

On rencontre partout en abondance les lianes à caoutchouc. Près du Dèo-Oc-Mé on trouve, à fleur de terre, des gisements de fer, et il existe, surtout près du confluent de Khé-Ca-Thé et de la rivière de Hué (kil. 76), des gisements très abondants et très riches de fer oligiste.

La teneur de ce minerai est supérieure à 40 %, et bien que l'analyse n'en ait pas encore été faite complètement, il semble contenir également des manganèses.

Il y aura là peut-être une exploitation intéressante, lorsque la construction de la voie ferrée aura rendu les transports faciles.

Enfin, le tracé Debay présente encore sur le tracé côtier une autre supériorité.

A partir du Col des Nuages, la voie ferrée qui descendrait vers Lang-Cô passerait une série d'ouvrages d'art très importants, et la destruction de l'un d'eux suffirait à interrompre pendant longtemps tout transit.

Si l'on pense que ces points sont complètement défilés aux vues de Tourane et que, en cas de guerre, ils seraient exposés aux faciles entreprises de l'ennemi, on voit qu'il y a un grand intérêt à mettre plus complètement à l'abri une ligne qui doit être un jour la grande artère du Laos et de l'Annam central.

Ainsi donc, au point de vue économique immédiat, comme au point de vue construction, comme au point de vue stratégique, le tracé Debay semble présenter de grands avantages, et l'on ne peut que conclure à son adoption.

Saigon, le 25 Septembre 1898.

Signé : BERNARD,
Capitaine d'Artillerie de Marine.

J'ajouterai à ce rapport, deux documents que j'ai retrouvés parmi mes notes, et qui me paraissent émaner aussi du Capitaine Bernard sans que, toutefois, je puisse affirmer le fait, ces documents en question ne portant aucune signature.

Malgré leur origine inconnue, ils n'en sont pas moins très précieux pour nous, car ils viennent très heureusement compléter les données que nous possédons sur le tracé Debay. C'est pour ce motif que je les reproduis ici.

Le premier document se compose de deux tableaux comparatifs des distances entre les diverses stations situées :

1^o — sur le tracé par le col Nuages ;

2^o — sur le tracé par le col Debay.

Voici ces deux tableaux.

CHEMIN DE FER DE TOURANE À HUÉ

1^o — *Tracé par le Col des Nuages.*

NOMS DES GARES ou stations	POSITION kilométrique	DISTANCE entre deux stations consécutives	OBSERVATIONS
Gare de Tourane.	0 k. 350	"	Nota : La longueur totale de la ligne est de 104 k. 250 m.
Station de Quang-Nam . . .	14 650	14k. 300	
- Tuong-Dinh	21 330	6 680	
- Giuong	41 500	20 170	
- Thua-Luu	54 080	12 580	
- Cau-Hai.	66 480	12 400	
- Truôi	80 890	14 410	
- Huong-Thuy	94 240	13 350	
Gare de Hué	104 k. 250	10 k. 010	

2^o — *Tracé par le col Debay .*

NOMS DES GARES ou stations	POSITION kilométrique	DISTANCE entre deux stations con- sécutives	OBSERVATIONS
Gare de Tourane.	0 k. 350		Nota : La longueur totale de la ligne est de 100. k . 700 m.
Station de Quang-Nam . . .	14 650	14 k. 300	
— Pho-Nam	22 400	7 750	
Halte	39 220	16 820	
Halte	53 650	14 430	
Station de Phu-Cam	67 250	13 600	
Halte.	80 099	12 840	
Halte de Duong-Hoa	93 350	13 260	
— Gia Khé	101 820	8 470	
Gare de Hué	110 720	8 900	

Comme on le voit, la différence de longueur entre les deux projets est réellement minime, puisque le tracé par le col Debay n'a que 6 km. 470 de plus celui par le Col des Nuages. Il y a même lieu d'ajouter, d'ailleurs, qu'en réalité, aujourd'hui, cette différence n'est que de 3 km. 720, la ligne de chemin de fer reliant Tourane à Hué actuellement ayant une longueur totale de 107 km., avec neuf tunnels.

Quant au deuxième document il se compose de deux tableaux donnant :

1^o — le tracé en plan par le col Debay ;

2^o — le tracé en profil par le col Debay.

Voici ces deux tableaux.

CHEMIN DE FER DE TOURANE A HUÉ

1^o — Tracé en plan par le col Debay.

INDICATION des courbes et alignements	NOMBRE	SOMMES des longueurs	RÉPARTI - TION proportionnelle	OBSERVATIONS
Courbe de 75 m. de rayon	46	3.508.00	5.2	1 ^{er} sect aligt 21.523
100 m.	76	6.342.00	5.7	2 ^e — 12.684
125	1	167.00	0.1	3 ^e — 23.282
150	4	781.00	0.7	4 ^e — 6.240
200	41	5 006.00	4.9	5 ^e — 15.426
250	5	633.00	0.5	
300	7	1.214.00	1.1	77.155
400	2	440.00	0.4	
500	49	9.268.00	8.3	
800	1	384.00	0.3	
1. 000	16	5.969.00	5.3	
Total de courbes.		33.712.00	30.40	
Total des alignements.		77.155.00	69.60	
Total général.		110 k . 867m.	100.00	

CHEMIN DE FER DE TOURANE A HUÉ

2°. — *Tracé en profit par le col Debay.*

DÉCLIVITÉS	NOMBRE	PENTES sommes des longueurs	RÉPARTITION proportion- nelle	NOMBRE	RAMPES sommes des longueurs	RÉPARTITION propor- tionnelle
0.025	6	7.370	6.6	2	9.900	8.9
0.020	1	600	0.5			
0.018				1	500	6.5
0.017	1	1.700	1.6			
0.015	2	3.130	2.8	4	2.500	2.3
0.014	1	1.500	1.4	1	500	0.5
0.012	2	1.600	1.5			
0.010	9	5.680	5.1	7	4.940	4.4
0.009	1	1.000	0.9			
0.008	1	700	0.6			
0.007				4	4.300	3.9
0.006	3	4.775	4.3	2	1.600	1.5
0.005	7	4.270	3.9	6	4.000	3.6
0.004	1	1.375	1.2	3	3.950	3.6
0.003	1	1.250	1.2	5	5.000	4.5
0.002	3	3.150	2.8	5	6.150	5.4
		38.100	34.4			
		Report des pentes . . .			45.340m	39.1
		Paliers			38.100	34.4
					29.127	26.5
		Total général.			10 k. 867	100 m.0

*

* *

Faisant simplement l'historique de la *Route des Montagnes*, je continuerai à suivre l'ordre chronologique des faits la concernant, et avant d'arriver à la dernière période des recherches que son étude a provoquées, je vais mettre sous les yeux de mes lecteurs le rapport que Monsieur Counillon (1), chef du Service Géologique de l'Indo-

(1) Jean-Baptiste, Henri, Counillon, né le 19 Juin 1860. Licencié ès-sciences physiques et, ès-sciences naturelles. Répétiteur de physique au lycée de Marseille d'Octobre 1883 à fin Octobre 1889.

chine, nous a laissé d'une reconnaissance géologique qu'il a faite du 5 au 15 Décembre 1898, en suivant une partie du tracé Debay qu'il parcourut jusqu'au delà du col Debay.

Je n'insisterai pas sur l'importance capitale de ce rapport, importance dont on se rendra facilement compte en le lisant. J'ajouterai que cette lecture fera encore plus regretter que le temps n'ait pas permis à son auteur de descendre la rivière de Hué dans toute sa longueur et d'en étudier sa structure géologique, comme il l'avait fait pour celle de Cu-Đê. Cette étude, faite par un homme aussi compétent que Monsieur Counillon, aurait très probablement amené des découvertes qui auraient fait faire un grand pas à la question minière dans cette région, de nombreux indices permettant de croire à une minéralisation exceptionnelle de la vallée de la rivière de Hué dans toute son étendue.

Je transcris ci-dessous textuellement le rapport de Monsieur Counillon.

ETUDE GÉOLOGIQUE DE L'ITINÉRAIRE POUR PASSER
DE LA VALLÉE DU SONG CU-ĐÊ DANS LA VALLÉE DE
LA RIVIÈRE DE HUÉ.

Cette exploration, dont le but est l'examen des gisements de fer de la haute rivière de Hué, m'a été confiée par M. le Directeur de l'Agriculture le 27 Septembre 1898. J'étais à cette époque à Tourane, je venais de visiter la plus grande partie de la province de Quảng-Nam, conformément au plan présenté le 24 Août, et je me préparais à rentrer à Saigon. M. le Directeur de l'Agriculture m'annonce que le

Débarqué à Saigon la première fois, le 25 Février 1889, comme membre de la Mission Pavie.

Mission Pavie du 25 Février 1889 à fin Décembre 1892.

De Janvier 1893 à Janvier 1898, professeur au Lycée Chasseloup-Laubat, à Saigon.

Lorsque le Gouverneur Général, M. Doumer, fonda le Service Géologique de l'Indochine, M. Counillon fut nommé chef de ce nouveau service, par arrêté du 20 Février 1898.

Il est resté au Service Géologique jusqu'au moment de sa mise à la retraite, en Juin 1910 (Extrait de *l'Avenir du Tonkin* du 31 Octobre 1893).

M. Counillon, qui s'était installé à Hanoi après sa retraite, vivait très retiré au milieu de ses papiers et de ses livres qui étaient sa seule distraction. Il fut assassiné chez lui à Hanoi, dans la nuit du lundi 29 au mardi 30 Octobre 1923 par son boy aidé de nombreux complices.

Capitaine Bernard a trouvé dans les environs de Tong-Trang, sur la haute rivière de Hué, des minerais de fer très riches, et m'invite à explorer les gisements. S'il ne m'est pas possible d'aller jusqu'à ce point avant le départ du courrier, je suis autorisé à retarder de huit jours mon départ pour Saigon.

Je reconnais bientôt que cette autorisation est indispensable, le paquebot passe le 5. Il me serait difficile d'organiser l'expédition et d'explorer la région avant cette date, même si je laissais de côté le classement des collections que je viens de recueillir. J'ai d'ailleurs à la jambe, un abcès déterminé par une piqûre de sangsue, et quelques jours d'un repos indispensable permettront à cette plaie de guérir.

Pour aller de Tourane à Tong-Trang, on passe d'abord par Nam-O. Une route bien entretenue conduit à ce *trạm*, situé à l'embouchure du Sông Cu-Đê ; de là on peut remonter cette rivière en sampan jusqu'à Loc-My ; on laisse : à gauche (rive droite) Quang-Nam et Pho-Nam ; à droite Tuong-Ding (Truong-Dinh, Truong-Dinh, Tuong-Dinh, Tuong-Dieng, suivant les auteurs, probablement Tua-Dinh d'après la carte du bureau topographique des troupes de l'Indochine et la carte Pavie) et Nam-Yen. Loc-My est également à droite.

A partir de ce dernier village, la route suit la rivière Cu-Đê, passe par le col Debay, puis longe la rivière de Hué dont elle s'écarte un peu avant Tong-Trang. Cette deuxième partie de la route est fort mal connue à Tourane, les cartes portent bien un certain nombre de noms, mais il m'est impossible d'apprendre si les lieux dits, Nga-ba (B) (1) ou Na-ba (D), Cha-bé (B), Manke-Ve (B — et Cartes des Troupes de l'Indochine et Pavie), Phon-Cheon (D), Tong-Trang (B) ou Tong-Ta (D) sont actuellement habités ; je suis dans tous les cas à peu près sûr de ne pas y trouver de coolies.

Les renseignements sur la première partie de la route sont au contraire nombreux ; les registres de la Résidence de Quảng-Nam mentionnent même, entre, Nam-O et Loc-My, six concessions de mines : trois de cuivre, deux de charbon et une de fer (2).

(1) La lettre B signifie que le mot a été employé par le Capitaine Bernard, la lettre D par le Lieutenant Debay, et la lettre P carte de la mission Pavie.

(2) A titre documentaire je donne ci-dessous la liste des périmètres réservés qui avaient été pris dans la vallée du Sông Cu-Đê, depuis 1889 jusqu'en 1898, époque où Monsieur Counillon accomplit sa mission géologique.

Aucun de ces périmètres n'a donné lieu à des recherches sérieuses. (Extrait du *Bulletin économique de l'Indochine*. N° 19. 3^e année, 1^{er} Janvier 1900).

La première concession de cuivre date de 1889, elle se trouve au Nord-Ouest du village de Truong-Dinh, sur la rive gauche de la rivière de Truong-Dinh (probablement la rivière Cu-Đê ou un de ses bras), à l'endroit nommé Bung-Bing, marais entre les chaînes de montagnes Yon-Touë et Goban.

Les deux autres ont été enregistrées en 1891, elles sont situées sur le territoire de Loc-My, rive gauche de la rivière Cu-Đê, l'une au Nord-Est, l'autre au Nord du village de Thuong-Dinh.

Enfin la concession de fer date de 1890 et se trouve sur la rive droite de la rivière de Thuong-Dieng (Sông Cu-Đê), au Sud du village de Pho-Nam, à 5 kilomètres environ du marché.

Le fer est un métal d'une valeur minime et les frais de transport du charbon jusqu'au lieu d'extraction du minerai, si on le traite sur

ANNÉE	NUMÉRO d'inscription	NATURE du métal ou minéral	PHỦ OU huyện	CANTON	COMMUNE	OBSERVATIONS
1889	N° 11	cuivre	Hoà-Vang	Han-Hoa	Tru n g- Dinh	N. E. du village Lieu dit Bung- Bing de la rivière de Trung-Dinh (Sông Cu-Đê).
1890	N° 2	fer	Hoà-Vang	Han-Hoa	Phò-Nam	Rivière droite de la rivière de Trung- Dinh (Sông Cu- Đê).
1891	N° 12	zinc	Hoà-Vang	—	—	Rive gauche du Sông Cu-Đê. ouest de Lôc- My.
	N° 13	cuivre	—	—	Lôc-My	Rive gauche de la rivière de Cu- Đê.
	N° 18	charbon	—	—	—	Rive gauche du Sông Cu-Đê, Nord-Est de Thuong-Binh.
	N° 19	charbon	—	—	—	Rive gauche du Sông Cu-Đê, Nord de Thuong Binh.

place, ou du minerai et du charbon jusqu'à l'usine, si on veut s'installer à proximité d'une ville ou d'un port, augmentent beaucoup le prix de revient, la situation de la mine a donc une importance capitale.

Il serait par suite naturel d'étudier d'abord les gisements de la vallée du Sông Cu-Đê ; la découverte ayant Loc-My d'une quantité assez grande d'un minerai suffisamment riche, rendrait presque inutile l'étude des gîtes plus éloignés ; malheureusement il nous est impossible de déterminer immédiatement la richesse du minerai ; en outre, le temps presse, nous risquons déjà d'être arrêté par les pluies ; il serait par suite imprudent de nous attarder dans le bas de la vallée ; je prends donc la résolution de me rendre immédiatement au point le plus éloigné, c'est-à-dire à Tong-Trang, en me bornant à recueillir le long de ma route le plus de renseignements possibles sur les gisements anciennement concédés ou même sur ceux qui pourraient m'être indiqués, en me réservant de les visiter au retour si les circonstances le permettent et si le temps ne me fait pas défaut.

Le 3 Décembre le Médecin de l'hôpital de Tourane m'affirme que je peux sans craindre une rechute me mettre en route ; la journée du 4 est employée au recrutement des coolies et aux derniers préparatifs ; le 5 je pars pour Nam-O dans la matinée ; j'y arrive une heure et demie après ; la route est facile, on voyage presque continuellement à travers une région sablonneuse, pauvre et médiocrement peuplée ; nous quittons Nam-O à deux heures.

Le pays devient bientôt accidenté, les montagnes verdoyantes de Pho-Nam apparaissent dans le lointain ; elles sont sur la rive droite ; nous apercevons plus distinctement sur la rive gauche celles de Thuong-Dinh, émaillées d'énormes blocs éboulés, dénudés et de couleur claire. Nous arrivons à 3 heures 1/2 au village ; le maire connaît Bung-Bing et pourra nous y conduire ; nous repartons à 4 heures et nous débarquons à 5 heures et demie à Nam-Yen, où nous devons passer la nuit. Le chef de ce village commande toute la région, il doit nous fournir un guide et au besoin nous recruter des coolies.

Le lendemain, nous devons remonter en sampan jusqu'au point où d'après mes renseignements la navigation cesse, c'est-à-dire jusqu'à Loc-My ; ce trajet demande deux heures et demie. Les sampaniers sans m'en avertir dépassent le village et à 11 heures me débarquent au lieu dit Nga-Ba. Je m'aperçois alors de l'erreur, dont l'explication est simple : nous venons de traverser six rapides ; ils sont tous entre Nga-Ba et Loc-My. Il est donc toujours facile de remonter jusqu'au village avec des sampans d'un tirant d'eau assez faible ; au delà, la navigation difficile et même périlleuse doit être parfois impraticable.

Ce fâcheux contre temps va nous faire perdre une demi-journée ; j'envoie l'interprète à Loc-My, il essayera d'obtenir des renseignements et quelques coolies ; il achètera en même temps si c'est possible quelques provisions supplémentaires, et pendant ce temps j'étudierai la région qui est très intéressante au point de vue géologique.

Nga-Ba est situé au confluent de la rivière Cu-Đê (probablement Sông Đông-Bak (D) qui vient du Nord et du Khé-Nam (B) (Song Cong (D) qui vient du Sud), leurs eaux se réunissent dans une vaste cavité, sorte de lac où elles paraissent tranquilles, puis se précipitent en formant un rapide très long et très dangereux dans un étroit chenal dirigé à peu près de l'Ouest à l'Est. La profondeur, au point où commence le rapide, est d'environ 0 m. 50. A l'entrée de la haute rivière Cu-Đê dans le lac et sur la rive gauche, il y a un éperon rocheux de trois à quatre mètres de hauteur ; le terrain est schisteux sur la rive gauche du chenal ; la direction générale des bancs de schistes est sensiblement O.-E. ; ils sont légèrement plissés et très redressés ; un pli plus accentué leur donne à partir de l'extrémité antérieure du rapide une direction S.-N., qu'ils conservent jusqu'à l'éperon rocheux précédemment signalé ; ils reprennent probablement ensuite leur allure primitive, car nous n'avons retrouvé nulle part une semblable orientation.

Le soir le guide nous donne quelques détails sur les anciens habitants de cette région. Il y avait autrefois dans les environs de Nga-Ba, affirme-t-il, trois villages moïs : Phou-Ken, dans l'angle formé par le Khé-Nam et le Sông Cu-Đê descendant ; Phou-Rai dans la partie comprise entre le Khé-Nam et le Sông Cu-Đê descendant ; enfin, Phou-Kenoc dans l'angle formé par les deux branches du fleuve. Nous nous endormons en pensant qu'il nous aurait été bien agréable d'en trouver au moins un.

Nous partons le 7 à 6 heures 1/2 ; la route suit la rive gauche de la rivière Cu-Đê ; nous marchons d'abord sur le flanc d'une montagne abrupte en coupant normalement une série de bancs de schistes, ensuite dans une petite plaine où débouche une route venant de Loc-My.

A 7 heures 1/2, nous passons sur la rive droite ; le courant est très fort, les hommes ont de l'eau jusqu'à la ceinture, deux coolies sont entraînés avec une caisse ; le sauvetage des porteurs et du colis et la traversée demandent une heure. Vers neuf heures, nous devons repasser sur la rive gauche ; le fleuve est divisé en deux par une île, le premier bras est franchi sans difficulté, mais le second nous donne plus de peine, on doit le couper au-dessus d'un rapide dont le courant est assez violent et entraîne des galets gros comme la tête,

les coolies hésitent, quatre d'entre eux plus courageux essaient de transporter une caisse et après des efforts surhumains arrivent de l'autre côté ; le cuisinier veut payer de sa personne et passe trop près du rapide, il est entraîné et se rattrape à quelques mètres de là à des arbustes qui poussent dans le voisinage ; nous le repêchons pas trop endommagé, mais l'enthousiasme qui était faible manque maintenant complètement. Je fais couper des lianes, on les attache bout à bout de façon à former une corde de vingt à trente mètres, on fixe l'une des extrémités aux arbustes de l'île, l'autre à ceux de la rive gauche, on traverse ensuite sans autre accident, mais l'opération a demandé trois heures.

L'examen des cartes me plonge dans une profonde stupéfaction ; la route est tout entière sur la rive gauche, le guide m'a cependant été donné comme ayant accompagné le Lieutenant Debay et le Capitaine Bernard, et pas une hésitation n'est venu m'indiquer l'existence d'un autre passage.

Après déjeuner, j'examine les roches qui forment le barrage ; ce sont encore des schistes. Nous repartons à une heure, nous coupons quelques instants après un autre pointement de même nature, puis, à deux heures, de nouveaux bancs schisteux, cette fois fortement injectés de quartz et situés sur la berge gauche du Khé Moune ; les trois affleurements ont une direction sensiblement E.-O. et sont presque verticaux. Après la traversée relativement facile du Khé Moune, nous quittons la berge gauche du fleuve, nous nous engageons dans une vaste plaine couverte de hautes herbes et inhabitée, paraît-il, depuis le règne de Gia-Long ; c'est sans doute dans le voisinage que se trouve le village de Nan-Ke-Vo. A quatre heures nous traversons encore le Sông Cu-Đê, les coolies veulent s'arrêter sur la rive droite, je les oblige à continuer ; nous nous écartons un peu du fleuve. Une petite ascension nous conduit à l'extrême pointe de la chaîne schisteuse appelée par le guide Nui Cha-Ké, puis nous retrouvons le Sông Cu-Đê. Nous nous arrêtons près de l'emplacement de l'ancien village de Cha-Ké. D'après le guide, l'endroit était habité lors du passage du Lieutenant Debay ; nous sommes obligés, comme à Nga-Ba, d'installer un campement sommaire en souhaitant que les éléphants, plus nombreux dans cette plaine que dans la précédente, ne viennent pas troubler notre repos.

Le 8, nous nous mettons en route à 7 heures ; cinq minutes après nous trouvons encore un bel affleurement de schistes anciens, puis nous tombons dans une brousse inextricable qui nous fait regretter les hautes herbes de la plaine précédente ; les traces d'éléphants sont de plus en plus récentes et de plus en plus nombreuses, leurs sentiers

sont bien mieux frayés que le chemin et nous avons souvent de la peine à distinguer notre route ; en outre, des légions de sangsues s'abattent sur nous ; à tout instant on est obligé de s'arrêter pour leur donner la chasse ; de loin en loin, quelques pieds de bétel égarés au milieu de cette brousse intense nous rappellent la présence relativement récente de l'homme dans cette région. Après une heure de voyage en plaine sur la rive droite de la rivière, nous commençons à nous élever ; nous cheminons tantôt à droite, tantôt à gauche d'un affluent du Sông Cu-Đê que le guide appelle Khé Toto, c'est probablement le Khé Trana du Capitaine Bernard. Ce ruisseau n'est pas un obstacle sérieux, il ne roule qu'un volume d'eau restreint ; ces traversées fréquentes sont cependant bien désagréables, le lit creusé dans le roc est, en outre, encombre de blocs à arêtes vives de dimensions assez considérables ; les Annamites qui ne sont pas habitués à la marche en montagne avancent avec une lenteur désespérante. Nous devons couper le ruisseau une vingtaine de fois avant d'arriver au col, sept traversées occupent notre matinée. Nous déjeunons à onze heures dans un des abris tout à fait rudimentaires qui émaillent la route ; nous reprenons l'ascension à une heure et à trois heures nous sommes enfin à la ligne de partage. Le terrain que nous avons parcouru depuis huit heures du matin est boisé, surtout dans le voisinage du col, j'ai déjà signalé les nombreux blocs éboulés qui encombrent le sentier et le lit du ruisseau que nous venons de suivre ; les uns à arêtes vives, parfois énormes, j'en ai vu d'au moins quatre mètres cubes, sont formés d'un grès assez fin, généralement blanc, parfois teinté en rose ou en violet ; les autres, aux contours plus arrondis, sont presque exclusivement composés de limonite ; le sol est généralement schisteux, nous avons pu examiner quelques affleurements très nets ; la descente sur le versant de Hué est aussi douce que la montée du côté de Tourane ; nous coupons neuf fois, en une heure, un petit affluent de la rivière de Hué, probablement le Khé Eo du Capitaine Bernard ; outre les pointements de schistes toujours nombreux, on rencontre dans cette partie de la route des blocs de grès et un minerai de fer résultant très nettement de la décomposition de la pyrite ; nous marchons encore une heure à flanc de coteau, puis nous atteignons le Khé Boumang que nous traversons ; nous campons sur la rive droite.

Le 9, nous partons à sept heures ; le chemin, à flanc de coteau sur la rive droite du Sông Boumang, coupe deux petits ruisseaux entre lesquels se trouve le sentier qui conduit à Cau-Hai, le lit du deuxième nous fournit un bel exemple de filon couche dans les schistes en place ; nous traversons à huit heures le Sông Borang qui a un peu moins de vingt mètres de large ; il y a en ce point deux cai-nha un peu

moins rudimentaires que les abris que nous avons rencontrés jusque-là, elles sont habitées par des indigènes de Cau-Hai qui se sont installés ici pour exploiter le rotin très abondant dans la forêt, une courte halte nous permet d'obtenir quelques renseignements.

A neuf heures nous continuons sur la rive droite de la rivière de Hué ; les terrains sont un peu plus anciens que ceux examinés précédemment, les schistes cristallophylliens abondent ; on trouve même des blocs de granite ou de gneiss ; à dix heures et demie nous traversons, près de l'embouchure du Khé Oc, la rivière qui a en ce point vingt-cinq mètres de large et large profondeur de 1 m. 20. Le courant est assez fort, une corde en rotin tendue en travers de la rivière sans doute par les gens de Cau-Hai facilite le passage ; une route un peu accidentée à travers les schistes anciens (route Debay) nous conduit en une heure et demie à l'embouchure du Khé Thuong ; nous devons encore franchir la rivière qui, en ce point, a une trentaine de mètres de largeur comme précédemment, une corde en rotin qui va d'une berge à l'autre nous rend la traversée facile. A une heure nous sommes au village moi de Tong-Trang situé à quelques minutes du fleuve.

Ce village compte cinq ou six cai-nha et une petite maison commune ; malgré la pluie qui tombe dans la soirée, nous passerons la nuit un peu plus confortablement que précédemment.

Je m'empresse de négocier une certaine quantité de riz pour les coolies qui ont absolument terminé leurs provisions et, pour empêcher le retour d'un pareil état de choses, je rationne tout le monde. Je décide ensuite que deux d'entre eux partiront le lendemain matin pour ramener à heure dite à Nga-Ba un bateau et des vivres, les autres se reposeront le matin pendant que je visiterai les environs.

Les montagnes voisines de Tong-Trang sont formées de schistes anciens, sillonnés de filons de quartz ; nous avons également rencontré dans le ravin qui nous a conduit à la crête, des échantillons de quartz, en cristaux assez gros, avec dépôt de limonite et des blocs d'une terre rougeâtre ocreuse ; mais nous n'avons vu aucun gisement digne d'être exploité.

Le soir nous quittons Tong-Trang à une heure pour revenir sur nos pas. Les coolies suivent la route Debay. Je m'engage à la suite du guide sur un chemin à peine ébauché qui, dit-il, a été tracé par le Capitaine Bernard ; nous tombons bientôt dans des fourrés impénétrables ; nous nous tirons de cet océan d'herbes, de ronces, de brousse au bout d'une heure non sans force égratignures, et nous débouchons dans les parties défrichées qui entourent l'emplacement de l'ancien village de Tong-Trang. Là, le guide reconnaît sa route et quelle

route, quelques arbustes abattus ça et là, quelques branches coupées de loin en loin indiquent seuls son existence, je n'ose pas gronder notre conducteur, il faut vraiment un flair tout spécial pour retrouver un pareil chemin même quand on y est passé une fois, et si je n'entendais pas de temps à autre les mots : cai-nha, ông-quan-ba ou cai-nha ông-quan-hai, accompagnés d'un geste indiquant une petite hutte délabrée, preuve certaine du passage des officiers en ce point, je serais souvent tenté de croire que nous sommes égarés ; nous arrivons enfin à cinq heures au confluent du Khé Oc et du Khé Borang ; malgré la perspective d'un gîte un peu confortable au campement des gens de Cau-Hai, je m'arrêteraï volontiers ici. Je n'ai malheureusement pas prévu que notre voyage durerait quatre heures, les coolies sont déjà loin, nous sommes obligés de prendre le pas accéléré pour arriver avant que la nuit soit tout à fait close au campement où nous les rejoignons.

Le lendemain matin, je les envoie en avant, je reviens ensuite jusqu'au Khé Oc pour examiner les terrains plus attentivement et prendre des échantillons de schistes et de granite ; nous trouvons, en outre, quantité de blocs roulés de quartz ; l'analyse montrera s'ils contiennent des métaux comme ceux du Sud de la province de Quảng-Nam ; je suis de retour à neuf heures, je passe le Sông Borang et à onze heures j'arrive au campement où nous avons passé la nuit à l'aller, les coolies m'y attendent. Après le déjeuner nous poussons jusqu'au col Debay.

Le 12, même manœuvre que la veille, les coolies partent sur la route de Cha-Kê pendant que j'explore les environs du col ; je passe inutilement deux heures sur le versant de Hué à la recherche des affleurements du minerai de fer dont j'ai constaté l'existence en blocs gros comme deux fois la tête ; la couche qui contient ce minerai est complètement démantelée ou du moins fort éloignée, car il m'a été impossible d'en trouver la moindre trace. Le temps presse, il nous reste seulement une journée de vivres ; à neuf heures, je descends à mon tour du côté de Cha-Kê, je retrouve les bagages à onze heures au point où nous nous sommes arrêtés à l'aller. Après déjeuner je prends la tête de la colonne et à trois heures j'arrive à Cha-Kê. J'ai le temps dans la soirée de pousser une pointe dans la direction Sud sur le sentier qui conduit au village moi de ce nom. On traverse d'abord une petite rivière appelée Khé Cha-Ke, le sentier passe ensuite presque au sommet d'une petite colline entièrement composée de schistes tendres ayant même orientation et même inclinaison que précédemment. Au pied de l'autre versant on rencontre un petit ruisseau orienté E.-O. dont le lit est un véritable chaos de blocs

éboulés de toutes dimensions, en particulier des blocs de grès quartzeux d'au moins un mètre cube. Nous allons jusqu'au sommet de la montagne suivante défrichée par les mois comme la précédente et également schisteuse ; l'allure des bancs est un peu différente, l'inclinaison paraît n'être plus que d'environ 20 °; du sommet on entend les bruits du village qui se trouve sur le flanc Sud et du torrent de Khé Moui-Trao qui coule au fond de la vallée, les eaux se rendent dans le Khé Nam. Je ne sais si cette partie a été explorée ; mais il me semble qu'en suivant les berges du Khé Cha-Kê on aurait des chances de trouver un passage facile jusqu'au Khé Nam c'est-à-dire jusqu'à Nga-Ba.

Le 13, nous partons à six heures et demie, à onze heures nous sommes à Nga-Ba, le sampan et les vivres arrivent peu de temps après ; nous repartons à une heure et nous arrivons à trois heures à Loc-My. Il y a en ce point un gisement de fer et deux concessions de cuivre ; nous leur avons consacré la matinée du 14 Décembre.

Le gisement de fer est voisin, il est situé non loin de la berge, à un kilomètre au-dessus du village. Il comprend toute une colline composée d'une argile jaune rougeâtre facile à travailler et sûrement de formation géologique relativement récente dans laquelle sont empâtés des blocs d'oligiste, parfois très quartzeux, des blocs de grès, et des blocs de schistes ; pour avoir une idée de son importance il faudrait faire des fouilles et trier un certain nombre de mètres cubes de cet amalgame ce qu'il nous était impossible de faire ; mais nous pouvons affirmer que la superficie recouverte par ce terrain est assez considérable, bien que nous n'ayons pu en voir qu'une faible partie ; si le minerai est suffisamment riche, il y a sûrement là un gîte tout à fait digne d'attention.

L'examen des concessions ou plutôt de l'une des concessions de cuivre ne nous a rien donné d'intéressant, on nous a montré simplement l'emplacement des poteaux. Un séjour plus long et un débroussaillage auraient été nécessaires pour nous permettre de rechercher les affleurements sur lesquels se sont basés les premiers explorateurs pour demander un périmètre. A midi, nous descendons à Nam-Yen ; après déjeuner je pousse jusqu' à Pho-Nam ; mais il est trop tard pour explorer la concession de fer située à 5 kilomètres. Je constate simplement la présence des schistes anciens sur cette berge.

Il me reste encore à visiter ce périmètre, les deux concessions de cuivre et les deux concessions de charbon de Thuong-Dinh. Le guide me déclare, en outre, qu'il y a sur le territoire de ce dernier village des gisements de fer analogues à ceux du col Debay et de Loc-My, malheureusement la correspondance reçue à Nam-Yen m'annonce le

passage prochain du courrier, en conséquence je pars immédiatement pour Tourane où j'arrive le lendemain soir, 15 Décembre. Nous nous embarquons le 16 à bord de *la Manche*.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA RÉGION
DE LA RIVIÈRE CU-ĐÊ ET DE LA HAUTE RIVIÈRE DE HUÉ

Au point de vue géologique cette région est principalement formée de schistes anciens orientés E. 20° S. dont la pente est d'environ 80° vers le S 20° E.

La première partie de la rivière Cu-Đê de l'embouchure à Nga-Ba a sensiblement la même direction que les schistes.

De Nga-Ba à l'embouchure du Khé Moune qui, en ligne droite, est à une distance de 2.200 mètres, les bancs sont coupés normalement.

De l'embouchure de Khé Moune à celle du Khé Ray, le lit du fleuve assez sinueux n'entame qu'une épaisseur relativement faible de terrain.

La route qui va de l'embouchure du Khé Ray à l'embouchure du Khé Borang en suivant, sur le versant le Tourane, le Khé Tran, sur celui de Hué le Khé Oc, coupe obliquement les différentes couches. Elle est orientée E. 25° S.-O. 25° N. et fait avec les schistes un angle de 45° ; la première partie qui a environ 3.200 mètres traverse des grès quartzeux dont nous n'avons pu constater l'allure générale.

De l'embouchure du Khé Moune à celle du Khé Thuong, la rivière de Hué a sensiblement la direction E. 26° N. - O. 20° S., c'est-à-dire reste presque continuellement dans les mêmes schistes très anciens probablement en contact avec le gneiss à une faible distance.

En résumé, nous avons traversé une épaisseur de 6.500 mètres de terrains anciens comprenant :

1 ⁰ —	Schistes anciens	. . .	2.000 m.
2 ⁰ —	Grès quartzeux.	. . .	2.100 m.
3 ⁰ —	Schistes anciens.	. . .	2.400 m.

Nous n'avons pas trouvé trace de fossiles ; mais l'examen des roches, l'allure des bancs dont le parallélisme se maintient du Sông Cu-Đê à la rivière de Hué, nous porte à croire que nous sommes en présence d'une série régulière, les couches les plus anciennes étant du côté de Hué.

Le pendage des grès est difficile à déterminer, une étude plus détaillée serait nécessaire pour se prononcer sur leur âge. On ne peut dire s'ils sont intercalés entre les schistes, et par conséquent de même âge qu'eux, ou s'ils leur sont simplement superposés, ce qui démontrerait qu'ils sont plus récents.

Une coupe Sud-Nord passant par Nga-Ba rencontrerait d'abord un banc clair quartzeux très dur, puis des schistes bleu clair, ensuite des schistes noirs très durs et peu fissiles ; la même coupe nous montrerait plus loin les schistes tendres feuilletés gris clair se désagrégeant facilement, puis vers l'embouchure du Khé Moune :

1^o — Deux bancs de schistes clairs lilas assez résistants, le premier est pointillé de rouge ;

2^o — Un banc bleu clair très dur, peu schisteux, finement strié en bleu foncé, ayant 4 m. 50 d'épaisseur ;

3^o — Un banc bleu foncé également très dur, plus schisteux que le précédent et un peu lustré, dont l'épaisseur est de 9 mètres ;

4^o — Un banc blanc bleuâtre fortement injecté de quartz ;

5^o — Un banc gris foncé feuilleté ;

6^o — Un banc très ferrugineux de schistes roses, l'épaisseur totale des trois derniers bancs est d'environ 10 mètres ;

7^o — Un banc très dur de schistes noirs lustrés.

Il est légèrement plissé ; au sommet de chaque pli les feuillets sont décollés et l'intervalle entre deux feuillets successifs est rempli de quartz.

La même roche a été retrouvée sur les bords du Song Cu-Đê à Cha-Kê, toujours accompagnée de filons, couche présentant une série de dilatations et traversée par d'autres filons de quartz, orientés Nord-Sud, plus réguliers et plus récents que les premiers.

La coupe passant par le campement de Cha-Kê et la position approximative actuelle du village, nous donne d'ailleurs la même série de schistes que celle que nous venons d'indiquer.

Une coupe N.-S. passant par le col Debay nous montre d'abord des grès clairs, grès gris jaunâtres ferrugineux, des grès noirâtres avec cristaux de pyrite de fer, puis une couche d'une argile blanche très faible.

A partir du col on rencontre des schistes jaune clair, très fissiles, puis des schistes lustrés dont la teinte, d'abord gris foncé, s'éclaircit de plus en plus, ensuite d'autres schistes jaune clair, des schistes gris clair et des schistes rougeâtres très micacés.

Il nous reste à parler des roches qu'il nous a été impossible de trouver en place. C'est d'abord un grès clair, tendre, quand il n'est pas injecté de quartz, très abondant entre le Khé Thuong et le Khé Oc et sur les deux versants du col Debay. Il fait partie d'une couche plus récente que les schistes et probablement démantelée par les érosions puissantes des deux fleuves.

L'étude des chaînes qui limitent les deux bassins que nous avons en partie explorés, fera probablement trouver cette roche en place ; elle contient des inclusions métalliques noirâtres dont l'examen fournira sans doute des renseignements sur le minerai de fer signalé par le Capitaine Bernard. Ce minerai est un oligiste gris métallique, friable, dont les caractères rappellent ceux de la variété désignée dans la minéralogie de Noguès sous le nom de fer micacé et considérée par cet auteur plutôt comme une curiosité minéralogique que comme un véritable minerai, aussi nous ne croyons pas qu'on trouve des filons de cette fragile variété d'oligiste ayant une épaisseur suffisante pour justifier une tentative d'exploitation.

Cette exploration donnerait une solution de ce problème qui d'après nous n'a qu'un intérêt purement théorique ; elle fournirait en même temps des données certaines sur les gisements d'hématite du voisinage. Nous avons en effet signalé dans cette région un nombre considérable d'énormes blocs de ce minerai légèrement roulés ; enfin elle aurait l'avantage de faire connaître plus complètement un pays que sa situation entre Tourane et Hué paraît appeler à un certain avenir, mais il ne faut pas oublier, qu'il y a d'abord lieu d'examiner la partie inférieure de la vallée du Song Cu-Đê plus proche de Tourane et par suite mieux située au point de vue minier (1).

Le Chef du Service Géologique,

Signé: COUNILLON.

(1) Je crois intéressant de rappeler ici qu'un filon de quartz aurifère fut recoupé (en 1903 je crois) pendant la construction du tunnel de **Liên-Chiêu**, le premier tunnel de la ligne Tourane-Hué. Aucune suite n'a été donnée à cette découverte. Je tiens ce renseignement de M. Brousmiche, pharmacien, dont tous les vieux Indochinois ont conservé le souvenir et qui avait été chargé d'analyser les échantillons prélevés dans les déblais du tunnel.

Je puis dire aussi que j'ai retrouvé en 1907 à environ deux heures de marche au N-O, de **Liên-Chiêu**, dans le plein massif des montagnes de Hai-Vân, une mine d'or qui aurait été exploitée anciennement par les Annamites et qui me paraît avoir été assez importante, si j'en juge par les travaux que j'ai pu relever à travers la brousse intense qui les recouvre actuellement.



Pendant que ces faits se passaient, Debay, qui avait été nommé entre temps capitaine, était resté à la portion centrale de son régiment à Hanoi.

C'est là qu'il reçut l'ordre, en Avril 1899, de retourner en Annam se mettre à la disposition de l'Ingénieur en Chef des Travaux Publics, pour lui montrer son tracé de chemin de fer entre Tourane et Hué.

Sa mise en route est signalée à l'ingénieur en Chef des Travaux Publics par le télégramme officiel suivant :

Hanoi 10 Avril 1899 - Hué 10 Avril 1899.

Directeur Travaux Publics Indochine
à Ingénieur Chef Service en Annam à Hué. — N°18/296.

« Le Capitaine Debay partira demain pour Hué se mettre à votre disposition pour vous montrer le tracé du chemin de fer entre Tourane et Hué par l'intérieur. Il fera sous votre direction la réouverture de la piste qu'il avait déjà frayée en 1897, ce qui vous permettra de revoir avec sa collaboration la topographie de la région dans laquelle est compris le tracé. Ce travail devra être fait dans un délai de trois mois. »

Les documents me manquent sur cette dernière période d'études du Capitaine Debay, sauf trois lettres de lui, peu importantes d'ailleurs adressées à l'Ingénieur Directeur des Travaux Publics en Annam et

D'après les Annamites les travaux de cette mine auraient été arrêtés entre 1860 et 1870 (?).

Enfin pour terminer je signalerai qu'un colon de Tourane. M. Brizard, a exploité à peu près vers la même époque — 1907 — un gisement de pyrites aurifères situé sur la rive droite du Sông Cu-Đê à environ deux heures de marche en amont de Nam-O. Les résultats des travaux entrepris n'ont pas donné ce qu'on en attendait, le minerai n'ayant été trouvé qu'en poches plus ou moins considérables.

En résumé, cette vallée du Sông Cu-Đê et les massifs montagneux qui l'environnent mériteraient une étude très sérieuse au point de vue minier, de nombreux indices permettant de croire à l'existence de gîtes métallifères d'une grande importance.

D'ailleurs la richesse minière de cette vallée a été signalée de tous temps dans les nombreuses relations laissées par les voyageurs qui ont visité cette région de l'Annam, ainsi que dans les correspondances des missionnaires.

dans lesquelles il rend compte de ses travaux et surtout des difficultés qu'il a pour le recrutement des coolies, — leit-motiv qui revient à chaque instant dans ses lettres.

A ces trois lettres je puis ajouter aussi quelques notes que j'ai retrouvées dans mes papiers, notes peu étendues, mais cependant intéressantes, sur les productions des deux vallées que le tracé proposé traverse et sur l'exploitation des bois et rotins qu'on pourrait y faire. Ces notes, qui sont de la main même du Capitaine Debay et portent sa signature, sont datées de Hué le 4 Octobre 1899.

Elles ne sont pas suffisamment importantes pour être reproduites in extenso ici. Toutefois je ferai exception pour ce qu'écrit le Capitaine Debay au point de vue minier, à cause de certaines précisions que j'estime utile de faire connaître.

« ... Je n'ai pu m'occuper beaucoup, écrit Debay, des ressources minières de la région. Cependant j'ai trouvé des gisements considérables de minerais de fer tout le long de mon itinéraire.

En certains points, l'assise du sol est entièrement formée d'un conglomérat ferrugineux. Les gisements les plus importants existent le long de la rivière de Hué vers l'embouchure du Ta-Youi ; dans le Khé Re-Ding (affluent du Ta-Youi) ; vers le village kha de Lang-Nac sur la rive gauche de la rivière de Hué, au-dessus de Thuong-Tra ; dans le Khé Thuong ; dans le Khé Ok (affluent gauche du Bo-Rang) (1) ; sur le versant de Tourane, dans le Khé Tia-Khè et aux environs de Pho-Nam où les Annamites traitent le minerai.

J'ai trouvé dans le Ta-Youi et dans le Khé Rak des échantillons de fer oligiste d'une grande densité.

(1) Le Capitaine Debay fait ici allusion à la partie supérieure de la vallée de la rivière de Hué, c'est-à-dire surtout à la partie Située en amont de Huong-Binh.

En ce qui concerne la partie de la vallée que j'appellerai médiane, c'est-à-dire celle comprise entre Huong-Binh en amont et le tombeau de Gia-Long en aval, et dans laquelle j'ai fait pendant plusieurs années de nombreuses explorations, j'ai pu constater, quoique ne faisant pas de prospection proprement dite, une minéralisation peu commune de tous les terrains de cette partie de la vallée, surtout sur la rive gauche.

En autres dans les vallées de deux petits affluents non navigables de la rive gauche de la rivière de Hué, le Bao-Man et le Sông Vang, dont les eaux coulent à travers la grande, l'immense forêt vierge d'Annam dans des sites d'une sauvage et impressionnante grandeur.

Le Sông Vang, d'ailleurs, prend sa source dans un massif très tourmenté, près d'une haute montagne à sommet pointu connu par les Annamites sous le nom de Nui Vàng et près de laquelle existerait une ancienne mine exploitée dans le temps par des Chinois et complètement abandonnée aujourd'hui.

Quelques-uns de ces gisements (Khé Ta-Youi, Khé Rak, Khé Ok, conglomérat de Lang-Nac, etc.) me paraissent assez considérables pour permettre leur exploitation.

Les terrains miniers de Pho-Nam, de la rivière de Hué et de Ta-Youi, sont desservis par des lignes d'eau navigables.

La métallurgie du fer trouverait à proximité un approvisionnement de bois inépuisable et dans les nombreux cours d'eau de la région une réserve de force motrice à bon marché.

Conclusions.

Ainsi l'établissement d'une ligne Tourane-Hué par ce tracé, aurait pour résultat le développement de cette région riche en tous points, que l'absence de communication ne permet pas aujourd'hui de mettre en valeur.

Elle amènerait en outre une pénétration plus facile vers les hautes vallées du Sông Con, du Sông Ma-Vuong et les régions centrales de la chaîne d'Annam, dont les ressources sont considérables aussi.

Enfin au point de vue militaire, elle ne serait pas, ainsi qu'une ligne côtière, en cas de conflit, à la merci d'un ennemi maître de la mer et les communications entre Tourane et Hué resteraient facilement assurées en toutes circonstances. »

Hué, le 4 Octobre 1899.

Signé : A. DEBAY.

Depuis la date ci-dessus jusqu'au 19 Décembre 1899, je n'ai pu me procurer aucun document pouvant me permettre de préciser d'une façon exacte la fin des travaux d'études du Capitaine Debay.

A cette date du 19 Décembre 1899, un dernier et bien laconique document permet de fixer l'achèvement définitif de la tâche de cet officier.

Ce document, c'est une lettre du Résident Supérieur Boulloche (1) au Capitaine Debay, qui constitue pour lui la récompense de ses travaux si difficiles et surtout si pénibles.

Voici ce que lui écrit M. Boulloche :

(1) Monsieur Boulloche fut Résident Supérieur en Annam par intérim du 20 Avril au 12 Décembre 1894, et titulaire du 4 Février 1898 au 23 Mars 1900.

Huế, le 19 Décembre 1899.

Mon cher Capitaine,

« Je suis heureux de vous transmettre la lettre de félicitations ci-incluse de Monsieur le Général en Chef. J'y joins mes remerciements pour les services que vous rendez à l'Annam depuis de longues années et vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération et de mes sentiments dévoués (1). »

Signé : BOULLOCHE.

• •

Pourquoi le tracé Debay ne fut-il pas adopté en haut lieu et fut-il délaissé pour le tracé côtier où roule actuellement le chemin de fer de Hué à Tourane ?

Bornant mon rôle à faire l'historique de la route des montagnes et du tracé Debay, je n'ai pas à rechercher les causes de cet abandon et si on a bien fait d'agir ainsi.

Mon but est atteint et mon rôle terminé, puisqu'à partir de cette date du 19 Décembre 1889, la route des montagnes retombant dans l'oubli d'où le Capitaine Debay avait espéré un moment la faire sortir, son souvenir disparaît petit à petit.

• •

En tête de cet article, j'ai défini le but que je me proposais en l'écrivant.

Je dois à la vérité d'ajouter que, ce faisant, j'avais aussi une arrière-pensée que mes lecteurs ne permettront d'exposer en quelques lignes et qui servira d'épilogue à mon travail.

Il y a quelques années, j'avais fait connaître à M. Pasquier, Résident Supérieur en Annam, l'existence de la route qui reliait les vallées des deux rivières de Cu-Đê et de Hué, et j'avais fait valoir auprès de lui les nombreux avantages à tous points de vue que pourraient retirer les Européens comme les indigènes de l'ouverture d'une route qui suivrait le tracé Debay.

(1) En Février 1900, le Capitaine Debay revient en Annam, ayant reçu de M. Doumer la mission de rechercher dans le massif annamitique central un sanatorium qui ne soit pas à plus de 150 kilomètres de Tourane ou de Hué. - Cf. B. A. V. H. n°4-1924. — La montagne de Bana, station d'altitude de l'Annam-Central (par D'Gaide, H. Cosserrat, D'A. Sallet.)

Que si on ne pouvait envisager de suite la construction de cette route, qu'il me fût permis d'émettre le vœu que l'amorce tout au moins en fut commencée le plus tôt possible en partant du kilomètre 99 du tracé Debay, c'est-à-dire à hauteur du tombeau du roi Gia-Long, pour aboutir momentanément aux sources d'eau chaude, c'est-à-dire au kilomètre 86 du tracé Debay.

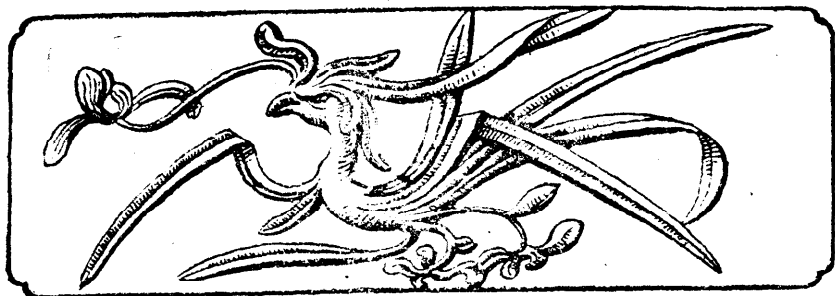
Avec son obligeance habituelle, M. Pasquier voulut bien me prêter la plus bienveillante attention et reconnaître la valeur des raisons que je lui donnais pour appuyer ma requête.

Il décida spontanément de faire commencer la construction de ce tronçon de route avec des moyens de fortune dont il pourrait disposer, aucun crédit ne pouvant être affecté pour le moment à ce travail.

On se mit à l'œuvre et en très peu de temps six bons kilomètres de route automobilable furent faits ; mais les crédits manquant pour la construction des ponts, on fut obligé d'arrêter les travaux, alors que pour atteindre le but, il restait à peine treize kilomètres à faire et ce dans un terrain qui ne présente aucune difficulté et sans avoir à envisager aussi d'ouvrage d'art important !

Je serais donc heureux si mon modeste travail pouvait appeler de nouveau l'attention de Monsieur le Résident Supérieur Pasquier sur ce tronçon de treize kilomètres de route, restant à faire, et s'il voulait bien en décider la construction avec des moyens suffisants pour que cette nouvelle route puisse être ouverte à la circulation au commencement de l'année 1927.





LA TOMBE DU CHEVALIER MILARD. (1778)

Le « Journal de la Société des Recherches Birmanes (1) », Avril 1925, contient, pages 73, 74, 75, l'information suivante qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs du « Bulletin des Amis du Vieux Hué » et tous ceux, Français ou Annamites, que ne laisse point indifférents l'histoire des premiers champions de la civilisation occidentale en Extrême-Orient.

TRADUCTION DE L'ARTICLE DE LA REVUE ANGLAISE

[Il est question du chevalier MILARD à la page 231 de l'Histoire de la Birmanie, par HARVEY (chez LONGMANS, Londres, 1925). M. HARVEY nous dit que lorsque M. L. M. PARLETT, fonctionnaire en service à Sagaing, vit la tombe en 1900, elle était encore intacte. Le Service Archéologique, depuis, s'est chargé de son entretien]. U Ka, S. D. O. Sagaing écrit, à la date du 23 Novembre 1924 : « Au cours de mes recherches, je trouvai la tombe presque enfouie dans le sol, à environ deux cents yards à l'Est du village de Ngayabya. C'est sans doute là que le chevalier MILARD fut enterré. Le Chef du village de Ngayabya me dit qu'il y avait auparavant une brousse épaisse à cet endroit. Il y a environ quinze ans, la brousse fut nettoyée et les environs mis en culture. Je fis dégager et laver la tombe et je pris copie de l'inscription que je vous envoie ci-inclus. Le coin droit de la pierre tombale a été enlevé. Je n'ai pu le retrouver

(1) *The Journal of Burma Research Society*. Vol. XV. Part 1 April 1925. Rangoo, printed at the British Burma Press. 1925.

au cours de mes recherches. Evidemment un mot ou deux font défaut à la seconde ligne, ainsi que quelques lettres à la troisième.

J'ai recopié les textes, anglais et birman, exactement comme ils apparaissent sur la pierre tombale. »

TRADUCTION

Ici repose

Pierre Milard, Français.

Captif de guerre, il fût accueilli par les rois . . .

Il construisit le presbytère et le cimetière de l'église . . .

Nommé Chevalier par le Roi de France,

Il mourut en 1778, âgé de 42 ans.

PETALU MILAT (1), Français, tandis qu'il servait le roi de France sur mer partout où il en recevait l'ordre, arriva sur un bateau à voile alors que le grand' père de SA MAJESTÉ était en train de conquérir Hanthawaddy en 1117. Sous les ordres du grand' père de SA MAJESTÉ ALAUNGPAYA et de son oncle, il servit en Hanthawaddy, Yodaya, Kathe et partout où l'occasion de servir se présentait. C'est pourquoi le frère de SA MAJESTÉ HSINBYUSHIN le nomma officier de la garde étrangère et le titre de Yazathara, avec le territoire de Tabe, lui fut donné. Ensuite il reçut successivement le titre de Yazatharakyawhtin, et celui de Thiriyazathurakyawhtin. SOUS SA MAJESTÉ, il fut de nouveau nommé officier de la garde étrangère, avec le territoire de Tabe et le titre de Nemyothiriyazathurakyawhtin. Bien que désireux de vivre cent ans pour répondre aux faveurs sans limites de SA MAJESTÉ, il ne put échapper à la loi universelle du changement et de la mort. Né en 1097, le 4^e jour de la semaine Tabaung, lazan 10, il mourut dans sa 43^e année en 1140, le 6^e jour de la semaine Wagaung, labyigyaw 7.

*
* *

Nous remercions les membres de la Société des Recherches Birmanes de cette très intéressante communication. Nous sommes heureux de constater le soin avec lequel est entretenu, par le Gouvernement

(1) Rend le nom propre Pierre Milard.

Britannique et les Résidents anglais, le souvenir de ce Français qui semble avoir joué auprès des rois de Birmanie un rôle analogue à celui que les VANNIER, les CHAIGNEAU, les DAYOT remplirent ici auprès des rois d'Annam. Nous serions fort obligés au membre de la Société des Recherches Birmanes qui accepterait de nous donner quelque renseignement complémentaire au sujet de ce « chevalier » ou des Français qui tombèrent en Birmanie pour la cause commune de la civilisation.

H . DÉLÉTIE .



Le Gérant du Bulletin.

L. CADIÈRE.

IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
HANOI-HAIPHONG. — 25522 — 625.

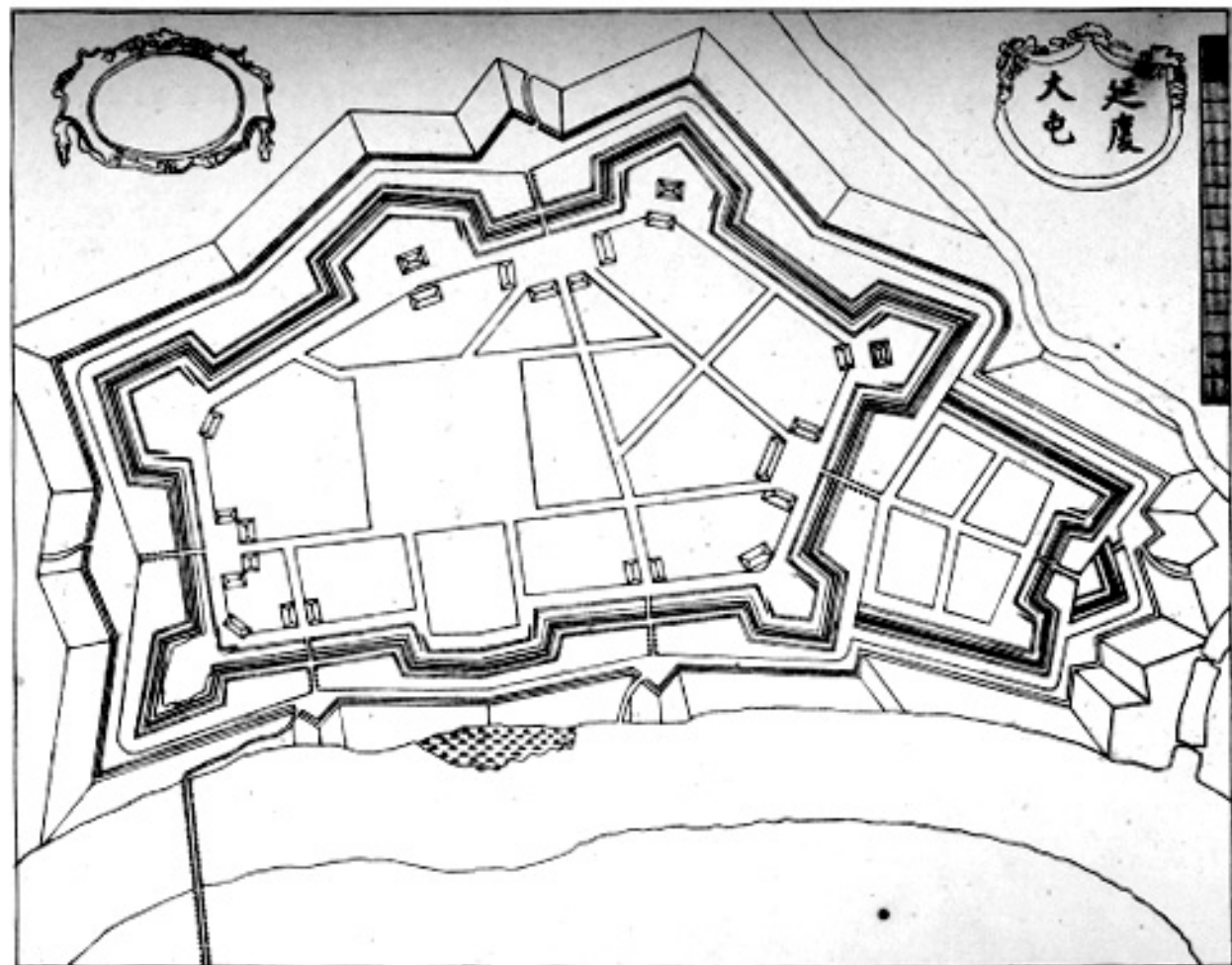


Planche CXV — Citadelle de Diên-Khánh (Photographie d'un document faisant partie des Archives de M. Lefebvre de Bénaines, communiquée par M. A. Salles).

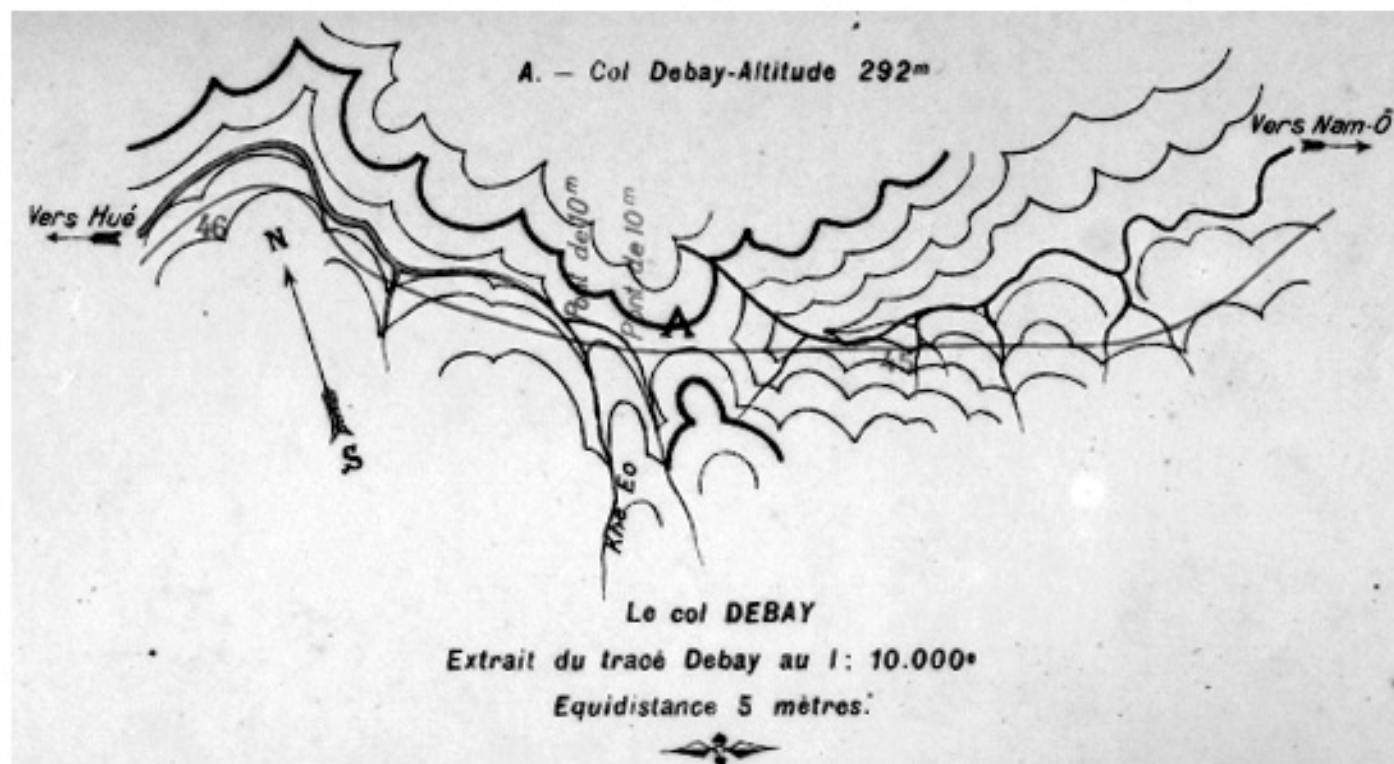


Planche CXVI — La Route des Montagnes de Hué à Tourane : le Col Debay.

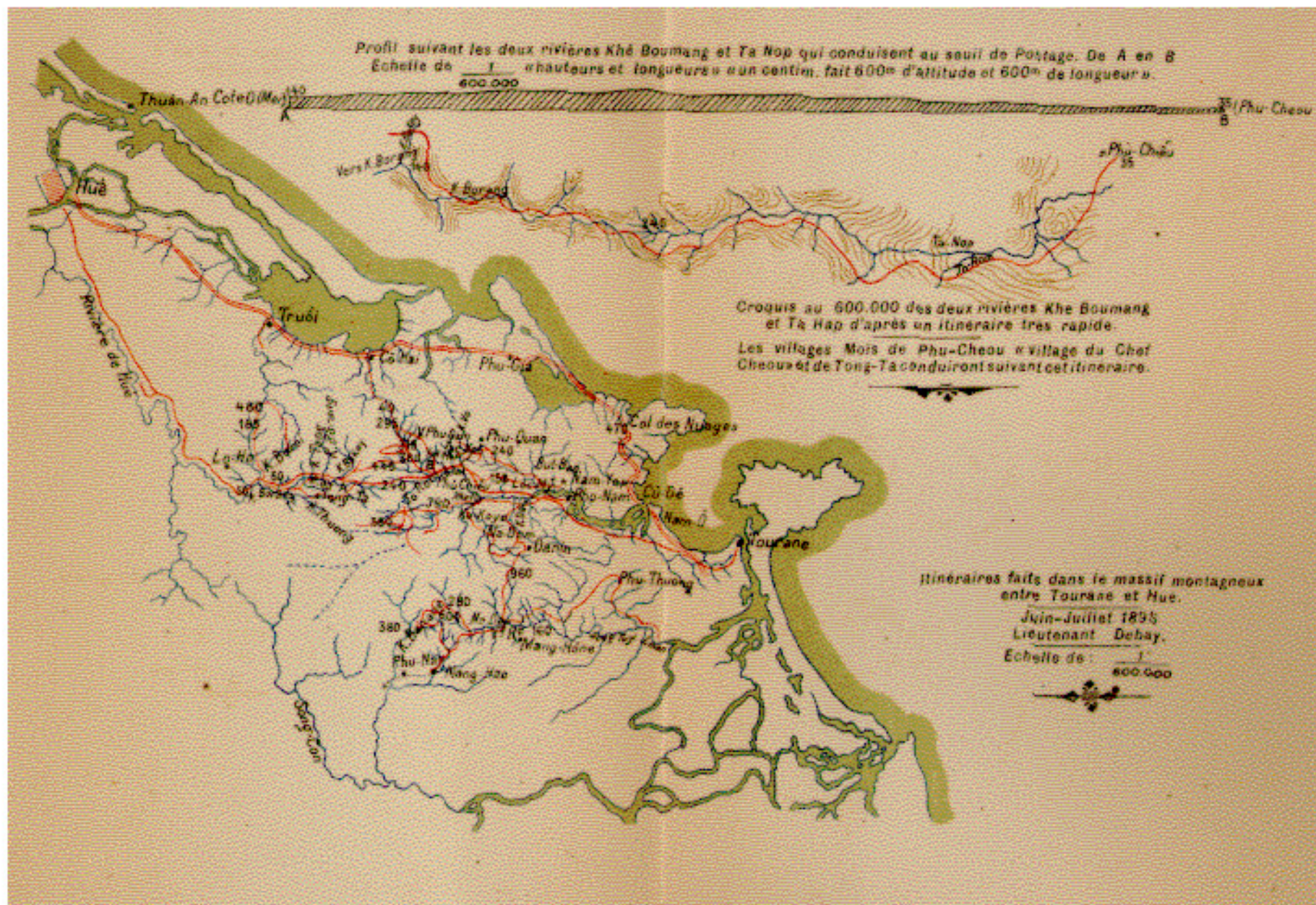


Planche CXVIII — La Route des Montagnes de Hué à Tourane : (Réduction de l'original aimablement communiqué par M. le Colonel Fuel).

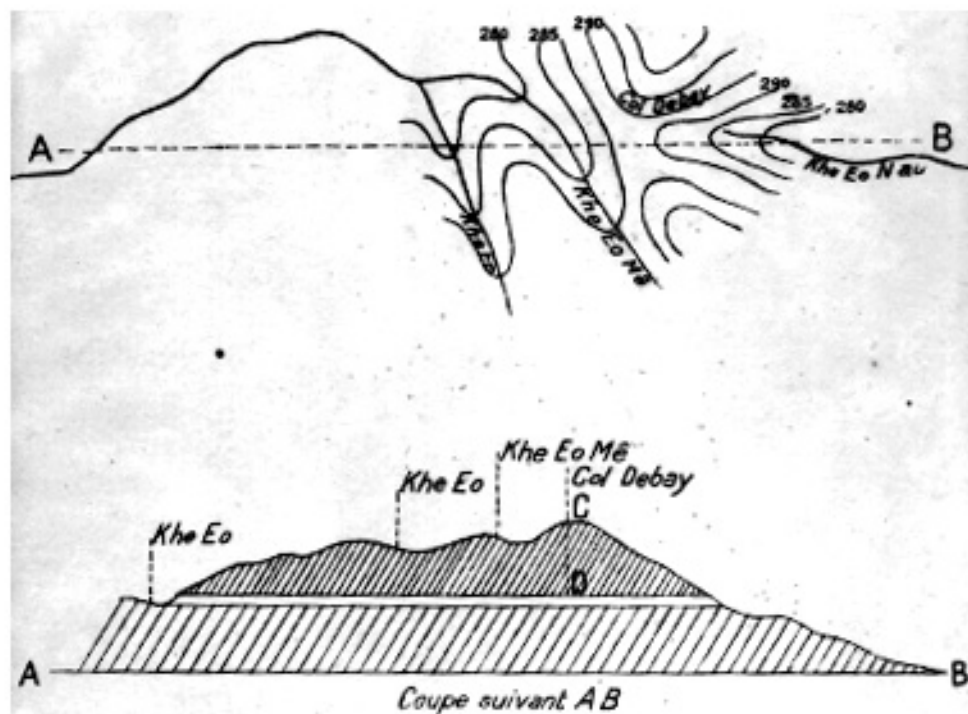


Planche CXVIIIbis — La Route des Montagnes, de Hué à Tourane : le Col Debay

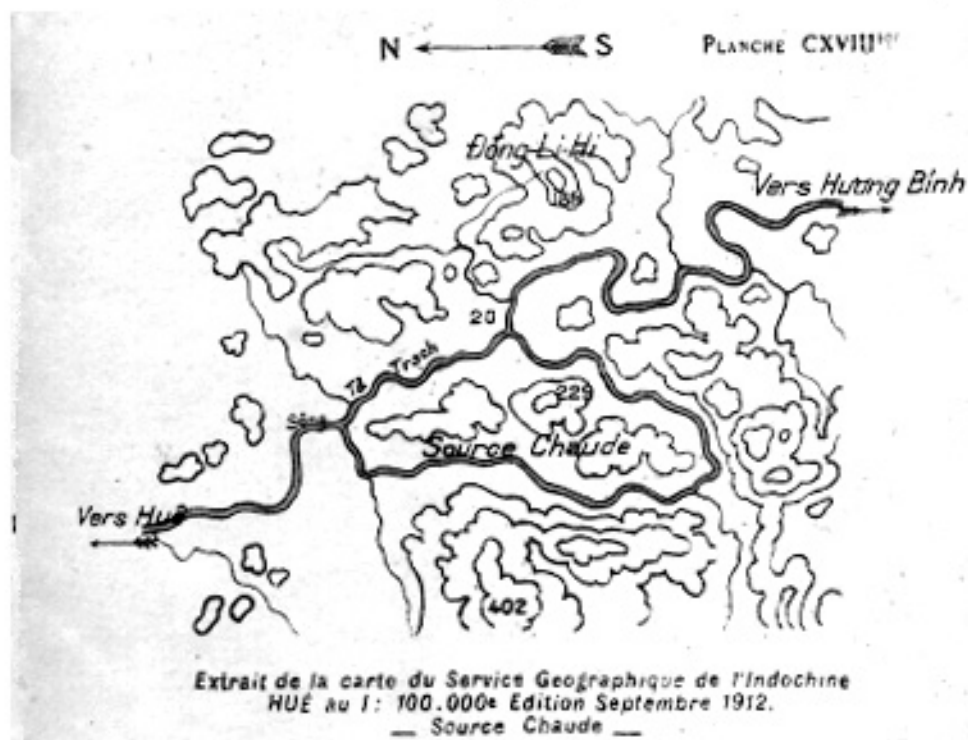
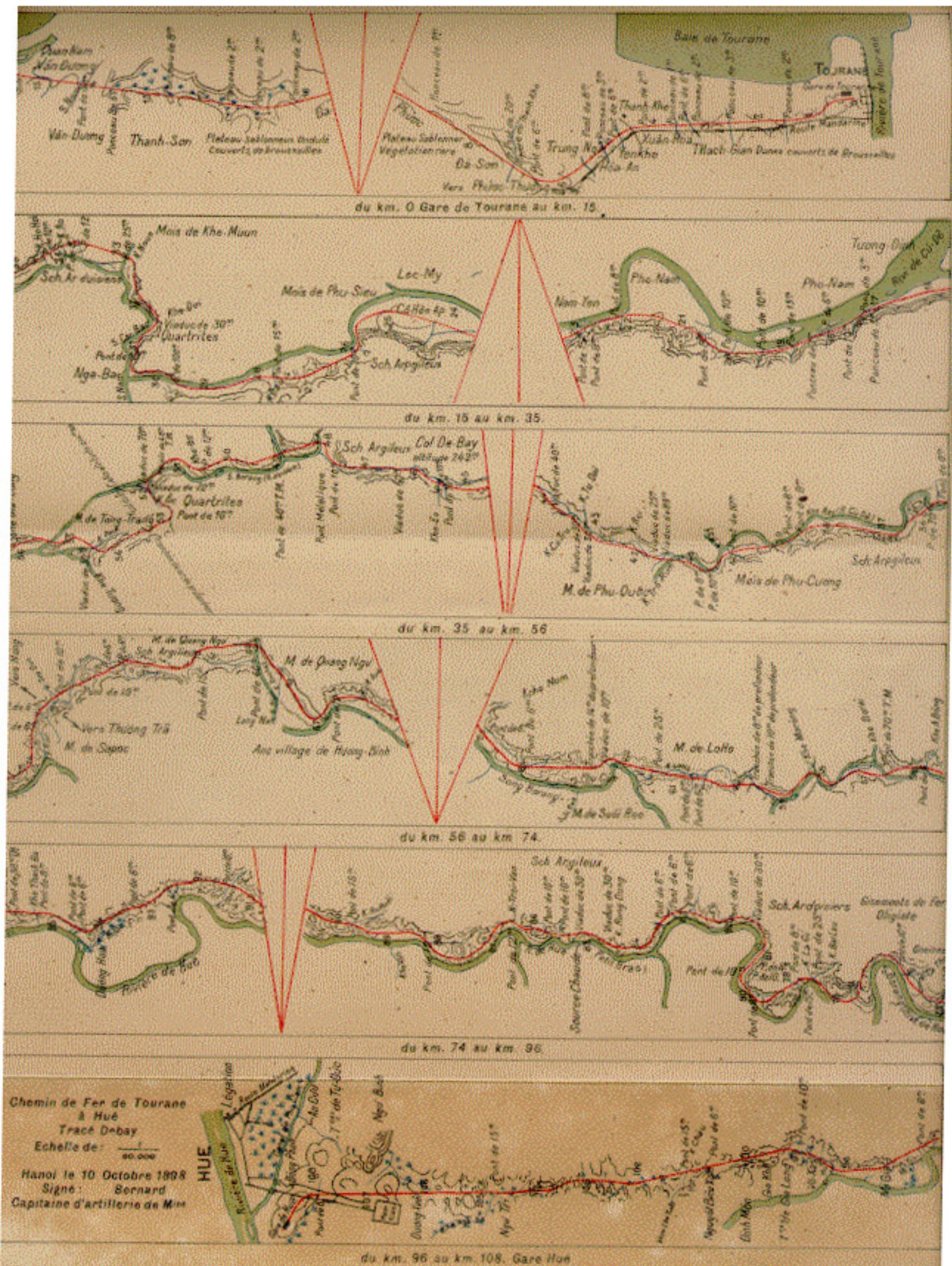


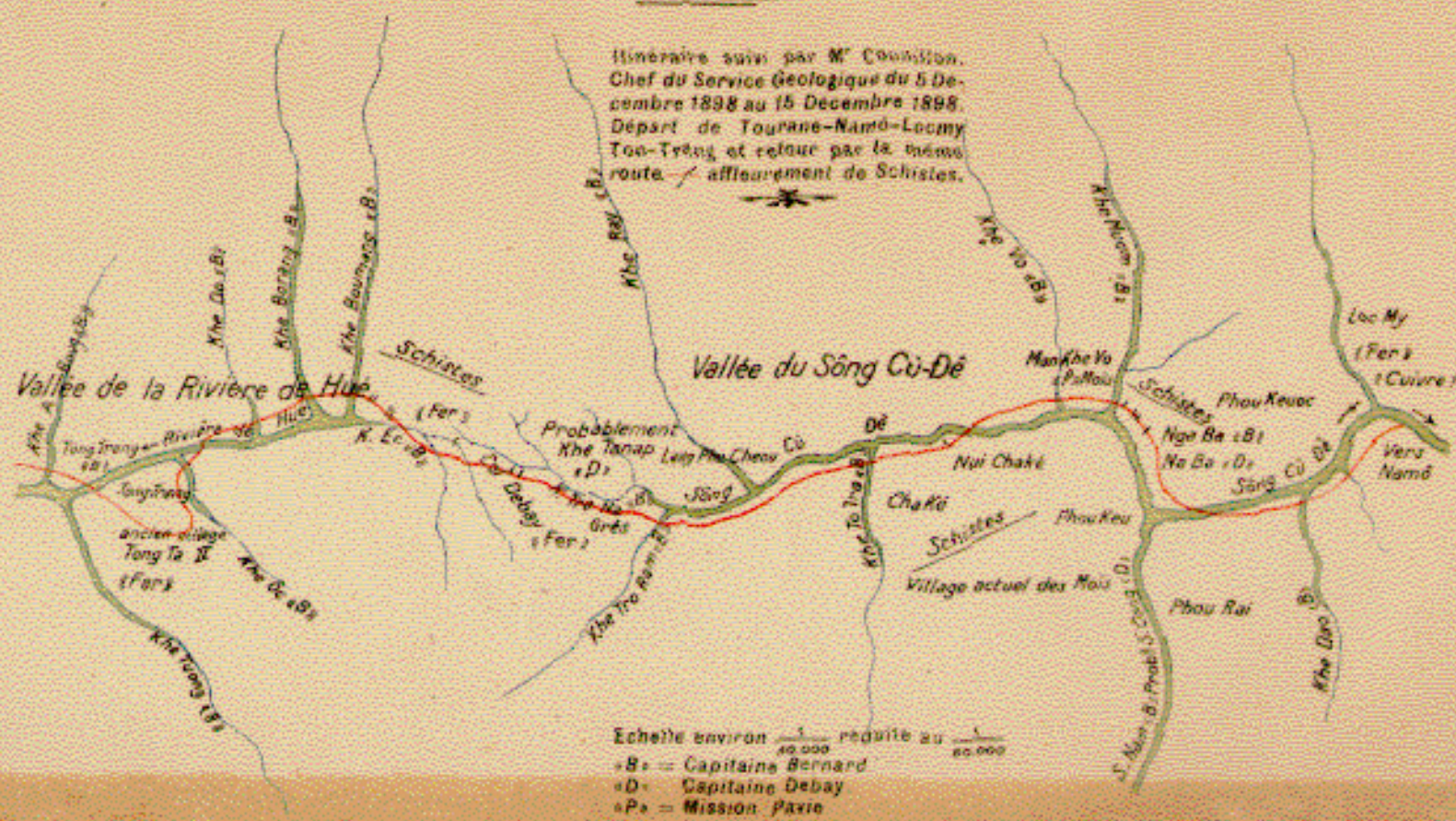
Planche CXVIIIter — La Route des Montagnes de Hué à Tourane : les Sources chaudes, sur la haute rivière de Hué.



Etude d'un chemin du fer entre Tourane et Hué par les vallées des rivières de Hué et de Cu -Dê.
Réduction au 1/80.000 du tracé Debay au 1/10.000.



Cours supérieurs du Sông Cu-Dé et de la Rivière de Hué.
Col Debay, limite des vallées du Sông Cu-Dé et Rivière de Hué.



Carton d'ensemble

du projet d'un chemin de fer

du Capitaine DEBAY

Extrait de la Carte HUE-TOURANE

du Service Géographique

de l'Indochine.

Edition Novembre 1899

1
500 000

THUAN AN

HUE

CAP OUEST CHOUMAY

Cap de Thuan An

Cap Est CHOUMAY

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

THUAN AN

HUE

CAP OUEST CHOUMAY

Cap de Thuan An

Cap Est CHOUMAY

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An

Cap de Thuan An



[HIC JACET]

PETRUS MILARD GA
EX CAPTIVO BELLII REGIB—
ACCEPTUS PRAESBITERIUM
ET, CIMITERIUM AECCLISIAE
[CONSTRUXIT]
A REGE GALLIAE, CENTURIO
ELECTUS, MORITUR ANNO
MDCCLXXVIII. AETATIS SUAE LXII

ပရင်ဆင်အမိုးပတလူမိလတ် မှင်ဆင်မွှင်တပိုင်အမှတ်ဆင်
ဘောနှင့်လှည့်လည် သွားသဖြင့်ခန့်ထား၍ လှည့်သွားသည့်တွင် ဘုရားကို
တော် အလောင်းဆင်အရာခေါ်ဘုရား ပံသာဝတီသို့ သိမ်းခံတော်မူသည့် ဣက်တော်၁၁၁၇
ရွှေစက်တော်မြတ်တော်သို့ရောက်၍ တိုးတော်အလောင်းမင်းတရားကြီးဘုရားဘုရား ၁၆
တော် ဘုရားလက်ထက်တော် ပံသာဝတီပေါ်အသား တသည့်မှစ၍ အရပ်ရပ်အမှု
တော်ပေါ်ထွက်သမျှကို ထံရွက်ရသည့်နှင့် ဘုရားအမည်တော်ဆင်မြို့ရှင်ဘုရား
ဣက်တော် သက်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်
ဥှ်နှင့် တပယ်မြို့ကို အသနားတော်မြတ်ခံရသည်။ ၎င်းနောက်နာသောရောက်ထင် ၎င်း
နောက် သီရိရာဇာသုရောက်ထင် ဤအမည်များကို သနားတော်မြတ်ခံရသည်ဘုရားရွှေ
စက်တော် သက်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်တော်
မြို့နှင့် ပေါ်မြို့သီရိရာဇာသုရောက်ထင် ဤအမည်ကိုလည်း အသနားတော်မြတ်ခံရ
သည့်တရားတော်မြတ်ကို ဆက်ဆင်မကုန်ရ။ အသက်တရားတမ်းနှင့်
ကုန်တော်မြတ်ကို ဆက်ဆင်ချင်လျက် မရက်သေချင်တည်းဟူသောအ
မိန့်တရားနှင့် မကင်းမလွတ်နိုင်သည့်ဖြစ်၍ သက်တရား ၁၀၉၇ ခု တပေါင်းလ
ဆန်း ၁၀ ရက်၊ ၄ နေ့သား အသက် ၄၃ နှစ်အဝင် သက်တရား ၁၁၄၀ ဝါခေါင်လပြ
ဦးကော် ၇ ရက် ၆ နေ့တွင် အမှိုက် တရားတော်နံ့သို့လိုက်သည့်
ပတလူမိလတ်ဆင်ကြိုင်း

PUBLICATIONS DES AMIS

DU VIEUX HUÉ

Bulletin des Amis du Vieux Hué.

Il ne reste, des années 1914-1921, que quelques fascicules dépareillés, cédés, pour ceux qui voudraient compléter leur collection, au prix de 3 \$ 00 l'un (Voir ci-dessous, ce qui concerne le Résumé analytique des dix premières années).

Les années 1922- 1926 sont complètes, en plusieurs exemplaires. Prix : 3 \$ 00 le numéro ; 12 \$ 00 l'année complète.

Le Bulletin des Amis du Vieux Hué (1914-1923, par L. CADIÈRE.

Ce fascicule, de 323 pages, peut remplacer, pour ceux qui n'ont pas la collection complète du Bulletin, les volumes des dix premières années. Il comprend, en effet : 1^o - Un exposé sur « l'Œuvre des Amis du Vieux Hué (1913 - 1923) » ; 2^o - Un « Index analytique et Résumé des matières » contenues dans les dix premières années du Bulletin ; 3^o - Une « Table des matières par noms d'auteurs (1914- 1923) » ; 4^o - Une « Liste des membres (1913-1923) » .

Ce fascicule tient lieu du n°4 du Bulletin, pour l'année 1925. Mais il porte une pagination particulière, et sa place normale, dans la collection du Bulletin, est entre l'année 1923 et l'année 1924.

Prix : 3 \$ 00.

L'Annam. - Guide du touriste, par L. CADIÈRE.

1 vol. in-8^o oblong ; VIII-124 pages ; 6 cartes ; 1 schéma de la Route mandarine ; nombreuses vignettes et photographies dans le texte.

Prix : 2 \$ 00.

Les Tombeaux de Hué : Gia-Long, par L. CADIÈRE et CH. PATRIS.

1 vol. in-8^o ; 93 pages ; 22 planches et cartes hors texte, en couleur et en noir ; nombreuses vignettes, en rouge et noir, dans le texte.

Sommaire : Le Tombeau de Gia-Long (Poème). - Renseignements touristiques. - Les Funérailles de Gia-Long. - La Stèle de Gia-Long.

Prix : 2 \$ 50.

L'Art à Hué (*Nouvelle édition, entièrement conforme à la première*), par L. CADIÈRE et E. GRAS.

1 vol. in-8^o ; VII - 159 pages ornées d'encadrements originaux ; 222 planches hors texte, en couleur et en noir ; nombreuses vignettes originales dans le texte, en couleur et en noir.

Sommaire : L'Art à Hué.- La Ville, la maison, meubles, dentelles. - Les Motifs de l'art annamite (Motifs ornementaux géométriques ; Caractères ; Objets inanimés ; Fleurs et feuilles, rameaux et fruits ; Animaux : le Dragon, la Licorne, le Phénix, la Tortue, la Chauve-Souris, le Lion, le Tigre, le Poisson ; la Sculpture proprement dite ; le Paysage).

Prix : 5 \$ 00.

J. B. Chaigneau et sa famille, par A. SALLES.

1 vol. in-8^o ; 200 pages ; 21 planches hors texte, dont une en couleur ; 7 tableaux généalogiques.

Prix : 2 \$ 50.

Musique annamite. Airs traditionnels, par H. LE BRIS
et HOANG-YËN.

1 vol. in-8^o ; 55-177 pages ; 6 planches hors texte ; figures dans le texte, en noir ; nombreux airs annamites rendus en notation annamite et en notation européenne.

Prix : 2 \$ 50.

Les Montagnes de Marbre, par le D^r A. SALLET.

1 vol. in-8^o 144 pages ; 51 planches hors texte.

Sommaire : Situation, appellation, généralités. - Constitution géologique, flore, faune. - La légende et l'histoire. - Les détails. - La vie aux Montagnes: les cultes, les bonzes. - L'industrie des marbres. - Inscriptions anciennes. - Détails d'excursions.

Prix : 2 \$ 50.

Les tombeaux de Hué prince Kiên-Thai-Vuong, par le Dr
L. GAIDE et H. PEYSSONSAUX.

1 vol. in-8^o ; 44 pages ; 34 planches hors texte, en couleur ou en noir ; dessins dans le texte, en couleur ou en noir.

Sommaire : Préambule. - Itinéraire. - Visite du tombeau. - Notice historique. - Symbolisme décoratif et divers éléments ornementaux.

Prix : 2 \$ 50.

Bana, station d'altitude du Centre-Annam, par le D^r
L. GAIDE, le D^r A. SALLET et H. COSSERAT.

1 vol. in-8^e ; 48 pages ; 15 photographies et 5 plans hors texte.

Sommaire : Préambule. - Notice historique. - Considérations climatiques, hygiéniques et médicales. - Géologie, flore, faune. - Croyances et légendes.

Prix : 0 \$ 60.

**Prière de s'adresser à : MONSIEUR LE SECRÉTAIRE DES AMIS DU
VIEUX HUÉ, À HUÉ (ANNAM).**

Des exemplaires de quelques-uns de ces ouvrages sont aussi
en dépôt:

à l'Imprimerie d'Extrême-Orient, rue Paul-Bert, Hanoi
(Tonkin) ;

chez M. Paul Geuthner, Libraire-Editeur, rue Jacob, 13,
Paris VI^e ;

chez M. Ardin, Libraire-Editeur, rue Catinat, Saigon
(Cochinchine) ;

chez MM. Morin frères, Hué-Tourane (Annam).

à l'Agence Economique de l'Indochine, 20, rue La Boétie;
Paris.

SOMMAIRE

Communications faites par les Membres de la Société.

	page
Les Plaquettes des dignitaires et des mandarins à la Cour d'Annam (L. SOGNY).....	233
Les grandes figures de l'empire d'Annam : Nguyễn-Suyên (P. BRÉDA et L. CADIÈRE)	255
La Route de Hué à Tourane dite « Route des Montagnes » et le tracé Debay (H. COSSERAT).	281
La tombe du Chevalier Milard (1778) (H. DÉLÉTIE).	355

A V I S

L'Association des Amis du Vieux Hué, fondée en Novembre 1913, sous le haut patronage de M. le Gouverneur Général de l'Indochine et de S. M. l'Empereur d'Annam, compte environ 500 membres, dont 350 Européens, répandus dans toute l'Indochine, en Extrême-Orient et en Europe, et 150 indigènes, grands mandarins de la Cour et des provinces, commerçants, industriels ou riches propriétaires.

Pour être reçu membre adhérent de la Société, adresser une demande à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, en lui désignant le nom de deux parrains pris parmi les membres de l'Association. La cotisation est de 12 \$ d'Indochine par an ; elle donne droit au service du Bulletin, et, lorsqu'il y a lieu, à des réductions pour l'achat des autres publications de la Société. On peut aussi simplement s'abonner au Bulletin, au même prix et à la même adresse.

Le **Bulletin des Amis du Vieux Hué**, tiré à 600 exemplaires, forme (fin 1924) 12 volumes in-8°, d'environ 4.900 pages en tout, illustrés de 860 planches hors texte, et de 580 gravures dans le texte, en noir et en couleur, avec couvertures artistiques. — Il paraît tous les trois mois, par fascicules de 80 à 120 pages. — Les années 1914-1919 sont totalement épuisées. Les membres de l'Association qui voudraient se défaire de leur collection sont priés de faire des propositions à *M. le Président des Amis du Vieux Hué, à Hué (Annam)*, soit qu'il s'agisse d'années séparées, soit même de fascicules détachés.

Pour éviter les nombreuses pertes de fascicules qu'on nous a signalées, désormais, les envois faits par la poste seront recommandés. Mais les membres de la Société qui partent en congé pour France sont priés instamment de donner leur adresse exacte au Président de la Société, soit avant leur départ de la Colonie ou en arrivant en France, soit à leur retour en Indochine.

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

